31ème Année. QUEBEC.—SAMEDI, 29 MAI 1897. No. 12

Le Séminaire T
15mai97

TARIF DES ANNONCES
MESURE NONPAREIL
Première insertion, par ligne..... 15 cts
Insert. subséquentes, tous les jours 5 cts
Insertions subséquentes, 2 ou 3 fois par semaine, par ligne..... 8 cts
Une fois par semaine ..... 10 cts
Les annonces de Décès, Mariages, Naissances, 25 cts pour 25 mots.
Les annonces à contrat sont prises à des conditions très raisonnables et payables chaque mois.

L'EVENEMENT
JOURNAL POPULAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT
QUOTIDIEN
Un an..... $3.00
Quatre mois..... 1.00
PAYABLES D'AVANCE
Par le Porteur à domicile, en ville—
5 cts par semaine ou 25 cts par mois.
AVIS
Nos abonnés sont priés de nous adresser leurs remises par mandats-poste (money order), ou en billets de banque par lettres enregistrées.

ADMINISTRATION:
No. 30, rue la Fabrique, H.-V.—Télép. 860

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs

REDACTION:
No. 32, rue la Fabrique, H.-V.—Télép. 76

Adam's Ginger Beer
RECETTE
Extrait de Ginger Beer Adams..... Une bouteille
Yeast Fleischmann..... Une demi galette
Sucre..... Deux livres
Crême de tartre..... Un demi once
Eau tiède..... Deux gallons
Faites dissoudre le sucre, la crême de tartre et la yeast dans de l'eau, et alors ajoutez l'extrait, agitez jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé, et embouteillez immédiatement dans de fortes bouteilles ou cruches, en attachant solidement le bouchon. Placez les bouteilles dans un endroit chaud pendant quelques heures jusqu'à ce que la fermentation soit suffisante, et mettez-les ensuite dans une cave ou tout autre endroit froid.
Si ces directions sont strictement observées, et si vous employez le yeast de Fleischmann, vous aurez certainement un breuvage délicieux, mousseux et rafraichissant.
CHAS GYDE, Agent.
Montréal.
13 mai—m-j-s.

Les Maisons Suivantes DE MONTREAL, sont recommandées à nos LECTEURS.

FEU Pompes à Incendies, Sceaux Chimiques, Echelles, etc. Uniformes pour pompiers, Spécialité: L'Equipe complet des Brigades.
JOHN MARTIN SONS & CO.,
455 Rue St. Paul, Montreal.

MEUBLES ET MATELAS
Que vous ayez besoin d'une chaise ou de 100 sets de chambre à coucher, écrivez pour nos prix.
RENAUD KING & PATTERSON,
650 & 652 Rue Craig, Montreal.

PAPETERIES ENVELOPES ETC.
Imprimerie, Livre de Blancs, etc. N'importe quoi en fait de papeterie, livres de comte etc. Ecrivez pour prix. MORTON PHILLIPS & CO.,
1735 Rue Notre Dame, Montreal.

PATENTS PROMPTLY PROCURED
in Canada and all countries.
FETHERSTONHAUGH & CO.
Canada Life Building, St. James St., Montreal.
Write or call for particulars.

PIANOS Chickering, Heintzman, Newcombe, etc., en gros et en detail. Pianos neufs de $700.00. Pianos seconde main de $50.00. Comptant ou à crédit. C. W. LINDSAY,
2365 Rue Ste. Catherine, Montreal.
Ecrivez pour Catalogue. Agents demandés.

L'HOTEL "QUEEN'S"
Coin rues Windsor et St-Jacques,
MONTREAL.
A quelques pas des gares du G. T. Ry. et C. P. Ry. Tout remis à neuf.
Cuisine de première classe.
Salle de Billard superbe.
C. & N. VALLEE, Props.

LE CATALOGUE DE
EWING DE GRAINES
de Semences pour la ferme, le jardin et les fleurs est maintenant prêt.
Il sera envoyé FRANCO sur demande.
WM. EWING & CO., Rue McGill, Montreal.

Accessoires pour Bicycles
Nous enverrons, tous frais payés, sur réception du prix indiqué, aucun des articles suivants. Nous garantissons toutes nos marchandises.
CLOCHES New Dep.
Comp simple No 7 . 15c.
" double " 9½ 25c.
Electrique " 10 . 50c.
" " 9 . 60c.
" " 7½ 60c.
" " 5 $1.00
Ciment "Eclipse."
1 oz. caoutchouc . . 05c.
1 chopine (canistre) 35c.
2 oz. (bouteille) . . 15c.
¼ chopine . . . . 25c.
1 chopine . . . . 35c.
CYCLOMETRES.
Veeder $1.25
Trenton 1.00
Graphite . . . 5c. à 10c.
LANTERNES.
"Search-Light" . . $4.25
"Dazzler" 2.60
"English" . . . . 75c.
Huile, meilleure . 10c.
Pompes (à pied) . $1.00
Fixe pieds, dernière mode . . . 25c.
Clé américaine
Monkey wrench, meilleure qualité. 35c.
Pompes . . . . . 25c.
Montre avec attachement pour fixer sur bicycle . $1.50
10% d'escompte sera accordé sur ces prix pour les commandes de 6 ou plus d'aucun de ces objets.
Bicycles neufs ou de 2nde main a tous les prix.
W. H. FLIGG,
1740 Notre-Dame, Montréal.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.
Nous vous renverrons votre argent moins les frais de transport, si vous n'etes pas satisfait de vos achats.

L'Armee du Salut devant la Cour

Coupable de nuisance publique

La grosse caisse et les tambours défendus sur la rue

New-York, 29.—Après avoir entendu des dépositions tendant à prouver que l'armée du Salut a bien mérité le nom "d'armée du chahut," que lui ont irrévérencieusement donné jadis les gamins de Paris, le jury de la cour des sessions générales a vu défiler toute une série de témoins venant dire que les réunions tenues au quartier général de la 14e rue étaient tout ce qu'il y a de plus édifiant et qu'il ne s'y faisait pas le bruit dont se plaignent les propriétaires de la 13e rue.

L'audience a commencé par une longue plaidoirie de M. Hall, l'avocat de l'accusé. M. Hall a d'abord discuté le point de droit sur lequel est basé le procès et a soutenu qu'il n'y avait pas eu l'espèce lieu à mise en accusation ni à jugement par le jury. "On nous accuse d'un crime, a dit en substance l'avocat ; mais il ne peut y avoir crime que lorsqu'il y a intention de mal faire, et l'acte d'accusation n'en dit pas un mot. New-York est une ville bruyante ; si l'accusation portée contre nous doit être maintenue, Delmonico et Sherry auraient pu être décrétés d'accusation maintes et maintes fois.

L'accusé Booth-Tucker, le commandant de l'armée du Salut, a pris ensuite place au banc des témoins. Il a dit qu'il faisait partie de l'armée depuis seize ans, qu'il était le chef à New-York et qu'il était seul responsable de ce qui se passait au quartier général. Le 13 avril dernier, il y a eu deux séances : l'une qui a duré de 8 à 10 heures du soir et qui avait pour objet de fêter son retour ; l'autre qui a commencé à 11 heures et qui s'est terminée à 4 heures et demie du matin ; celle-là était une "prière de nuit." A cette seconde séance, trois ou quatre instruments de cuivre seulement se sont fait entendre, le commandant ayant interdit les tambours et la grosse caisse. Toutes les fenêtres de la salle étaient fermées et le son ne pouvait en sortir que par le châssis vitré de la toiture ; or, comme il faisait froid cette nuit-là, les ouvertures du châssis avaient été closes par son ordre.

La femme du commandant, Mme Emma Booth-Tucker, lui a succédé. Elle a raconté en détail la soirée du 13 avril et a affirmé elle aussi que la grosse caisse et les tambours n'avaient pas fonctionné. Mais la déposition la plus intéressante a été celle de Mlle Alice Lewis, qui a dans l'armée du Salut le grade de "brigadière." Mlle Lewis a commencé par déclarer qu'elle avait reçu une excellente éducation musicale et que si l'on avait crié au lieu de chanter, elle n'aurait pas pu y tenir et aurait été obligée de sortir, tant elle avait l'oreille fine et délicate. Quant aux chants ils étaient loin d'être vulgaires, et Mlle Lewis était toute disposée à en donner un échantillon à la cour, mais le juge Newburger a décidé que l'expérience était inutile. La "brigadière" a terminé sa déposition par ces mots : "Non, à mon avis, on n'a pas crié. De temps à autre il y a eu des exclamations, comme par exemple : Alleluia ! ce qui, vous le savez, signifie : Louange au Seigneur! Vous pouvez appeler cela un cri ; nous, nous l'appelons l'exclamation joyeuse d'une âme délivré du péché.

Sur cette belle phrase de Mlle Lewis l'audience a été levée.

A la séance d'hier, le jury s'est prononcé dans l'affaire de Booth-Tucker, le commandant de l'armée du Salut. Il l'a déclaré coupable. Une foule énorme se pressait aux portes de la salle d'audience de la cour des sessions générales, à tel point que l'huissier n'a dû laisser entrer que les personnes citées comme témoins. Les salutistes eux-mêmes ont été exclus sans pitié.

Le jury, après une délibération qui a duré plusieurs heures, s'est déclaré de cet avis et Booth-Tucker a été reconnu coupable.

Première communion

Nos meilleurs portraits cabinet valant de $3 à $5, seront faits pour les communiants à $1.50, une piastre et demie la douzaine.

A. R. ROY,
187 rue St. Joseph.

La France et les Etats-Unis

L'installation de l'ambassadeur américain en France

Les presidents Faure et Mackinley

Paris, 28.—Le président Faure a reçu officiellement le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, le général Horace Porter, qui a présenté sa lettre de créance. La réception a eu lieu à cinq heures et dix minutes de l'après-midi.

Peu après cinq heures un détachement de cuirassiers avec trois voitures, dont l'une contenait M. Crozier, directeur du protocole, et M. Mohard, introducteur des ambassadeurs, sont allés, rue de Madrid, chercher le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, qui était l'hôte du général Windsow, pour le conduire à l'Elysée. A l'arrivée du général Porter, la musique de la garde républicaine a joué la "Marseillaise" et le poste a présenté les armes. L'ambassadeur descendit de voiture et M. Crozier le conduisit au grand salon où il fut immédiatement présenté au président Faure auquel il remit sa lettre de créance. Ce document est libellé comme suit :

"William MacKinley, président des Etats-Unis d'Amérique, à Son Excellence Félix Faure, président de la République française :

"Grand et bon ami,

"J'ai choisi M. Horace Porter, l'un de nos distingués citoyens, pour résider près du gouvernement de Votre Excellence en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique. Il est très au courant de tout ce qui concerne les intérêts des deux pays et de notre désir d'entretenir l'amitié qui existe depuis si longtemps entre nous. Connaissant son haut caractère et ses capacités, j'ai toute confiance en lui. Cela me permet d'espérer qu'il fera constamment tous ses efforts pour sauvegarder les intérêts et la prospérité des deux gouvernements et de cette façon rendre sa mission acceptable à Votre Excellence. C'est pourquoi je prie Votre Excellence de l'accueillir favorablement, d'accorder toute croyance à ce qu'il vous dira en notre nom et au sujet de l'assurance qu'il est chargé de vous exprimer relativement aux voeux que ce gouvernement forme pour la prospérité de la France.

"Que Dieu ait Votre Excellence en sa sainte garde.

"Votre bon ami,

"WILLIAM MACKINLEY.

"Washington, 31 mars 1897."

Le général Porter, en présentant sa lettre de créance, a dit en français :

"Monsieur le président,

"J'ai l'honneur de vous présenter la lettre par laquelle je suis accrédité come ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique. C'est une grande satisfaction pour moi de représenter la principale république du nouveau-monde au siège du gouvernement de la principale république de l'ancien monde. J'ai été chargé du très agréable devoir de vous présenter les bons et cordiaux souhaits de l'éminent citoyen récemment installé comme premier magistrat des Etats-Unis d'Amérique et de vous exprimer l'assurance de la parfaite considération qu'il a pour votre personne, et de la haute estime dans laquelle il tient le peuple français. La forme similaire des gouvernements de nos pays respectifs, la foi qu'ils ont dans les institutions politiques libérales et le grand intérêt que l'un et l'autre portent à la liberté, aux droits et à la prospérité de ses concitoyens, ont créé entre nos deux peuples des liens de sympathie durable. L'alliance formée par les deux pays, quand la république américaine était dans son enfance, le sang versé en commun pour la cause de la liberté humaine et la traditionnelle amitié qui s'est continuée depuis une si longue période, ont établi des relations d'amitié que le temps ne pourra jamais effacer.

"J'ai le plaisir de vous assurer que je ne représenterais pas sincèrement les sentiments de mon gouvernement ni ceux peuple américain si je manquais d'employer tous les moyen qui sont en mon pouvoir pour encourager et rendre plus fortes les bonnes relations qui maintenant existent heureusement entre nos deux républiques soeurs. Dans l'espoir que nos deux gouvernements continueront à agir en comp...e harmonie, je vous prie d'accepter personnellement l'assurance de mon profond respect."

LA RÉPONSE DU PRESIDENT FAURE

Le président Faure a répondu dans des termes à peu près semblables. Il a exprimé sa satisfaction au sujet des sentiments dont le général Porter a ensuite présenté M. Henry Vignaux, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis ; M. Scott, deuxième secrétaire ; le colonel Kellog, attaché militaire, et le lieutenant Simms, attaché naval. La cérémonie a duré un quart d'heure.

Quand le général Porter s'est retiré, la musique de la garde républicaine a joué la "Washington Post March." L'ambassadeur fut ensuite reconduit rue de Madrid avec le même cérémonial et escorté par le détachement de cuirassiers.

Un peu plus tard, le général Porter s'est rendu auprès de M. Hanotaux, le le ministre des affaires étrangères.

Un incident sans précédent a marqué la cérémonie de la remise de la lettre accréditant le général Porter comme ambassadeur des Etats-Unis en France. Ce dernier demanda à prononcer son discours au palais de l'Elysée en anglais, ainsi que l'avait fait le prédécesseur du général Porter, M. James B. Eustus. Mais le directeur du protocole déclara que le discours devait être prononcé en français, et le général Porter dut se soumettre. Bien que dans quelques occasions semblables les ministres des Etats-Unis aient parlé en français, c'est la première fois que la chose a été exigée et formellement maintenue par la présidence.

Pas de pellicules

ni de démangeaison de la tête, chez les personnes qui font usage du LUBY. 50 centins la bouteille.

Aux messieurs

Voulez-vous avoir un beau tweed ou une belle serge, allez de suite chez
FAGUY LÉPINAY & FRÈRE.

Aux Femmes Votre docteur a-t-il failli de vous guérir? Je suis une Sage Femme d'expérience, et je connais un Traitement Domestique qui ne peut manquer de vous guérir. J'enverrai GRATIS privément tous les conseils et descriptions sur réception de l'adresse, accompagnée d'un timbre-poste. Les femmes qui ont besoin d'assistance sont celles que je veux atteindre, et j'adopte ce moyen, parce que je puis expliquer parfaitement, par lettre, l'efficacité de mes remèdes. Mad. E. DUBOIS, 578 Rue St. Paul, Montréal. Malades

Le Roi des Tapisseurs DU CANADA.
Notre livret "How to Paper" et un assortiment d'échantillons de Tapisseries pour Résidences, Eglises, Bureaux, Salles Publiques, Hotels, ou Magasins, seront envoyés franco sur demande. Ecrivez une carte postale disant quelles chambres vous voulez tapisser et le prix que vous voulez payer, à
C. B. SCANTLEBURY,
Boite 800 Belleville, Ont.
Nous payons le transport.

EXAMEN PRELIMINAIRE

L'EXAMEN PRELIMINAIRE des jeunes gens et des jeunes personnes qui veulent être admis à l'école Normale Laval, en septembre prochain, aura lieu à l'école normale JEUDI, le 3 JUIN prochain, à 10 heures du matin.

TH. G. ROULEAU, ptre,
Principal.
Québec, 26 mai 1897.—6.

EPARGNEZ DE L'ARGENT SUR BICYCLES NEUFS

Ramblers
Crescents
BICYCLES PLEINE GRANDEUR POUR HOMMES OU FEMMES, $40
Bicycles de seconde main de $5.00 et plus.
Agents exclusifs pour la Province des marques suivantes: CRESCENTS RAMBLERS
Catalogues illustré de bicycles et accessoires de sport franco sur demande.
T. W. BOYD & SON, 1683, Notre-Dame, Montréal
V. & B. Sporting Goods Store, Agents, Québec

Dans l'Affaire de
La Succession CHARLES BERTRAND & CIE
En Liquidation.
GRANDE VENTE A REDUCTION !
OCCASION EXCEPTIONNELLE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
Il a été décidé de vendre à bas prix et sans réserve, tous les
PRODUITS MANUFACTURÉS
des Usines Charles Bertrand & Cie, Ile Verte, consistant en Voitures à planches, Roues de voitures de charge et de promenade, Essieux ;—Machines à battre doubles et simples, Cribles, Séparateurs, Charrues ;—Presses à foin et herses marines, Machines à carder, Mécanismes de scies rondes, Turbines, etc.
Un lot de Fer en barres.
Un Bateau de première classe avec sa Voiture.
Machines à faire le bardeau.—Planches et Mardriers d'érable, merisier et épinette.
Une quantité considérable de Foin et Paille.
On vendra aussi à grande réduction sur les lieux mêmes, tous les produits de la Manufacture Bertrand, qui sont restés en consignation dans les différentes paroisses du district. Toute offre qui nous sera faite sera prise en sérieuse considération.
LES IMMEUBLES DE LA MEME SUCCESSION
seront aussi prochainement annoncés en vente. Ils comprennent Usine à bois, Fonderie, Atelier de machinistes, Entrepôts, Sècheries, et leurs dépendances, ainsi que
MOULINS A FARINE ET A CARDER
et un grand nombre de Fermes en culture et de Terres en partie défrichées.
Correspondances et offres sollicitées
GEO. LEFAIVRE,
LEFAIVRE & TASCHEREAU, Comptables et Liquidateurs. LIQUIDATEUR,
14, rue du Porche, Québec

DEMANDEZ
Le Sirop du Dr Hill
POUR LE RHUME, LA GRIPPE, ETC.
En vente partout 20c la Bouteille
avril—

Elz. Savard

PROPRIETAIRE D'ECURIE DE LOUAGE
M. Elzéar Savard informe le public qu'il tiendra, comme par le passé, une écurie de louage où les plus difficiles pourront avoir satisfaction, car les voitures les plus nouvelles sont son ambition, et il sait se les procurer pour satisfaire sa clientèle. Ceux qui voudront avoir des chevaux appariés (span) trouveront aussi chez lui ce qu'il leur faudra.
BICYCLES A LOUER
Aussi, il offre à louer des bicycles pour messieurs et dames, à des prix très modérés, soit à l'heure ou à la journée. C'est une bonne aubaine pour les amateurs de ce genre de sport ; car quoi de plus amusant que d'aller faire un tour en bicycle à la campagne par une belle tournée.
Boulevard Langelier, coin St-Valier .... Telephone 2049
20 mai—15j-3fs

Nouveaux Tapis : Nouveaux Prelarts
CHEZ
P. J. COTE
SUCCESSEUR BEHAN BROS
VIS-A-VIS LA BASILIQUE
Nous désirons attirer l'attention du public sur notre magnifique assortiment de tapis et surtout sur les bas prix que nous les avons marqués :

Tapis tapisserie	à	22c	valant 35
Tapis tapisserie	à	35c	" 50
Magnifiques patrons	à	50c	" 75
Les meilleures qualités	à	75c	" 95
Tapis Bruxelles	à	88c	" 1.10
Tapis Bruxelles	à	99c	" 1.25
Les meilleures qualités	à	1.25c	" 1.50

Notre stock étant absolument neuf, les patrons et les dessins sont garantis les plus nouveaux.
Prélarts anglais de toutes largeurs, depuis 25 cts en montant.
AUSSI
400 paires de Rideaux en points, depuis 45 cts en montant.
Crétonne, Etoffes à rideaux, Tapis de tables, Portières, un choix immense, Poles pour châssis, Rouleaux, Garde-soleil, etc., etc.
P.-S.—Demandez surtout nos Tapis carrés de toutes dimensions.
INVARIABLEMENT QU'UN SEUL PRIX.

ANNONCE DE F. SIMARD
Nouvelles... Marchandises d'Eté.....
A DES PRIX POPULAIRES
Mousseline Organdy,
Toile à Robes
Uni et Fantaisie,
Nouveautés en Toiles,
Dernières productions Suisses et Françaises, couleurs naturelles, avec barre de fantaisie.
Guillaumes Zephyr,
Magnifique assortiment de patrons barrés ou carreautés.
Boleros en Dentelles,
Parasols, etc, etc.
Commandes par la Malle promptement executées
Agent pour les Patrons BUTTERICK
UN SEUL PRIX — Téléphone 2157
F. SIMARD
—137—
RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
28 mai—

Compagnie Ostreicole
DE QUEBEC
AVIS AUX ACTIONNAIRES
DANS L'ASSEMBLEE DES DIRECTEURS de la Compagnie Ostreicole de Québec, tenue le 18 mai, il a été résolu :
Qu'un versement de 25 p. %, soit $12.50 par action, soit appelé, payable d'hui au 15 Juin prochain, pour payer les dépenses des travaux de construction du barrage du Barachois de Carleton, qu'il est très urgent de terminer, etc.
FELIX GOURDEAU,
21 mai—4-2fs Secrétaire.

Compagnie Ostreicole
DE QUEBEC
AVIS AUX ACTIONNAIRES
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires de la Compagnie Ostreicole de Québec aura lieu le Mercredi, 9 Juin prochain, à 3 heures précises, au bureau de M. Arthur Toussaint, coin des rues St-Paul et Dalhousie, pour prendre connaissance des affaires générales de la Compagnie et nommer les directeurs pour le prochain exercice.
Pour le président, J. BLANCHET.
FELIX GOURDEAU,
21 mai—4-2fs Secrétaire.

Pour la Premiere Communion
UNE
BELLE OCCASION
AFIN d'attirer l'attention du public sur notre nouvel atelier de photographie, nous avons fait une réduction de nos prix sur les photographies des enfants faisant leur première communion cette année,
L. P. GOUGE
Coin des rues
Saint-Jean et Saint-Eustache
Entrée rue Saint-Eustache.
19 mai—1m

FEUILLETON DE *L'EVENEMENT*
No. 38

MAUDITE !

DEUXIEME PARTIE

Et quelle délicatesse n'avait-elle pas eu pour lui en lui remettant l'argent emprunté pour lui au vieux Mornas sur les instances de la générale !

Et il avait pris cet argent que les deux nobles femmes n'avaient pu rendre qu'au prix de nombreuses privations ;—il l'avait accepté sans rougir et l'avait porté à Hélyett qui l'eut bientôt gaspillé pour satisfaire quelques caprices.

N'était-ce pas horrible, cela ?

Et, tandis qu'il faisait ainsi un retour vers le passé ;—tandis qu'affaissé sur un divan bas, dans un coin du boudoir, il rappelait ces pénibles souvenirs, Hélyett, loin d'éprouver pour Roger aucune pitié, ne songeait qu'à le précipiter tout à fait dans le gouffre béant ouvert sous ses pas.

Elle n'aimait plus Roger ;—tout son coeur allait à ce Daniel qu'elle adorait ;—toutes ses pensées étaient remplies de ce nouvel amour qui la faisait vivre.

Le jeune étudiant revenait certainement ;—elle le sentait, elle en était sûre.

Elle avait hâte de le revoir ;—et dût-elle aller elle-même le retrouver, elle n'hésiterait pas une minute.

Deux jours se passèrent dans de mortelles angoisses ; deux jours pendant lesquels, enfermé dans son cabinet, Roger ne sortit pas.

Il avait peur de rencontrer le nègre ;—peur de se trouver en face avec le book-maker auquel il devait vingt-cinq mille francs, peur de tous les créanciers qui, du lever du jour jusqu'au coucher du soleil, se pressaient à la porte de l'hôtel.

Hélyett, au contraire, insoucieuse, indifférente à tout, n'en continuait pas moins ses promenades quotidiennes au bois et sur les boulevards.

Mais nulle part elle ne rencontra Daniel.

Le riche étudiant ne quittait plus le quartier des écoles, ne faisant pour toute promenade que le trajet de son hôtel à l'Ecole de médecine et de l'Ecole de médecine au Panthéon.

Il espérait toujours apercevoir sa bien-aimée Gisèle.

C'est ainsi qu'il l'appelait en son âme.

Et son coeur s'emplissait d'une joie infinie lorsqu'il la voyait parfois se diriger, pressée, vers sa demeure où l'attendaient sa grand'-mère et le vieillard, son compagnon habituel.

Que lui importait Hélyett à qui il ne songeait même pas et dont l'amour lui était profondément indifférent !

Certes il la trouvait belle, mais il n'éprouvait pour elle aucune sympathie.

Chaque jour, il recommençait la même promenade sans qu'il osât jamais parler à Gisèle.

La jeune fille le rendait timide.

Il se rappelait cette rencontre à l'église Ste-Geneviève, rencontre si imprévue dont il garderait à tout jamais le souvenir ! Il se rappelait les quelques mots qu'ils avaient échangés et la douleur triste des paroles de la jeune fille.

Oh ! combien il était heureux alors !

Depuis, il ne lui avait jamais parlé, et Gisèle, semblant le craindre, pressait le pas pour l'éviter.

Souvent Daniel l'avait suivie de loin jusqu'à sa porte, était passé et repassé devant la maison qu'elle habitait, espérant apercevoir derrière le rideau la silhouette gracieuse de la jeune fille.

VIII

Un matin, Hélyett se leva de meilleure heure que de coutume. Elle devait assister, dans l'église Ste-Geneviève, au mariage d'une jeune fille fort riche et d'un secrétaire d'ambassade, ancien et presqu'intime ami de Roger et quelque peu allié à sa famille.

Malgré la gêne dans laquelle elle se trouvait, Hélyett par pure vanité féminine, avait contracté à nouveau de fortes dettes chez sa couturière.

Les invités étaient nombreux, riches et la cérémonie devait être fort brillante.

On parlait beaucoup de Mlle Rose-des-Bois comme devant se faire entendre à l'orgue.

Et le talent de la jeune étoile attirait à ce mariage beaucoup de monde.

Dès dix heures, une foule énorme emplissait l'église Ste-Geneviève où le tout Paris élégant s'était donné rendez-vous pour assister à ce magnifique mariage et plus encore, peut-être, pour entendre la célèbre cantatrice.

Gisèle, qui avait achevé de donner ses leçons, se mêla à la foule qui attendait la mariée avec une impatience gouailleuse.

Toujours vêtue de noir, sa petite toque de loutre posée sur sa tête fine, Gisèle était adorable.

Près d'elle passa cette superbe Rose-des-Bois, aussi blonde qu'elle était brune, et d'une beauté si parfaite que la jeune fille en fut éblouie.

Leurs regards se rencontrèrent.

Une émotion poignante étreignit le coeur de Gisèle.

Involontairement elle avait tressailli en plongeant son regard sombre dans les yeux bleus de Rose-des-Bois.

La cantatrice, elle aussi, avait été profondément émue et remuée, et les deux jeunes femmes avaient, sans se connaître, échangé une douce et chaude caresse.

Puis, l'actrice passa, répandant autour d'elle un discret parfum de violette.

On entendit encore un frou-frou de soie, puis plus rien.

Rose-des-Bois perçant la foule, venait de monter à l'orgue.

La cérémonie fut splendide et les chroniques mondaines de tous les journaux de Paris s'en entretinrent pendant plusieurs jours.

Quand la mariée sortit, la même foule compacte se retrouvait sur les marches de l'église.

Gisèle n'avait pas bougé.

Ces belles dames, ces toilettes magnifiques la captivaient.

Son rouleau de musique sous le bras, ses petites mains enfoncées dans son manchon, elle contemplait, étonnée, mais sans envie, toutes ces choses si belles et si riches.

Malgré tout, une légère tristesse l'envahissait.

Jamais elle ne se marierait, elle !—Jamais elle n'aurait une belle robe blanche comme cette jeune femme qu'elle venait de voir passer et remonter en voiture.

Le flot des invités s'écoulait lentement.

Des femmes disaient :

—Avez-vous entendu chanter à l'orgue ? Quelle voix !

Une autre répondait :

—Magnifique !—C'est, dit-on, une actrice de l'Opéra-Comique.

Au même moment, Rose-des-Bois parut frôlant un peu Gisèle.

—C'est la chanteuse, dit un jeune homme en désignant de la main Rose-des-Bois qui remontait dans son coupé.

Gisèle entendit cela et son coeur se serra.

Une chanteuse !—C'était une chanteuse !—Une actrice !—Et elle éprouva comme un déchirement, des larmes vinrent trembler à la pointe de ses cils.

Une actrice !—cette belle jeune femme au visage si doux !—Etait-ce possible ! cela ?

Et la jeune fille, qui avait été élevée et qui vivait dans un milieu austère, ne comprenait pas que l'on pût suivre une telle carrière.

Bien souvent on lui avait vanté sa voix ; —bien souvent son professeur lui avait fait entendre que, pour peu qu'elle le voulût sérieusement, au lieu de donner presque pour rien des leçons de piano, elle pourrait, elle aussi, devenir une étoile.

Et la vieille Mme Randal, et le vieux Michal, auxquels Gisèle avait tout raconté, poussèrent les hauts cris.

Et pendant des semaines et des mois Michal s'attacha aux pas de la jeune fille.

Une peur atroce les avait saisis tous deux, la grand'-mère et le vieux cassier :—la peur qu'on vint leur prendre leur enfant.

Gisèle se souvenait de tout cela !—et elle avait gardé au coeur une pitié profonde pour toutes ces étoiles d'un jour qui, semblables à de brillants météores, illuminent un instant le firmament et disparaissent à jamais sans laisser de traces.

Puis tout à coup elle tressaillit.

En face d'elle, sur l'autre côté des marches de l'église, elle venait d'apercevoir Daniel,—ce jeune homme dont elle ignorait le nom et qui, depuis bien des mois, la suivait.

C'était lui qui l'avait abordé un jour et lui avait parlé avec tant de douceur et de discrétion.

Les yeux pleins d'extase, il la regardait, ne voyait qu'elle.

Cette foule élégante, qui défilait toujours, le laissait indifférent.

Tout son coeur et toutes ses pensées allaient à elle.

Tout à coup, comme il allait traverser pour se rapprocher de la jeune fille, une main, gantée de blanc, le retint.

Il se retourna brusquement.

—Où donc allez-vous si vite ? dit Hélyett dans un rire joyeux.

Suffoqué, il ne répondit pas.

La comtesse, vêtue d'un costume bleu pâle, coiffée d'une capote assortie, était vraiment éblouissante.

Sans façon, elle prit le bras de Daniel et l'entraîna.

Et d'une voix très douce, elle dit :

—Je vous emmène ;—vous allez venir déjeuner avec nous et nous accompagner, ensuite, au Bois.

—Excusez-moi, madame, mais je ne puis...

Elle répondit :

—Je le veux !

Et, d'un geste, elle fit avancer sa victoria.

—Montez, dit-elle.

Gisèle, songeuse, rentra chez elle.

Elle monta lentement quatre étages, s'engagea dans un couloir sombre et froid, au fond duquel elle s'arrêta et frappa, à une porte, deux petits coups secs.

L'aïeule la reçut dans ses bras.

—Je devine d'où tu viens, fit-elle d'un ton un peu grondeur.

L'enfant se tut.

La grand'mère reprit :

—Tu regardais, toi aussi, ce grand mariage, n'est-ce pas ?

—Oui, grand'mère.

—Michal, qui t'y cherchait, ne t'a pas rencontrée ?

—Je n'étais pas dans l'église.

—Ah ! vraiment ;—alors tu admirais les toilettes de toutes les belles dames et celle de la mariée qui est, dit-on, fort belle ;—nos voisines sont revenues éblouies.

Et elle ajouta presque triste :

—Comme tu serais belle ainsi, toi, ma Gisèle !

La jeune fille ne répondit point, mais une ombre profonde descendit sur son front.

Elle s'assit auprès d'un petit poêle de fonte sur lequel le déjeuner réchauffait.

Elle paraissait très lasse ; et sans prononcer une parole, les yeux un peu vagues, elle regardait distraitement la flamme du foyer.

Jamais elle ne s'était sentie aussi triste, aussi malheureuse, aussi abandonnée ;—quelque chose s'était tout à coup brisé en elle.

Elle eût voulu pleurer, pleurer longtemps, dans la solitude de sa petite chambre.

A suivre

No. 5 FEUILLETON DU SAMEDI

Yvonne de Kerhouarn

PREMIERE PARTIE

EN DÉTRESSE

III

HENRI GUYON

Mais déjà Armand avait repris ses fonctions à bord de la Mouette. Le froid était devenu très rigoureux dès le lendemain du départ, et il avait fallu recourir à la vapeur pour doubler au plus vite les pointes de la Bretagne. On courait à cette heure sous toute expression, à la surface de l'Océan, gagnant le Nord du Portugal. Une semaine s'écoula ainsi sans permettre aux deux hommes de reprendre leur entretien.

Mais à la hauteur du cap Trafalgar, le vent d'Ouest reparut, chassant le souffle glacial de l'aquilon et aidant à l'entrée du yacht dans le détroit de Gibraltar. Le jour même où la Mouette passa en vue de Cadix, Guyon donna l'ordre d'éteindre les feux et l'on se remit à naviguer sous la toile.

On était dans la Méditerranée, et les tièdes des influences du climat permettaient désormais les longues conversations sur le pont, même sous les étoiles.

Henri profita donc de l'occasion qui lui offrait une lettre de madame Raingault à son fils, que celui-ci trouva à Palma où la Mouette avait relâché.

La mercière, après le doux bavardage auquel se livrent habituellement toutes les mères, demandait à son fils une longue lettre pour elle et pour Marie Jeanne promettant une non moins longue épître de la jeune fille. Puis elles les rencontrars du pays et, comme elle était rentrée à Paris pour les soins de son petit commerce, elle se livrait à des commentaires moins gais, pressant le jeune homme de hâter son mariage et, pour ce faire, de ne point ménager les occasions de rappeler à " Monsieur Henri " la promesse qu'il avait faite de demander pour lui la main de l'orpheline.

—Vous voyez, capitaine,—dit gaiement Raingault,—que maman est infatigable. Elle revient sans cesse à la charge.

Et, tendant la lettre à Guyon, il appela son attention sur un fragment de la missive.

Du moins, elle parut telle à Guyon, dit timidement :

—Ne m'avez-vous pas raconté que madame de Kerhouarn était en fort mauvais termes avec son mari ?

Raingault eut peur des conséquences que pouvait entraîner sa proposition. L'esprit est toujours conduit par la logique dans les sens du pire.

Il conclut par là au déjà des prémises et ajoute à ce qu'il a reçu. C'était le cas pour Henri Guyon. Un simple rapprochement d'idées l'emportait à faire de madame de Kerhouarn la complice du notaire Bruslé dans l'hypothèse abominable d'un crime commis par celui ci.

—Je vous ai dit cela, en effet, reprit Armand,—mais Dieu me garde de laisser entendre que madame de Kerhouarn ai été pour quelque chose dans la fin aussi douloureuse que prématurée de son mari. Je ne voudrais pas que mes paroles vous le fissent croire.

—Je ne le crois pas, non plus,—répondit le lieutenant de vaisseau.—Je me borne à rapprocher des faits et des coïncidences.

Là se borna, pour ce jour-là, l'entretien des deux hommes sur ce sujet délicat.

Reprenant la lettre de madame Raingault, Guyon renouvela à son ami la promesse de tenter, dès leur retour, auprès de madame de Kerhouarn, la démarche définitive qui devait assurer le bonheur du mécanicien en lui procurant le consentement nécessaire à son union avec Marie-Jeanne.

Cependant la *Mouette* avait fait du chemin. Elle avait atteint les côtes de la Corse où Guyon possédait un fort beau domaine. Elle fit une relache de dix jours à Ajaccio, puis remonta vers Nice et le littoral de la Provence. Le marin avec une sorte de fièvre, le désir d'assister aux fêtes du Carnaval.

Il était nerveux, agité. Jamais encore Raingault ne l'avait vu cet aspect. Il s'en alarma même, ne craignant que ce ne fût l'indice de quelque maladie latente, tout au moins d'un changement pénible dans l'humeur jusque-là insouciante et égale d'Henri.

Ses inquiétudes s'accrurent quand il le vit se jeter avec fougue tout à fait en dehors de son caractère dans le tourbillon des plaisirs ardents que ramène le retourde et chaque saison sur les rives de la mer bleue. Guyon en effet, jusque-là fort indifférent aux bruyantes et factices démonstrations de la joie populaire, semblait gagné par l'enthousiasme de la foule et se prodiguait aux batailles de fleurs et de confetti, aux vegliones, en un mot dans tous les occasions où la multitude trouve à se distraire.

Cette espèce de fureur à se dépasser ne dura guère. L'ancien marin ne devait point se sentir à l'aise au milieu de ce désordre car, brusquement, il coupa court à ses prodigalités et à ses folies et, poussant d'un extrême à l'autre, se montra aussi taciturne, aussi sombre qu'il venait de se montrer bruyant et agité les jours précédents.

Armand Raingault ne comprenait rien à ce changement imprévu.

Il fut plus surpris encore lorsque, vers le milieu de février, Henri lui annonça qu'on allait repartir.

—Où comptez-vous aller ?—demanda-t-il simplement.

—Je n'en sais rien,—répliqua le patron de la Mouette.—Je m'ennuie ici et n'ai pas de but précis. Nous irons droit devant nous au hasard à Constantinople, en Egypte, peu importe. Peut-être même pousserons-nous jusqu'aux Indes ?

Raingault ne fit aucune objection, mais son cœur se serra.

Un voyage jusqu'aux Indes, c'était six mois au moins de perdus pour lui. On était au milieu de février et, si prompt que fût le retour, il ne fallait pas espérer revenir avant le mois d'août. C'était la première fois que la rentrée en Bretagne subirait un pareil retard

Et c'était par une simple caprice d'homme riche qu'Henri Guyon jettait ainsi le trouble non seulement dans sa propre existence, mais dans celle des hommes qu'il s'était attachés. Adieu les doux projets, les chères espérances, Il fallait renoncer aux joies du mariage, peut-être même renoncer à la promesse d'intervention que Guyon avait faite si spontanément lui-même.

Et, pourtant, quelque tristesse qu'il en ressentit, le jeune mécanicien ne voulut pas juger son chef et son ami.

Une semblable transformation était trop brusque, trop complète pour qu'on put l'expliquer par des causes ordinaires.

—Ha ! ha ! fit Guyon, soudainement [illegible] de temps mon-

leur de Kerhouarn. [illegible]-en touché cette ente ?

—Un peu moins de trois ans, capitaine!

Tous deux se turent. L'officier de marine réfléchissait profondément. Le mécanicien, lui, semblait comme effrayé de la gravité de ce qu'il venait de dire. Venant après la révélation des soupçons, auxquels donnait lieu la stupéfiante chance de Bruslé une telle parole paraissait les confirmer.

L'homme que, jusqu'à ce moment, tous avaient connu humain, généreux, d'une égalité d'humeur admirable, ne pouvait être devenu ainsi le personnage versatile et fantasque qu'il venait de se révéler. Et Armand Raingault se demanda avec inquiétude si la raison de l'ancien officier de marine n'avait pas subi quelque atteinte aussi soudaine qu'inexplicable.

Mais là, précisément, gissait le problème, car rien n'indiquait dans la lumineuse intelligence de Guyon une perturbation quelconque. Il restait ce qu'il avait toujours été : excellent marin, aimable compagnon, gai causeur.

Force fut au jeune homme de se consoler en pensant que le maître du Castel-Blanc obéissait à une pensée secrete. C'était peut être une épreuve qu'il imposait à son équipage ou une gageure qu'il soutenait.

Consolation médiocre, en vérité, qui ne pouvait prévaloir contre la désagréable évidence des faits, car le yacht avait repris sa route et la poursuivait au gré du caprice qui le dirigeait.

Ce fut ainsi qu'au cours de ce voyage sans but, on fit des escales sans raison, on toucha terre sur les côtes d'Italie et de Cicile, on relâcha à Alger, puis à Tunis, on courut dans les îles Ioniennes, à Triste, à Venise, dans l'Archipel, jetant ici l'ancre pour des semaines, là, le levant au bout de quelques heures, sans intérêt comme sans direction.

Et, finalement, comme on touchait aux portes de Bosphore, un ordre de Guyon fit rebrousser chemin à la Mouette qui s'élança vers Suez

—Allons !—pensa tristement Raingault,—le sort en est jeté ! Caprice ou folie, ça tient toujours, nous voici partis pour les Indes !

Et, raillerie cruelle du sort, le ciel semblait se plaire à favoriser cette folie ou ce caprice.

Le yacht, depuis son départ de Binic, n'avait eu que du beau temps. Pas une parle, pas un trouble de la mer n'avait contrarié sa marche. Les éléments semblaient conjurés pour l'entraîner à quelque lointaine aventure, à quelque imprudence fatale.

Le 1er mars, la " Mouette " passa en vue de Chypre et s'élança résolument vers l'Egypte.

Elle n'avait pas plus tôt perdu de vue l'île aujourd'hui anglaise, que le vent jusqu'alors favorable, fit une brusque saute. Il passa au Sud et, tout de suite, se mit à souffler en tempête. En moins d'une heure, la mer changea d'aspect. Des lames énormes, comme en apparfois la Méditerranée, se mirent à balayer de bout en bout du navire. Malgré la force de sa machine, le yacht fut adressé vers le Nord et ramené en arrière.

Guyon s'acharna à la lutte. C'était un fier marin et il ne voulait pas qu'il fût dit qu'il avait reculé devant l'ouragan.

On avait diminué le gréement autant qu'il était possible. La vapeur seule, dirigée par le génie de l'homme, était aux prises avec les forces de la nature déchaînées.

Ce fut une belle lutte où l'énergie virile tint tête à la fureur des éléments.

Elle se soutint douze heures en pure perte, De quelque habileté que fissent preuve les marins de la Mouette, ils durent reculer devant la tempête lorsque Raingault vint annoncer à Guyon que l'arbre de couche de l'une des hélices était faussé et que son frottement inégal courait le risque d'entraîner de graves avaries dans la coque du steamer. En même temps on s'apercevait que le charbon embarqué pour un simple voyage d'agrément n'allait pas suffire à alimenter les chaudières dans cette effroyable bataille contre l'eau vengeresse et le ciel croulant.

—Allons !—dit Henri, après avoir visité les machines,—nous n'avons plus qu'une aide à notre service, reprenons la route du Nord.

La Mouette vira donc sous le fouet de la tourmente et se mit à fuir dans le vent.

Et la mer, comme si elle eût voulu célébrer sa victoire, en narguant cette fuite, se mit à suivre le navire de ses sifflements sarcastiques, le couvrant de paquets formidables, du brouillard et du pulvérin de ses embruns.

Mais la Mouette était un bon bateau solide et défiant les violences d son ennemie.

Lorsque Guyon vit cet acharnement de mer, il se mit à rire. Sa belle gaîté d'autrefois lui revint. L'homme des beaux combats renaquit en lui.

—Ah !—s'écria-t-il,—il ne sera pas dit que le vent m'aura chassé devant lui et que j'aurai utilisé la vapeur pour courir plus vite. Je veux qu'il me porte.

Et, comme on était au troisième jour de la tempête, dans les cercles dangereux des Cyclades, il fit éteindre de nouveau les feux et arborer la toile, ainsi qu'il l'avait fait partir de Binic.

La *Mouette* semblait y prendre goût et s'animer. Elle y mit de la coquetterie

Alors ce fut une course folle, désordonnée, d'une témérité inouïe et qui fit dire à tous les vaisseaux qu'on rencontra que ces gens-là devaient être devenus fous de peur. Le yacht se rua à travers les paquets de mer, bondissant sur les vagues, sans réduire une seule fois sa mâture. Au contraire. Par une suprême bravade, il mit sur lui tout ce qu'il pouvait de voiles, et le vent eu beau jeu dans cette effronterie du téméraire bateau.

La *Mouette* on ne s'arrêtait plus. Elle justifiait son nom et volait à travers la bourrasque. A vrai dire, elle y laissa des plumes. Ses mâts de perroquet y restèrent. Sa dunette souffrit du choc des lames. Mais ce fut le vent qui se fatigua le premier, et comme on atteignait la Sicile, il s'arrêta, laissant le yacht profiter de la nappe bleue et paisible qui s'alanguissait de nouveau vers le Nord.

—Maintenant que nous n'avons plus besoin de lui,—fit gaiement Henri,—remettons-nous au régime de la vapeur.

On ralluma les feux et l'on se porta aussi vite que l'on put vers les chantiers de la Seyne, afin d'y procéder aux réparations urgentes.

Elles retinrent les touristes jusqu'aux premiers jours d'avril et l'équinoxe, avec ses surprises violentes, passa sans que la Mouette eût à en souffrir.

Guyon mit à profite ce retard pour aller revoir ses terres de Corce. Il emmena Armand Raingault avec lui et cette promenade permit au jeune mécanicien de recouvrer toute la confiance qu'il avait à son patron. Jamais, en effet, Henri ne lui parut plus bienveillant, plus affectueux. Aussi, tout en reprochant les soupçons qu'il avait conçus à son endroit, Armand se crut il fondé à conclure que Guyon avait dû traverser quelque crise fâcheuse pour son caractere.

Et ce voyage commencé sous de pénibles auspices se termina le plus heureusement du monde, au delà même des souhaits qu'aurait pu former la fiancé de Marie-Jeanne.

En rentrant à la Seyne pour reprendre la mer avec le yacht, Guyon dit en effet à son compagnon.

—Mon cher Armand, je me rends parfaitement compte que j'ai été fort désagréable pour mon équipage et pour mes amis.

—Lai sez donc, -interrompit Raingault.—Est-ce qu'on parle de cela ? Qui n'a pas plus ou moins ses inégalités d'humeur ou ses fantaisies ?

—C'est précisément de quoi je m'accuse,—reprit Henri,—et j'entends réparer l'ennui que j'ai pu causer à tous.

Il s'interrompit et, pendant quelques instants, se mit à rire d'un rire sonore.

—Vous ai-je assez épouvantés tous avec mon idée d'aller aux Indes ? Si vous aviez pu voir les têtes que vous faisiez à cette annonce !

—Dame !—reprit Armand,—il y avait de quoi. Un voyage aux Indes, c'était au moins six mois de retard au retour.

—Oui,—reprit Henri redevenu grave. —Je n'y ai réfléchi qu'au moment où la tempête du Sud, comme un avis de Dieu, est venue me montrer à quelle stupide injustice allait m'emporter mon caprice. C'est alors que je me suis décidé à rebrousser chemin. En sorte que..

Il fit une pause, afin de mieux juger de l'effet que la bonne nouvelle allait produire. Puis il ajouta :

—En sorte que nous allons reprendre sans arrêt la route du Nord et rentrer tout droit à Binic, un mois plus tôt qu'à l'ordinaire. Tout le monde touchera sa paie pour ne rien faire. Mais c'est un caprice du moment. Je veux voir le printemps de Bretagne.

IV

SOIR DE PRINTEMPS

A Etables, la vie demeurait monotone, sans secousse, sans la moindre interruption du programme d'ennui qui paraît tracé tout exprès pour les gens de province qui ne savent pas trouver dans leurs occupations journalières le charme qui les embellit.

Madame de Kerhouarn n'avait pas fait une seule absence depuis le mois de janvier et l'on était en avril. Jamais on ne l'avait vu si fidèle au manoir.

Depuis la journée mémorable où elle avait, pour la seconde fois, sondé les intentions, de sa fille au sujet du notaire-elle n'était plus revenue sur ce sujet scabreux. Peut être voyait-elle sur les traits d'Yvonne l'implacable résolution de refus et n'osait elle point aborder le difficile problème. Il était manifeste, pourtant, qu'elle était fort mal à son aise, car elle semblait vivre dans une transe perpétuelle.

Si mademoiselle de Kerhouarn échappait à la maussade humeur de sa mère, en revanche Marie-Jeanne la subissait à tout instant et à tout propos.

La châtelaine du Bois d'Amour n'avait guère qu'elle pour lui servir de souffre-douleur. Elle ne perdait pas une occasion de molester l'orpheline, de lui reprocher sous toutes les formes les bienfaits de l'éducation qu'elle avait reçue. Plein de déférence envers sa sœur de lait, contenue par le souvenir du pauvre mort qui avait été son bienfaiteur et qui n'était plus là pour la défendre, la fille des Pleurien dévorait les affronts en silence et comprimait les furieuses révoltes qu'elle sentait bouillonner en elle. Que de fois ne s'était-elle pas enfuie pour cacher les larmes de honte qui gonflaient ses paupières ! Que de fois n'avait-elle pas formé le projet de déserter ce foyer où elle n'était plus qu'une étrangère !

Mais alors l'image d'Yvonne se représentait devant ses yeux et elle se reprochait son ingratitude.

Qu'étaient ses chagrins auprès de ceux qui rongeaient l'âme de l'héritière aux côtés d'une mère sans cœur, sous la menace d'une union aussi disproportionnée qu'odieuse ? Et pourtant Yvonne ne se plaignait point, n'exhalait point son ressentiment. Elle restait fille pieuse et dévouée, s'efforçant d reconquérir le cœur de cette mère dénaturée.

Marie Jeanne ne trouvait plus alors qu'un remède à son ennui ; celui de l'épancher dans une âme toujours disposée à lui faire plus larges la part de son affection. Elle remontait dans sa chambre, et là, elle écrivait à madame Raingault des lettres qui, pour n'être pas longues, n'en étaient pas moins éloquentes et pressantes, la suppliant de hâter le retour d'Armand et de conclure enfin ce mariage qui, tout en assurant le bonheur commun des deux fiancés, la libérerait elle-même, du joug affreux sous lequel gémissait, grâce à la tyrannie de madame de Kerhouarn la reconnaissance très sincere que Marie-Jeanne professait à l'égard d'Yvonne.

Ces plaintes, la mercière se gardait bien de les communiquer telles quelles à son fils. Elle les atténuait du mieux qu'elle pouvait, estimant, non sans apparence de raison, qu'elles auraient pu jeter dans l'esprit d'Armand un trouble préjudiciable à l'accomplissement de ses devoirs envers son ami et son patron Henri Guyon.

Au reste de quoi eût-il servi servi au jeune homme de recevoir ces doléances ? Il ce serait mis l'esprit à la torture, le cœur en peine inutilement. N'était-il pas plus raisonnable de laisser courir le temps et s'épuiser la méchanceté de madame de Kerhouarn Aussi grande que fût cette méchanceté, elle n'irait pas jusqu'à s'opposer au mariage de Marie-Jeanne avec Armand,—opposition parfaitement dérisoire et qui ne pourrait faire du tort qu'à l'opposante elle-même, puisqu'elle n'avait aucun droit sur l'orpheline. Au surplus, l'hiver s'usait ou allait aux beaux jours et sur la fin de mai la *Mouette* rentrerait à Binic. Ce serait le moment d'agir. Jusque là, il n'y avait qu'à se résigner.

Elle pensait ainsi et elle l'écrivait à sa future belle-fille, l'exhortant de toutes ses forces à la patience, souvent contre le sentiment de l'orpheline qui se rongeait les poings et laissait échapper de sourdes imprécations contre ce qu'elle appelait la mollesse et la lâcheté de madame Raingault.

Un après midi d'avril, sa nature batailleuse l'emporta et dans une scène des plus orageuses avec madame de Kerhouarn elle se laissa emporta à une riposte tellement vive que la maîtresse du Bois-d'Amour, oubliant son rang, le respect qu'elle se devait à elle-même et le sentiment de sa dignité qui lui imposait des égards envers une enfant qu'elle tenait pour son inférieure, leva la main sur elle et la souffleta en présence des domestiques.

Folle de honte et de rage, Marie-Jeanne courut tout droit à sa chambre fit un tas de ses hardes qu'elle jeta dans une étroite valise et sans souci du lendemain, ni des ressources nécessaires à son existence, s'enfuit du vieux foyer des Kerhouarn en se jurant de n'y plus rentrer,

Elle traversa le parc, franchit le portail et se mit à suivre la route de Saint-Brieuc, bien résolue à prendre le train pour Paris où elle irait se jeter dans les bras de madame Raingault.

La providence permit qu'en traversant Binic, elle eût l'idée de passer devant la petite maison des Raingault. Elle voulait voir, rien de plus, sachant bien qu'en ce moment de l'année la maison était close, madame Raingault ne quittant guère Paris que vers la fin de juin ou les premiers jours de juillet.

Un cri de surprise et de joie lui échappa.

L'une des fenêtres du premier étage était ouverte et, penchée sur la barre d'appui la bonne mercière la considérait avec une profonde stupéfaction.

C'était la valise que Marie-Jeanne portait gaillardement qui avait causé cette stupeur de l'excellente femme.

Elle s'empressa de descendre et de débarasser l'orpheline qui se jeta toute sanglotante dans ses bras.

—Ah ! mon Dieu !—s'exclama madame Raingault épouvantée par cette entrée en scène,—que t'arrive-t-il, ma pauvre enfant ?

Et, prenant la valise des mains de la jeune fille, elle l'entraîna dans l'intérieur de la maison, où elle la fit asseoir sur un fauteuil. Puis, debout devant elle, elle se mit, à l'interroger du regard d'abord, car les question avaient beau se presser sur ses lèvres, elles n'en sortaient que par monosyllabes.

D'une voix saccadée, à mots hachés, Marie-Jeanne raconta la scène du matin.

—De sorte que,—fit la mère Raingault lorsque son interlocutrice eut terminé son récit,—tu t'es enfuie dans la maison ?

—Oui,—répondit sourdement l'orpheline,—j'en ai assez. Je ne peux plus en supporter davantage.

La vieille Parisienne ne formula aucun reproche, aucun blâme ne voulant point heurter de front cette farouche colère qui pouvait s'opiniâtrer dans la résistance.

En toutes choses, elle était femme de conciliation et de douceur. Elle se dit que le temps serait son auxiliaire.

—Et mademoiselle Yvonne,—se borna-t-elle à ajouter,—l'as-tu vue avant de partir ?

—Non,—avoua Marie-Jeanne en baissant la tête pour cacher sa confusion.

Madame Raingault ne triompha pas de cet aveu, ne s'en fit pas une arme pour écraser la jeune fille de récriminations.

Pourtant elle ne put réprimer un soupir qui s'exhala de ses lèvres et d'un accent où vibrait son chagrin elle demanda:

—Maintenant que comptes-tu faire ? Tu ne penses pas probablement à rentrer au château ?

—Je ne crois pas que ce soit possible à cette heure,—répondit l'orpheline,—que cette question, pourtant facile à prévoir, venait de jeter en une étrange perplexité

La mercière n'insista pas. Elle comprenait qu'il fallait laisser à Marie-Jeanne le délai moral nécessaire au regret de son coup de tête.

Car Marie-Jeanne avait dit vrai en déclarant qu'elle n'avait pas vu Yvonne avant de quitter le Bois d'Amour.

Au moment où s'était produite l'altercation violente à la suite de laquelle madame de Kerhouarn s'était oubliée jusqu'à souffleter l'orpheline, Yvonne était absente de la maison. Elle s'était rendue, selon les habitudes d'une vieille amitié, jusque chez l'abbé Kernel, ancien aumônier de la flotte et ami intime de M. de Kerhouarn, qui demeurait à Saint-Roch. L'abbé Kernel avait déjà plus de soixante ans. Il vivait avec une de ses sœurs, vieille fille que sa santé avait exclue du cloître, et une servante du même âge, dans une maison confortablement installée et qui, d'ailleurs, avait été un presbytère aux temps lointains où la paroisse de Saint Roch avait un racteur en titre comme celle d'Etables ou du Portrieux.

La maison, entourée de beaux arbres, n'était séparée du cimetière que par un grand mur, et le saint prêtre, pas plus que ses deux compagnes, ne paraissait incommodé ou attristé de ce voisinage funebre.

M. Karnel était depuis longtemps au courant des troubles du ménage Kerhouarn. A maintes reprises, il avait eu à porter des paroles d'apaisement ou de consolation à ce foyer si profondément désolé.

Mais, depuis la mort du chef de famille ses visites s'espaçaient et ce faisaient de plus en plus rares au manoir, soit qu'il éprouvât une antipathie insurmontable à l'encontre de la châtelaine, soit qu'il craignit, par sa présence, d'empirer la situation déjà si pénible d'Yvonne.

En revanche, sa porte restait ouverte et mademoiselle Octavie tenait toujours prêtes à l'intention de celle-ci, avec ses plus aimables sourires de douces paroles et des friandises de tout genre à la confection desquelles elle excellait.

Ce jour-là, précisément, Yvonne retenue par la conversation autant que par les sucreries s'était attardée au delà de l'heure habituelle. Si bien que quand elle vit le jour baisser et le soleil toucher la bordure de l'horizon, elle dut hâter le pas et même courir pour arriver au moment du dîner. Madame de Kerhouarn, en effet, n'aimait point attendre.

Elle éprouva, à vrai dire, quelque surprise de ne point sa sœur de la à table.

Mais outre que ce n'était point la première fois que Marie-Jeanne n'assistait point au repas, la difficulté d'interroger sa mere sur un pareil sujet fit reculer Yvonne.

Depuis qu'elles vivaient, à côté l'une de l'autre, sur ce pied de paix armée, les deux femmes n'échangeait guère que les paroles indispensables à leurs mutuels rapports.

Mais le dîner achevé, la jeune fille voulut connaître ce qui s'était passé et monta droit à la chambre de l'orpheline.

Ne l'y trouvat point, elle courut a l'office où elle apprit d'une des servantes que madame Raingault était arrivée a Binic dans la matinée parce qu'une dépêche de son fils lui avait annoncé pour ce jour-la la rentrée au port de la *Mouette*.

Et comme la domestique n'ajoutait point autre chose, ce renseignement suffit a rassurer Yvonne.

Si madame Raingault était de retour, Marie Jeanne devait être chez elle.

Mais la nouvelle que venait de lui donner la servante avait fait tressaillir mademoiselle de Kerhouarn.

La *Mouette* rentrait a Binic. Elle ramenait Henri Guyon.

Tout émue, la jeune fille se dirigea lentement vers cette partie du parc où se trouvait la terrasse dominant la mer.

Elle ne se demanda point pourquoi le yacht revenait ainsi deux plus tôt qu'à l'ordinaire. Elle ne fit aucune attention a ce moment de l'année, a ce printemps a peine commencé qui, grâce a la clémence anormale de la température, mettait déja aux branches des feuilles longues de plusieurs centimètres.

Incapable de réfléchir, dominée par le trouble qui l'avait envahie, elle gagna la terrasse.

Sept heures allaient sonner, et les journées très allongées avaient le doux crépuscule des saisons heureuses. En ce moment les arbres renaissants se livraient voluptueusement aux caresses des brises de terre et la mer, alanguie, roulait en paillettes, sur les lames courtes, les derniers rayons du couchant.

Une brume montait doucement des pores du sol détrempé par les pluies de mars et il réguait une fraîcheur assez vive sous les rameaux pleins de frisson de la seve. Yvonne serra étroitement sur ses épaules le fichu de laine dont elle se couvrait contre les atteintes de l'humidité. Accoudée au mur qui bordait la terrasse, elle s'abandonnait a la rêverie tandis que ses regards erraient sur l'immense plaine liquide déployée sous ses yeux.

Tout a coup ses yeux se fixèrent sur un point qui surgissait a l'horizon du Nord-d'Ouest et s'avançait en grossissant.

D'abord, ce n'avait été qu'une tache grise Puis la tache en s'allongeant, en se déchirant, avait révélé la fumée d'un bateau a vapeur. Bientôt après, les mâts et les vergues, lignes grêles et ténues, s'étaient montrés sur le fond bleu pâle du firmament. Maintenant le bateau tout entier s'avançaient, lançant ses jets plus noirs, forcant de pression sans doute, pressant sa course. Et, à mesure qu'il gagnait l'Est, les ombres de la nuit, plus sombres, marchaient à l'Occident, à sa rencontre, brouillant la voûte et fondant les ténèbres les silhouettes rocheuses du cap Fréhel, d'Erquy, de Pordic. Sous ce voile, la fumée, envolée en flocons, laissait des taches blanches qui se dissolvaient dans l'atmosphère pure en traînée derrière le navire. Un nom vint aux lèvres d'Yvonne.

—La *Mouette*,—prononça-t elle, inconsciemment.

C'était elle, en effet,—c'était la *Mouett* Elle accourait de toute vitesse, voulant sans doute doubler le môle avant qu'il fit entièrement nuit. Et dans ce qui restait clair de l'horizon, en même temps que s'éteignaient les paillettes de la mer converties en étoiles dans le ciel, le yacht se détachait en profil, avec l'exquise beauté de ses formes, l'élégance de ses lignes et la légereté de sa marche sur l'eau.

Il venait. Les rayons du couchant le prenaient de trois quarts à l'arriere et allumaient des reflets d'or sur les cuivres du bordage, des mâts, sur le vernis du pont et des bastingages. Un instant, le yacht parut tout en or, enveloppé d'une gloire fantastique, et Yvonne ne put retenir un cri d'admiration.

Et voila que le gracieux bateau cessa de souffler son haleine de charbon. Mademoiselle de Kerhouarn put voir des hommes grimper dans la mâture et, l'un après l'autre, toutes les voiles goëlettes ou carrées se déployèrent sur les vergues et le drises. La *Mouette* était coquette, Elle voulait rentrer aussi pimpante qu'elle était sortie.

Elle s'approcha de la côte, tout près, glissa avec nonchalance, se jouant de l'obstacle que lui opposait le vent d'Est, d'ailleurs très faible. Alors Yvonne vit a peu ses formes décroître, se brouiller, s'oblitérer et comme le navire atteignait le feu du môle de Binic, il s'effaça tout à fait. La nuit l'avait dévoré.

Pourtant Yvonne n'éprouva point, à le voir disparître, l'étrange douleur qu'elle avait éprouvée trois mois plus tôt sur le sur le rocher de la Comtesse. Cette fois, la nuit seule avait jeté son voile sur le yacht tranquillement abrité dans le port, et la jeune fille se disait, malgré elle, en songeant qu'elle pourrait le revoir, le lendemain, à la lumière du jour :

—Il est là !

Et, sans essayer de réagir, la jeune fille s'abandonna a cette pensée qui avait pour elle la douceur d'une caresse.

Oh ! l'admirable nuit pour les rêves ! Les souffles venus de l'Est de la terre, souffles du beau temps, n'avaient plus l'âpreté glaciale qu'ils ont enhiver,

La journée avait été fort chaude, d'autant plus chaude qu'à ce moment de l'année, les organismes ne sont point encore acclimatés aux rigueurs de l'été. Aussi les haleines des ténèbres prenaient-elles une suavité enchanteresse et, toutes chargées des senteurs de la vie végétale en éveil, grisaient-elles comme un parfum capiteux.

Yvonne subissait cette griserie, s'enivrait de ces effleuves qui ranimaient son âme en même temps que son corps.

Soudain son attention fut vivement sollicité au dehors. Un incident de peu d'importance en soi mais plein d'intérêt pour elle, venait de se produire.

Deux voix, deux voix de femmes, parlaient au-dessus d'elle, au pied du mur, sur le chemin vicinal.

Yvonne avait reconnu les voix.

—Voyons,—disait l'une, moitié suppliante moitié grondeuse,—tu n'as pas tant fait que de venir jusqu'ici pour t'en retourner ?

Et l'autre répondait avec un mélange de timidité et de colère :

—Non, non, je n'entrerai pas. Après et qui s'est passé, je ne peux pas rentrer. Je vous dis que je ne peux pas.

(*A suivre*)

Pas de têtes chauves

Ni de cheveux blancs chez les personnes qui font usage de LUBY. 50 centins la bouteille.

L'EXPERIENCE

Le Vin St-Martial fait brillamment son chemin et pourquoi pas ? Il est composé d'un vin très pur et d'extraits médicinaux les plus en vogue et les plus dispendieux en pharmacie. En effet nommer le Quinquina rouge, le Colombo, le Cola, le Coca, l'Orange amère, c'est dire l'efficacité du Vin St-Martial. En doutez-vous ? Faites-en l'essai ; il n'y a rien de si convaincant que l'expérience.

A. TOUSSAINT & Cie.

SI QUELQUE CHOSE EST CERTAINE PAIN-KILLER TUE LA DOULEUR

PAIN-KILLER

LE GRAND

Remede de Famille de ce Siecle

Pris a l'INTERIEUR il guerit—*Diarrhée, Crampes, Douleurs dans l'Estomac, Mal de Gorge, Froids Subits, Rhumes, etc., etc.*

Employé a l'EXTERIEUR il guerit—*Coupures, Contusions, Brulures, Entorses, Mal de dents, Douleurs faciales, Neuralgie, Rhumatisme, Engelures*

Aucun remède n'a obtenu une popularité si grande.—*Salem Observer.*

Nous pouvons témoigner de l'efficacité du Pain-Killer. Nous avons vu son effet magique dans le soulagement de la plus forte douleur ; et nous savons que c'est un bon remède.—*Cincinnati Enquirer*

Rien n'a encore égalé le Pain-Killer, le meilleur remède de famille qui soit en vente.—*Tennessee Organ.*

Il a un mérite réel ; aucun remède n'a acquis la réputation du Pain-Killer de Perry Davis pour faire disparaître la douleur.—*Newport News.*

Méfiez-vous des contrefaçons. N'acceptez que le véritable "PERRY DAVIS." En vente le prix est grande bouteille 25 cents. Très grande bouteille 50 cents.

OBTENIR DES MEUBLES

A Credit

Est tout aussi respectable et honnête que de payer comptant. Il y a bien des personnes qui se privent des meubles indispensables uniquement parce qu'elles n'ont pas d'argent dans le moment. N'attendez pas ; achetez à crédit ce qu'il vous faut. Votre crédit est bon chez nous Venez nous voir sans gêne.

MAGASIN OUVERT LE SOIR

Meubles Vendus à Crédit au Prix du Comptant

CHEZ **J. A. CANTIN**

325 — RUE ST-JOSEPH — 325

7 mai—1m Vis-à-vis la Congrégation

Les Cigarettes de . . .

J. M. FORTIER, MONTREAL,

Font une concurrence libre et loyale aux manufacturiers mono poleurs, elles sont supérieures aux autres marques sur le marché.

Creme de la Creme, Lafayette, Trilby, Gitana — DEMANDEZ-LES — Siberian, Sweet Moments, Chamberlain, Etc., Etc.

A. B. DUPUIS, Agent

190, RUE SAINT-PAUL

F. Holloway, Agent Général

Assurance contre le feu Caledonian Fire Insursnce Co'y (établie en 1805).
Assurance sur la vie London & Lancashire Life Assurance Co'y.
Assurance sur les vitrines Lloyd's Plate Glass Insurance Co'y.
Assurance contre le feu Northern Assurance Co'y.

TAUX COURANT LES PLUS BAS — — PROMPT RÈGLEMENT

British & Foreign Marine Insurance Co'y.
AUX IMPORTATEURS.—Polices ouverses émises à des taux favorables. Pertes et Profits payables à Québec.

Birkbeck Investment Security and Savings Co'y.
Dividende du Stock fixé de 6 p. c. entièrement payé,

..... ET .....

Partie de Dividende de 6 p. c. du Stock accumulé (derrier dividende, 11 p. c.) est à vendre.

Bureau : BATISSE DE LA BANQUE UNION

TELEPHONE 38

26 avril—1m

Pour la Ville et la Campagne

Petits Pouvoirs a Vapeur

L'engin et la Bouilloire debout sur un même socle en fonte, Portatif comme un poêle. Indispensable dans une boutique de charron, forgeron, menuisier, meublier imprimeur et autres.

Pour $180.00 vous aurez le tout prêt a marcher

AUSSI . . .

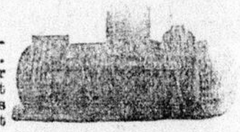

ENGINS et BOUILLOIRES pour manufactures et scieries, de toutes dimensions . . . Machines de toutes sortes pour travailler le bois. Turbines à l'eau et appareils et appareils et fournitures pour fromageries et beurreries. Huiles, Courroies de cuir et de caoutchouc, Poulies, etc.

CHS. A. PAQUET

No. 11, RUE ST-ANTOINE, B.-V., QUEBEC

3 mars—4m

P. C. LACASSE

De la maison (P. E. POULIN & CIE) Bijoutiers

OPTICIEN

42, rue la Fabrique

Haute-Ville, Québec

Pour prouver au public combien les services rendus ont été hautement appréciés, nous leur recommandons de consulter la liste ci-dessous de quelques-uns de nos clients à qui nous avons vendus des lunettes

RECOMMANDÉ PAR

(SIGNATURES)

Mgr TÉTU, Procureur de l'Archevêché.
Rév. F. FAGUY, Curé de Québec.
Rév. B. DEMERS, Curé de St-J.-B., Québec.
Sr. ST-EUGENE, Supérieure, Hôtel-Dieu.
" ST-JOSEPH, Supérieure, Hôpital-Général.
" STE-CHRISTINE, Supérieure, Srs de la Charité.
" MARIE DU M.-CARMEL, Sup., Bon Pasteur.
" MARIE DE JESUS, Supérieure, Franciscaines.
" MARIE DE L'ENFANT JESUS, Supérieure, Hôpital Sacré-Cœur.

(AUTRES REFERENCES)

Dr. VALLÉE, Professeur, Université Laval.
" TURCOT, " "
" MAROIS, " "
" GRONDIN, " "
" R. FORTIER, " "
" CHS. VERGE, " "
" B. BROCHU, " "
" C. SEWELL, " "
" W. BEAUPRÉ, oculiste. Dr. C. S. PARKE.
" GEO. W. JOLICŒUR, " F. BOULANGER.
" R. RINFRET, " A. ROUSSEAU.
" P. V. FAUCHER, " J. D. BROUSSEAU.
" J. E. LADRIÈRE, " A. FALARDEAU.
" A. ROBITAILLE, " FS. ROY.
" GARNEAU, " WATTERS.
" PAQUIN, " ET. LEBEL.
" GINGRAS.

et quantité d'autres.

Réparations de montres, d'horloges et de bijoux faites par un ouvrier de première classe. Instruments d'opticiens, téléscopes, longues-vues, jumelles marines de grande puissance, baromètres et thermomètres, loupes, etc., etc. Spécialité d'horloges à 8 jours et autres. Achats de diamants et bijoux, argent comptant.

17 mai.—4m.

Habillez-vous
Mais
Habillez-vous
Très bien

CELA NE VOUS COUTE PAS PLUS CHER

Nous voulons vous parler aujourd'hui de nos ateliers de confection

POUR HOMMES ET POUR DAMES

Ouvrage Garanti
Ajustage Parfait

Notre boutique de tailleurs pour Hommes ne laisse rien à désirer sous le rapport du fini et du goût, et peut soutenir la comparaison avec n'importe quel établissement de la ville . . . . . .

Les Prix

. . . peuvent aussi être comparés avantageusement à ceux de tout autre magasin . . .

La Réputation

de notre atelier de confection pour dames est trop bien connue pour son élégance et son splendide fini, pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Dans celui-ci comme dans l'autre, l'ouvrage est garanti.

Et pour alimenter
Ces deux ateliers
Nous avons
Le plus joli Stock
De Nouveautés
Qui puisse se voir

TOUT CELA AU

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

St-Joseph et la Couronne

ST-ROCH

Noubliez-pas non plus notre Département de Modiste en Chapeaux.

LE MONUMENT CHAMPLAIN

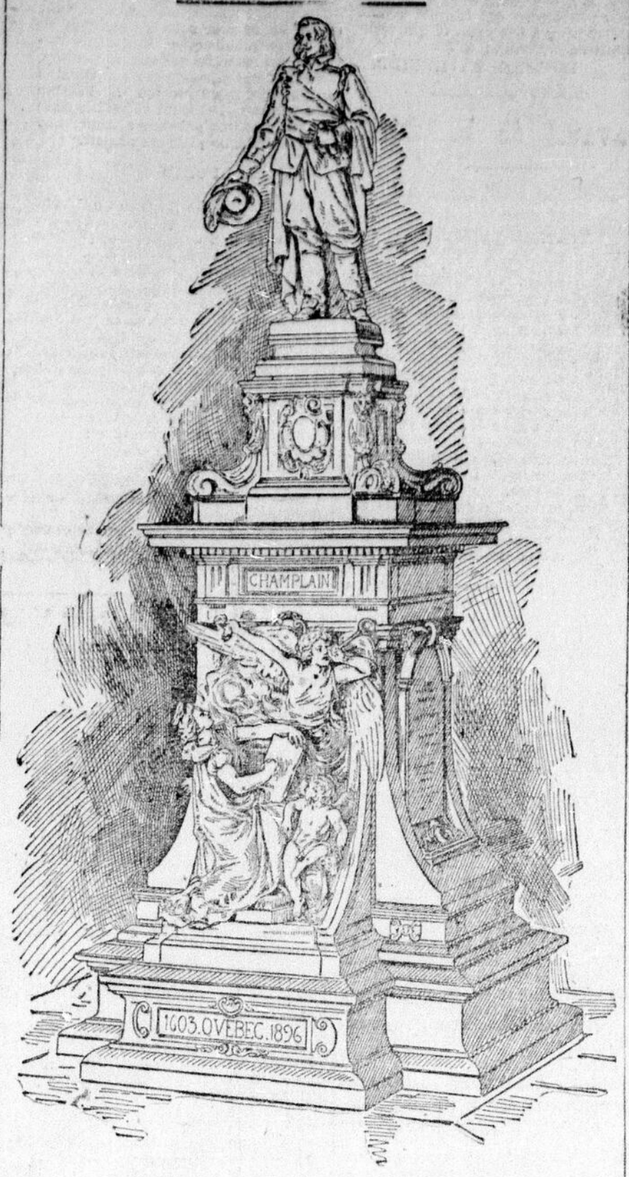

Désireux d'informer *de visu* les lecteurs du *Paris Canada* au sujet du monument que la ville de Québec doit élever à Samuel de Champlain, nous nous sommes rendus 35, rue de Verniquet, à l'atelier de M. Paul Chevré chargé de la statuaire. L'architecture (d'une heureuse harmonie de lignes) est due à M. Paul Le Cardonnel.

Le jeune sculpteur est en train de travailler à son œuvre, de toute son âme d'artiste consciencieux et passionné, car il tient à faire un monument digne de celui qu'il doit glorifier et du témoignage de reconnaissance dont il doit être le symbole durable.

C'est pourquoi malgré le quotidien effort et le parfait savoir de son métier, il n'a pas voulu exposer encore sa maquette dont beaucoup d'autres statuaires, plus connus mais moins scrupuleux, se seraient à coup sûr contentés à la satisfaction de tous. Le jeune maître s'est donc borné à envoyer au Salon la statue en marbre du *Réveil de Flore.*

Et pendant que nous regardons dans l'atelier le plâtre de cette jolie chose, un des clous des Champs-Elysées, M. Chevré, tout en maniant la spatule et l'ébauchoir, nous parle de son monument, avec la modestie discrète qui caractérise les vrais ouvriers d'art, et il nous dit—ce que déjà nous savions—quel art de réflexion et de tâtonnements, de patience et d'études est l'art du statuaire.

Il est loisible au premier venu de commettre des plaisanteries sur les lenteurs d'exécution de M. Rodin et de ses collègues, et de comparer leurs atermoiements aux retards administratifs ; il n'en reste pas moins vrai que le courage et la foi robustes sont indispensables, et le métier aussi, et le talent surtout, pour arriver à *pétrir son idéal avec un peu de boue....*

Aussi M. Chevré, avant d'accepter la tâche confiée à son labeur et à son mérite a-t-il voulu, ce qui est tout à sa louange, s'inspirer des documents exacts et s'informer auprès des personnalités du Canada seules capables de lui fournir les indications indispensables. Pour ce faire, il se rendit à Québec et s'entretint longuement avec les membres du Comité d'Organisation.

L'artiste a gardé de ce voyage le plus charmant souvenir.

—Je ne connais pas l'Ecosse nous dit-il dit-il en souriant, mais je suis sûr que sa réputation d'hospitalité pâlirait auprès de celle que méritent nos amis du Canada. J'ai plus particulièrement à remercier) et je vous prie de vouloir bien être mon interprète dans *Paris-Canada*), M. Alexandre Chauveau, l'honorable et distingué juge qui préside le comité ; M. Ludovic Brunet, le très aimable secrétaire. J'ai trouvé de la part de sir J.-A. Chapleau, gouverneur de la province de Québec un accueil que je ne saurais oublier et je dois également de vifs témoignages de gratitude à M. Ernest Gagnon, le très érudit lettré québecquois, qui fut pour moi un guide et un auxiliaire éclairé.

Ces quelques documents que l'on a bien voulu me procurer une fois consultés (ils ne sont pas aussi nombreux que je l'aurais souhaité, et après avoir pris connaissance de l'endroit où s'élèvera la statue—la Terrasse Duffering à côté du Château Frontenac—j'eus hâte de me mettre au travail ; ce que je fis du reste dès mon retour à Paris.

—Quand doit avoir lieu l'inauguration.

—Au mois d'août 1898 : vous voyez que je ne suis pas en retard, n'ayant plus que quelques détails à ajouter, quelques légères modifications à effectuer.

C'est d'ailleurs comme nous disons en argot d'atelier un véritable *morceau*, puisque la statue seule de Champlain aura 4m. 50 de haut.

—En effet. Et quelle est la hauteur totale du monument ?

—Quinze mètres.

Nous examinons alors le monument. Il est d'une composition très artistique, d'une ligne générale harmonieuse et noble. Dénué des surcharges inutiles, et des *fignolages* d'ornementations qui gâtent le plus souvent les monuments de ce genre.

Sur le socle, en haut relief, un groupe de trois figures à un arrangement habile, d'une impeccable pureté de lignes et d'une belle énergie gracieuse dans les mouvements. Ce haut relief, qui n'est pas la partie la moins intéressante du monument, a du moins l'avantage d'être approprié au personnage représenté : Ce n'est point une de ces allégories quelconques destinées à faire ensuite la vente chez les marchands de bronze.

Ainsi en usait Chapu qui, dans son monument de Flaubert par exemple, laissait une place sans importance, un tout petit médaillon à peine en valeur pour la mâle figure de l'auteur de *Salammbo*, réservant à une *Vérité* allégorique qui ne devait être qu'un accessoire toute l'importance du monument ; cela bien entendu pour pouvoir mettre dans le commerce cette seule *Vérité*, débarrassée de l'inutile Flaubert !

Nous pourrions citer maints exemples semblables qui ne sont point à la louange de MM. les statuaires chargés de l'érection d'un monument et payés pour la seule glorification d'un personnage.

Dans le monument Champlain, Champlain reste le principal *motif*, comme il convient.

Ce haut relief représente un génie ailé, (éphèbe aux lignes délicates,) tendant à la ville de Québec (jolie femme au corps robuste et souple savamment drapé) un livre d'or où celle-ci écrit le nom "Champlain". Dominant les deux personnages symboliques, la Renommée, les ailes éployées, embouche sa trompette légendaire.

Sur le bas de la stelle, cette inscription : "1608—Québec—1898"

Champlain est représenté à l'âge de 43 ans, à l'époque où il débarqua pour la troisième fois, avec mission officielle, envoyé par le bon roi Henri. Le personnage hardiment campé mais sans l'exagération des attitudes théâtrales, tient dans sa main droite le large chapeau à plume ; et de la gauche, enroulées, ses lettres de créances. L'épée soulève le manteau bien drapé. Le visage martial aux méplats saillants, au nez busqué et aux yeux francs et énergiques se détache au-dessus de la collerette en une silhouette vigoureuse.

Nous le répétons : La conception et l'exécution de la statue de M. Chevré nous paraissent constituer un monument d'une haute valeur sculpturale et d'une grande impression ; et nous pouvons affirmer que la ville de Québec si riche en merveilles de toutes sortes se montrera justement fière de posséder cette œuvre d'art qui sera aussi une œuvre de justice et de foi patriotiques.

HUGUES DELORME.

DOULEURS INTENSES DE LA SCIATIQUE

Le remède mystique. Le "South American Rhumatic Cure" le guérit en deux jours.

Ce qui suit vient d'un riche marchand de bois de Merrickville, Ont., N. E. Errett : pendant plusieurs années j'ai souffert des douleurs intenses de rhumatisme et de sciatique dans ma hanche gauche.

Il est inutile de dire que j'ai consulté tous les médecins sans éprouver de soulagement, à part quelquefois un bien-être temporaire. Je fis en fin de compte l'essai du "South American Rheumatic Cure", et ses effets furent ni plus ni moins que magiques. En deux jours, les douleurs disparurent et deux bouteilles de ce remède ne guérirent complètement. J'étais tellement malade que pendant près de deux ans je ne pouvais rester sur le côté gauche quand même on m'aurait donné l'univers pour le faire. Maintenant je n'ai pas un seul symptôme de sciatique ni de rhumatisme et c'est avec plaisir que je recommande ce grand remède. Je sais qu'il guérira.

A vendre par MM. Brunet & Cie, W. Rodger, P. F. Rinfret et T. E. Dubé & Cie.

O'Porto

Notre O'Porto Canadien fait une bonne concurrence au Tarragone, nous dirons même, d'après l'opinion d'un marchand de gros de Montréal bien connu ici, qu'il lui est préférable. Les médecins le prescrivent de préférence aux vins importés. Achetez-le. Tous les principaux épiciers l'ont en magasin.

Prix : $1.00 le gallon. Nous le vendons aussi en caisse.

A. TOUSSAINT & Cie.

Mgr Dontenville, O. M. I.

Eveque Elu de Germanicopolis, Coadjuteur avec future succession de Monseigneur Durieu, O. M. I., Eveque de Westminster.

(Du *Manitoba*)

Mgr Augeste Dontenville est né dans le diocèse de Strasbourg, alors ville française, aujourd'hui capitale de l'Alsace annexée, en l'année 1857.

Jeune encore il vint en Amérique chez son oncle, vénérable prêtre du diocèse de Buffalo.

Le jeune Auguste Dontenville fut envoyé par son oncle au collège d'Ottawa où il fit des études très solides, couronnées d'ailleurs par un brevet de Maître es-arts, sous la direction des Révérends Père Oblats de Marie Immaculée. Le Père Tabaret O. M. I. de regrettée mémoire était alors supérieur du Collège d'Ottawa.

Le jeune étudiant appelé par Dieu à une vie de renoncements et de sacrifices, implora son entrée dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Il fit son noviciat à Lachine près de Montréal sous la conduite du Rév. Père Boisramé, O. M. I., puis fut envoyé à l'Université d'Ottawa, où il fit son scolasticat sous l'habile direction du Rév. Père Mangin, O. M. I.

Ordonné prêtre en 1880 il fut maintenu à l'Université, où il devint professeur de langues et directeur de l'atelier de peinture (Art etudio) puis directeur du juniorat et professeur de sciences naturelles.

Le *Owl* d'Ottawa après avoir regretté le départ du Rev. Père Dontenville dont "les splendides talents rendraient sa succession plus difficile à remplir au collège" ajoutait : "Sa nomination comme directeur du Collège de Saint-Louis à New-Westminster, est la reconnaissance de son zèle et de son habileté dans l'administration. Et nous n'hésitons pas à dire que sous ses soins, le collège de Saint-Louis va prospérer rapidement dans l'estime de tous."

En effet, par ses talents et son désintéressement le R. P. Dontenville a assuré le succès du nouveau collège de Saint-Louis.

Ce fut dans cette position qu'il se fit connaître de son vénérable Evêque, Mgr Durieu qui, l'année passé le demanda au Saint Père pour son Coadjuteur. Le Souverain Pontife entendit cette prière qui était aussi celle de Mgr l'archevêque, de NN. SS. les Suffragants et du T. R. P. général des Oblats de Marie Immaculée, et il éleva le T. Rév. Père Dontenville à la dignité épiscopale avec le titre de Germanicopolis, comme Coadjuteur avec future succession de Monseigneur Durieu.

Que le nouvel élu daigne agréer avec nos hommages les plus respectueux les vœux les plus sincères que nous formons pour sa personne vénérée.

Le Rév. Père Dontenville parle avec une égale facilité outre l'allemand, l'anglais et le français. Il disait lui-même qu'il ne savait pas quand il avait appris l'anglais.

Très distingué et très estimé, le Rev. Père Dontenville faisait le plus grand bien à l'Université d'Ottawa. En 1889 à cause de ses éminentes qualités, ses supérieurs l'envoyaient à New-Westminster comme président du nouveau collège fondé par S. G. Mgr Durieu, O. M. I.

Aventure extraordinaire

Lutte mouvementée avec trois ours

A Perkins Mills avait lieu, samedi dernier, sur le lac McGregor, une partie de chasse aussi imprévue que mouvementée, et heureuse dans ses résultats. M. L. Marcelais et plusieurs invités d'Ottawa fumaient paisiblement sur la galerie de sa résidence au sortir du souper, quand leur attention fut attirée par quelque chose d'inusité semblant flotter sur le lac. Après maintes conjectures ne pouvant arriver à une conclusion, il fut résolu d'aller s'en assurer "de visu". Aussitôt dit, aussitôt fait. Voici comment l'aventure a été racontée au "Temps", d'Ottawa, par un témoin oculaire.

Une barque voguait à la découverte quand à la stupéfaction de ses occupants, il fut reconnu que l'objet de curiosité n'était autre que trois ours qui, mus sans doute, par le désir de changer de pénates, traversaient paisiblement le lac. Nouvelles conjectures ! Fallait-il livrer bataille ou reculer ? L'un semblait aussi impossible que l'autre car s'il était navrant de laisser échapper une telle aubaine, il était pour le moins téméraire d'engager une telle lutte n'ayant pour toutes armes que des avirons, mais ce n'était ni le temps ni le lieu de supputer les chances de succès ou les conséquences d'une telle témérité et la Raison cédant le pas à l'Instinct, aiguillonné par la perspective de tant de péripéties, nos trois voyageurs furent soumis à un état de siège en règle qui ne parut leur sourire qu'à demi à en juger par les manifestations peu cordiales qu'ils témoignèrent aux nouveaux arrivés.

Une telle réception eut suffi pour glacer d'effroi le plus téméraire et n'eut certes pas manqué d'occasionner la levée du siège, si plus prudents sans doute que leurs adversaires, les trois ours n'avaient pas subitement tourné bride. Leur rétrogradation venait de sceller leur arrêt de mort en fournissant à leurs ennemis un plan de campagne. Il s'agissait maintenant de les exténuer de fatigue en les pilotant d'un bord du lac à l'autre en ayant soin à chaque va et vient de couper toute retraite par l'atterrage. Pérégrination d'un nouveau genre qui augmente les chances des agresseurs en raison de la distance parcourue, sans compter une grêle de coups d'avirons qui pleuvaient aussi drus que le permettait la sauvegarde des chasseurs improvisés. Nul ne peut cependant dire comment se fût terminée cette course nautique s'il n'était arrivé du renfort dans la personne d'un voisin qui, voyant ce qui se passait, était accouru armé d'un fusil à pierre pour mettre fin aux prétentions dangereuses de l'ourse qui, lasse de sa promenade forcée, n'avait d'autre dessein que celui de saisir l'embarcation.

Un long soupir de soulagement salua l'arrivée du sauveteur, mais il fut vite réprimé, car dans le roulis causé par les ébats des combattants, le coussinet du fusil fut mouillé et l'arme persista à rester muette. On eût dit que satisfaite d'avoir mis fin aux transes de l'ourse, elle voulait laisser aux agresseurs le soin d'achever au moins une partie de la tâche qu'ils s'étaient taillée. Il fallut donc recourir aux pérégrinations qui recommencèrent, mais cette fois tout autant au détriment des poursuivants que des poursuivis, tous s'épuisaient, il était même murmuré des propos de retraite quand, électrisé par l'idée de voir s'échapper une proie à demi submergée, un des assaillants un grand gaillard de plus de six pieds, tenta dans un suprême effort, d'en finir, en saisissant les pattes de derrière d'un des deux survivants qu'il avait soulevés au moyen de son aviron. Le nœud gordien est tranché, et maître Martin submergé expire en quelques instant. Inutile de dire, après cette audacieuse découverte, que la même expérience fut, avec succès, tentée sur le dernier des survivants qui prit du même bouillon.

Une heure et demie avait suffi pour voir, poursuivre, tuer et ramener les victimes, mais ce temps avait bien paru un siècle aux valeureux qui, à leur tour, avaient plutôt l'air de vaincus. Pas un cheveu cependant n'avait blanchi.

CHICOUTIMI

M. Petit a été proclamé élu par l'officier rapporteur, mercredi dernier, avec une majorité de 797 voix.

Voici le relevé officiel du vote dans les différentes paroisses du comté :

	Guay.	Petit.
Chicoutimi ville	51	59
" "	80	39
" "	13	33
Ste-Anne	14	37
" "	10	73
" "	46	85
St-Fulgence	23	91
Bourget	21	63
Laterrière	59	95
Bagotville	32	45
St Alphonse	82	60
St-Alelis	2	111
Anse St Jean	14	132
Chicoutimi paroisse	54	89
" "	28	53
" "	79	62
Jonquières	34	104
"	30	58
Tadoussac	36	48
Sacré-Cœur	16	77
Rivière aux Canards	13	23
St-Etienne	2	24
Bergeronnes	8	83
Escoumains	34	31
Mille Vaches	12	51
Portneuf	2	28
Bersimis	1	20

OMNIBUS A VENDRE

6 OMNIBUS EN BON ORDRE SONT A vendre au Dépôt du "Chemin de Fer des rues de Québec", rue St-Joseph.

S'adresser à
FRANCIS BOOMER,
13 mai—15i Gérant, Q. S. R. Co.

A LOUER

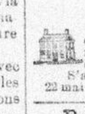

LA MAISON No. 6, rue Collins, bloc de l'Hôtel-Dieu, Haute-Ville, avec fournaise à eau chaude, chambre de bain, etable, etc.

S'adresser à L'HOTEL-DIEU.
22 mai—8i ou à L. A. ROCHEITE.

Propriété à Vendre

LA RESIDENCE PRIVEE de feu Charles Letellier de St-Just, voisine de l'Eglise de la Rivière Ouelle. Grande maison en pierre, à deux étages, vingt-deux chambres, chauffée par fournaise, cabinet d'aisance, cinq à six arpents de terrain, magnifiques jardins, granges, écuries, hangar, glacière et une maison pour le fermier ; le tout en parfait état. Valeur de la propriété, six à sept mille piastres. Offert pour $1500 (quinze cents piastres).

S'adresser à J. B. E. LETELLIER,
118 et 120, rue St-Paul, Québec.
24 mai—6

Cottage à Vendre ou à Louer

A la Pointe de la Rivière-du-Loup

Un cottage moderne, à deux étages, avec cuisine en allonge, et galeries spacieuses ; le tout bien fini et peinturé. Occupé l'an dernier par M. Cook, avocat. Possession immédiate.

V. W. LARUE, notaire,
3 mai—n.-o. No. 28, rue Ste-Anne.

A LOUER OU A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE TERRE, engraissée, close en broches, avec maison pouvant faire deux logements, 13 appartements en tout, eau fournie par une pompe à réservoir ; closets et chambre de bain. Le tout en parfait ordre. Aussi, glacière remplie de glace choisie, écurie, grange, remise pour voitures. Une jolie petite rivière entoure cette propriété et l'on peut y faire la pêche. Cette propriété est située à peu près à 5½ milles de la ville, et à 1½ de l'église de Charlesbourg. Avis aux familles privées qui désireraient aller passer l'été à la campagne et cueillir de belle saison.

Conditions faciles. S'adresser à
WILLIAM PARADIS, rentier,
273, rue St-Joseph, St Roch, Québec.
23 avril—o

HOTEL FLORENCE

Excellente occasion de réalier de beaux profits

CETTE PROPRIÉTÉ est maintenant offerte en vente à des conditions exceptionnellement faciles. Une personne possédant un petit capital peut en faire l'acquisition avec autant d'avantage qu'un grand capitaliste.

Cette propriété a une valeur réelle et peut de suite donner des revenus considérables à l'acquéreur.

Les personnes qui savent apprécier une affaire avantageuse feront bien de s'adresser pour détails à
G. H. BURROUGHS.
Bureau : Rue Dalhousie.
Bâtisse de la Cie du Richelieu.
Québec, le 29 Avril 1897.—o.

Immeuble à vendre

L'ANCIEN ATELIER de sculpture sur bois de M. Laurent Moisan, coin des rues Arago et Dorchester, St-Sauveur, comprenant :

Terrain de 75 x 65 pds.

Une bâtisse en briques avec rez-de-chaussée en forte maçonnerie, mesurant 42 x 30 pds, à trois étages, tous parfaitement éclairés et spacieux, toit couvert en tôle galvanisée.

Une habitation voisine, mesurant 30 x 24 pds, rez-de-chaussée en pierre, un étage et mansardes.

D'autres bâtisses dans l'arrière cour.

AUSSI : Plusieurs pièces de mécanisme, tel que planers, scies, tour à bois, engin, chaudière en acier, forge, etc., etc.

Il y a là une excellente occasion pour ceux qui songent à établir une industrie quelconque.

L'électrique passera à proximité.

Conditions faciles. Titres incontestables.

Sociétés de Prêts et Placements.
18 mai—o No. 76, rue St-Pierre

A VENDRE

CETTE MAGNIFIQUE MAISON en pierre de taille, située sur le chemin Ste-Foye, construite par l'honorable Eugène Chinic, actuellement occupée par John T. Ross, écr, avec étable toute neuve en brique, beau terrain, etc.

La maison a été tout récemment remise à neuf avec améliorations modernes, fournaise à eau chaude, bain, eau de la cité, drainage parfait, etc., etc.

S'adresser à MEREDITH & COUTURE,
Tel. 562. Notaires,
20 mai—1m No. 46, rue Dalhousie.

AVIS

Compagnie du Chemin de Fer des rues de Québec

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de "La Compagnie du Chemin de Fer des rues de Québec (Quebec Street Railway Co'y) qu'une ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE des actionnaires de la dite Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, rue St-Joseph, à Québec, **MARDI, le 25ième jour de MAI 1897, à 3 heures** de l'après-midi, pour autoriser et confirmer la vente par "La Compagnie du Chemin de Fer des rues de Québec" de ses privilèges et franchises à "La Compagnie du Chemin de fer du District de Québec" (Quebec District Railway Co'y), pour telle considération dont il sera convenu, et aussi pour autoriser les Directeurs à vendre les propriétés immobilières et autres, et disposer de la balance de l'actif de la dite compagnie et la liquider, pour considérer et décider toute autre chose soumise à la dite assemblée et pour autres objets.

GASPARD LEMOINE,
President C. P. R. de Q.
FRANCIS BOOMER,
Sec.-Trés. C. P. R. de Q.
Québec, 17 mai 1897. 19-15i

Repasser est assez dur.

Epargnez vos forces pour cela. Faites le reste du lavage aisément avec la PEARLINE. Brassez, faites bouillir, rincez ; c'est tout ce qu'il y a à faire. Les habits sont plus nets et plus blancs qu'avec l'ancien système de lavage ; les marchandises de couleur sont plus belles, les flanelles plus douces.

Employez votre PEARLINE comme le disent les directions sur chaque paquet, et vous aurez les meilleurs résultats. N'employez pas plus, cela gaspille tout simplement ; n'employez pas moins, cela augmente votre ouvrage. N'employez que la PEARLINE ; pas besoin de savon ; rien que la PEARLINE.

Des Millions FONT MAINTENANT USAGE DE LA 531 **Pearline**

ATONIE ✧ DYSPEPSIE ✧ CHLOROSE ✧ DEBILITÉ GÉNÉRALE

QUASSINE ADRIAN

DRAGÉES DE 25 MILLIGR. de QUASSINE amorphe — GRANULES DE 2 MILLIGR. de QUASSINE cristallisée

« LA QUASSINE ADRIAN, essentiellement différente de toutes celles du commerce, est la seule dont les effets réguliers aient été constatés. Elle excite l'appétit, développe les forces, combat efficacement les Dyspepsies toniques, les Coliques hépatiques et néphrétiques. »
Bulletin général de Thérapeutique, 15 novembre 1882.

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Vente en gros : 11, Rue de la Perle, PARIS

AU PUBLIC

Le soussigné désire remercier ses nombreuses pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils lui ont donné dans le passé, et a le plaisir de les informer qu'il

VIENT D'OUVRIR SON NOUVEAU MAGASIN
AU
No. 122, Rue Saint-Jean, Haute-Ville

TOUJOURS EN MAINS UN GRAND CHOIX DE

Epiceries, Vins, Liqueurs et Cigares

J. O'DONNELL
Successeur de Alexandre Fraser, ci-devant de la Côte du Palais.
10 mai—

TAPISSERIE

CHEZ....

Leonard

Au-dessus de 5,000 dessins et couleurs à votre choix.

Je vous vendrai n'importe quelles tapisseries 50c pour cent meilleur marché que pour les tapisseries de même qualité qu'on peut acheter ailleurs.

Magnifiques tapisseries doréet pour salon, passage et salle à dîner, à 6c, 8c, 10c, en montant, le rouleau.

Tapisserie pour cuisine et chambre à dîner, à 3c, 5c, 8c, 10c, 12c, en montant.

Toutes les nouvelles marchandises garanties comme étant les dernières productions du marché.

Echantillons envoyés gratis par la malle aux clients en dehors de la ville, et fret payé sur tous les ordres reçus.

B. LEONARD
153, RUE ST-JEAN.

Guide enseignant comment tapisser envoyé sur demande.
8 mai.—3m.

130, rue St-Joseph, St-Roch

Ayant acheté le Stock de L. R. GERVAIS, faisant affaires sous le nom de . . . . .

LE COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

A 30 CTS DANS LA PIASTRE

Et comme il nous faudra le vendre d'ici au 1er Mai prochain, étant obligés de livrer le magasin pour ce temps, nous sommes décidés à en faire profiter nos pratiques comme vous pouvez le voir par les prix suivants ;

NOUS OFFRONS UN PIANO DE $350.00 POUR $160.00
$300.00 POUR $140.00

VENEZ LES VOIR

MUSIQUE EN FEUILLE, grande variété, 3 cts et 5 cts. Faites votre choix avant que tout se vende. Cordes de violon, Banjo, Guitare, Autoharpe au quart du prix. Enfin, nous vendrons le tout au tiers du prix, au No. 130, rue St-Joseph, St-Roch. Venez de suite et une visite vous convaincra du bon marché.

HUDON, PARADIS & Cie

130, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

93 et 95, rue St-Jean, Haute-Ville

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

LE et après MERCREDI, le 19 MAI 1897, les trains partiront du Terminus, rue St-André Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

7.30 a. m., Express direct Mardi et Jeudi, pour Roberval et Chicoutimi, et pour les stations sur les Basses-Laurentides.

7.30 a. m., Express Lundi, Mercredi et Vendredi, pour la Rivière à Pierre.

5.20 p. m., Malle locale tous les jours, excepté le Dimanche, pour St-Raymond.

6.40 p. m., Express direct Samedi seulement (avec char dortoir pour Chicoutimi) pour Roberval et Chicoutimi.

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 a. m., Malle locale de St-Raymond tous les jours, excepté le Dimanche.

6,50 p. m., Express de la Rivière-à-Pierre Mardi et Jeudi.

8.40 p. m., Express direct de Chicoutimi et Roberval et des stations sur les Basses Laurentides. Lundi, Mercredi et Vendredi.

9.20 p. m., Express des stations sur les Basses Laurentides Samedi seulement.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant. On peut se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, au Château Frontenac et au bureau du Pacifique, 14, rue Busse.

SERVICE SUBURBAIN. Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit d'effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

J. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant.

ALEX. HARDY,
Agent Gén. du F. et P.
18 mai 1897.

Y gouter un fois
C'est l'Adopter
... LE
Honey Suckle Gin

étant distillé exclusivement qu'avec du blé et parfumé avec la baie de Genièvre est de beaucoup supérieur à tous les autres Gins . . . . .

Les Medecins les plus éminents le recommandent de préférence à tout autre - - -

C'est la boisson hygiénique, de famille, par excellence. Il se vend qu'en cruchons seulement.

EN VENTE PARTOUT

DEMANDEZ LE CORSET
P. C.
LONG WAIST

Coupe Parisienne—Satisfaction Garantie

Dr L. Fiset
LARYNGOLOGISTE
61, RUE STE-ANNE
En face de l'Hotel de Ville

La Société des Arts du Canada
GROS LOT
Collection de la Valeur de $2,000.00

William Whiters, jr, de la ville de New-York (White Plain Road, near Kossuth Ave. Wakefield) de passage à Montréal, ch il est venu en qualité de "Musical Director" d'une troupe d'acteurs "The Joyous Japanese Jewel," a gagné le gros lot, collection de la valeur de $2,000, au tirage du 12 mai.

ANT. LANGLOIS,
Agent général,
26, Côte Lamontagne, Quebec

TOUJOURS DU NOUVEAU
M. T. Savard
— RUE DU PONT —

Vient d'arriver de Montréal avec plusieurs chevaux très élégants pour l'usage de son écurie de louage. Les personnes trouveront les voitures les plus modernes telles que Phaeton, Lexington, Aberdeen, wagon de famille, Buggy, magnifiques voitures couvertes ou non couvertes pour parti ou pique-nique. Conditions faciles.

Le public est aussi invité à visiter son

Nouveau Restaurant

Ils trouveront là les liqueurs de premiers choix, cigares de toutes sortes, etc.

TELEPHONE 2231.

22 mai—15j

IL VOUS FAUT MAINTENANT Un Bicycle !

Lequel ? Voyez les tous et ensuite venez visiter mon assortiment qui est plus complet que jamais.

Clevelands - - - $100 $85 $75
Clevelands Quicksteps ligne nouvelle $55
White - - - - $100 $75 $65
Eclipse et Specianx - $50

BICYCLES POUR ENFANTS

Ligne complète de Voitures et Buggies, patrons les plus élégants. Instruments aratoires, Engrais chimiques, etc., etc.

P. T. LEGARÉ
273-275, rue St-Paul, Québec
18 mai—

L'Alsace--Lorraine

Au lendemain de la catastrophe de la rue Jean-Goujon, l'empereur d'Allemagne, non content de se rendre personnellement chez l'ambassadeur de France à Berlin, s'empressa d'adresser un télégramme au président de la République pour lui déclarer qu'il s'associait au deuil de la France. Un envoyé spécial fut chargé de le représenter à la cérémonie de Notre-Dame, tandis qu'une Française était déléguée au même titre par l'impératrice. Une souscription fut ouverte, et l'empereur d'Allemagne, s'inscrivant pour 10,000 francs, déclara s'associer, non seulement au deuil, mais à la charité de la France. Certains journaux firent remarquer que Bernhardt de Guillaume II était envoyée à Metz où, séjournant en ce moment, l'empereur visite les champs de bataille. Mais on ne vit, on ne voulut voir que l'apparente sympathie.

Cependant, à Berlin, d'autres événements se déroulaient. A la tribune du reichstag, les députés alsaciens-lorrains livraient une nouvelle bataille, et leur vaillant chef, M. Preiss, saisissait cette occasion pour affirmer une fois de plus, aux applaudissements de ses collègues, l'inébranlable fidélité de son pays à ses affections passées.

Voici ce dont il s'agissait :

On sait que l'Alsace-Lorraine, outre les députés qu'elle envoie au reichstag, a une délégation provinciale qui siege à Strasbourg et est dénommée en allemand "landesausschuss." Ce parlement était formé jusqu'à présent par un mode d'élection aux deuxième et troisième degrés, fort compliqué et qu'il est inutile d'indiquer ici. Il suffit de dire que, étant donné ce mode d'élection, les membres de la délégation étaient tous des hommes plus ou moins dévoués au gouvernement, ayant des intérêts personnels et politiques à ménager, dont les votes, par conséquent, étaient suspects de partialité, et qui ne reflétaient nullement l'opinion du pays.

Cet état de choses était d'autant plus regrettable que le landesausschuss a la mission de discuter et de trancher la plupart des affaires intérieures des provinces annexées. Depuis longtemps la presse d'opposition d'Alsace-Lorraine protestait avec véhémence contre le vice de cette institution et demandait, de concert avec tous les esprits indépendants, que la délégation fût élue par le suffrage universel.

Ces réclamations, après avoir été platoniques durant plusieurs années, furent enfin portées à la tribune du reichstag, à Berlin. Au mois de février dernier, la motion des députés alsaciens-lorrains à ce sujet ayant été discutée en première lecture, fournit à M. Preiss, député de Colmar, l'occasion de prononcer un discours qui était une protestation éloquente contre l'annexion de 1873. Ces jours derniers, la motion relative au landesausschuss revenait en deuxième lecture devant le reichstag. M. Preiss en profita pour reprendre son thème favori. Selon son habitude, l'orateur élargit le débat et retraça la situation générale de l'Alsace-Lorraine, pour constater une fois de plus le peu de progrès qu'y a fait la germanisation. La faute en est au gouvernement.

"Chez nous, dit-il, le gouvernement ne comprend pas le peuple, et le peuple ne comprend pas le gouvernant.

"Lors de la discussion sur la dictature, il y a deux ans, j'ai déjà insisté particulièrement sur le point suivant : si l'Allemagne veut garantir contre les hasards de l'avenir la conquête d'un pays acquis par le fer et par le sang, il faut qu'elle opère encore la conquête morale de la population, par une assimilation intime, par une véritable germanisation.

"Mais pour arriver à ce but, le gouvernement d'Alsace-Lorraine n'a ni la patience, ni l'intelligence nécessaires. Il déteint la dictature, et avec cette dictature, il est si commode de gouverner qu'il ne se soucie pas de tout ce "brisa-brac". (Le mot est de M. de Putkammer, sous-secrétaire d'Etat à Strasbourg). Et cette dictature, cette sombre et mystérieuse puissance qui détient toute activité politique dans le pays,—qui, d'après la parole célèbre de M. de Koeller, "assomme" tout ce qui ne convient pas aux détenteurs actuels du pouvoir,—toutes ces lois de contrainte et d'exception qui reposent sur le principe de terreur proclamé récemment par la "Strassburger Post" : qu'ils nous haissent, pourvu qu'ils nous craignent—tout cela amène les Alsaciens-Lorrains à graver de plus en plus dans leur esprit, les pensées suivantes : "L'Alsace-Lorraine n'est pas un Etat où règne le droit, c'est un Etat où domine la police. Ce n'est point par amour pour vous que nous vous avons annexés, mais c'est pour la protection et la sécurité du reste de l'empire ; le territoire, le glacis de forteresse du prince de Bismarck, voilà ce que nous voulions. Le peuple est tout au plus bon à nous servir de moyen pour arriver au but, mais vos voeux, vos sentiments, vos aspirations élevées n'ont aucune valeur en regard de la défense et de la protection du reste de l'empire ; vous n'êtes qu'un accessoire sans importance et sans volonté de l'empire allemand."

"Si nous comprenons bien le langage des faits, si l'administration allemande veut réellement se contenter d'établir en Alsace-Lorraine sa puissance militaire, son autorité matérielle alors il ne reste plus rien à dire. Mais même alors je dois constater que la force et l'autorité extérieures sont soumises à des changements constants. On n'a jamais encore pu établir un gouvernement stable sur la force seule. Pour avoir cette stabilité, il faut une chose qui avec le temps a toujours donné des meilleurs résultats que la force : une base dans le coeur du peuple. Si le gouvernement ne possède pas le coeur du peuple, il ne peut établir qu'un édifice artificiel sans fondements solides, que le premier souffle renversera.

"Le représentant du gouvernement d'Alsace-Lorraine a déclaré, lors de la première lecture de notre motion, qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le gouvernement l'adoptât. La massue policière de la dictature sera encore mise en oeuvre pour intervenir, pour nous rendre souples, pour nous imposer par la violence des sentiments et des convictions dont nous ne voulons pas. En d'autres termes, rien ne sera changé en Alsace-Lorraine à ce qui s'y trouve depuis vingt-six ans. Le gouvernement n'a rien appris et ne veut rien apprendre.

"Fort bien. En présence de ces nouvelles violences, qui ne sont que la suite de celles dont nous sommes victimes depuis vingt-six ans, et qui nous donnent toujours davantage conscience du peu de valeur et du peu d'importance accordés, dans l'empire allemand, à nos aspirations, personne ne sera surpris de nous voir garder une fière réserve, de ne plus compter que sur nous-mêmes, et de nous retirer, pour oublier le poids du présent, dans le souvenir des jours heureux du passé et dans l'espoir d'un meilleur avenir.

"Nous dirons à vous autres, représentants de la force dans l'empire allemand, vous tenez avant tout au territoire, vous ne vous souciez pas de l'idéal de nos aspirations. Nous ne pouvons pas vous empêcher. Mais alors comprenez également que le peuple d'Alsace-Lorraine garde pour lui ses. En d'autres termes pour vous, représentants de la force, comme pour nous la situation n'a pas changé depuis 26 ans : l'opinion générale de notre peuple s'exprimera contre l'annexion à la race de l'univers, tant qu'une déclaration contraire, ou que le germanisation nettement établie, du peuple d'Alsace-Lorraine n'en auront point annulé l'expression dans les annales de l'histoire."

Si la France accueille avec courtoisie toute marque de sympathie d'où qu'elle vienne, quelques politesses ne sauraient faire oublier que des annexés s'obstinement avec entêtement admirable à reconnaître les droits de la force. Le texte du discours de M. Preiss n'est pas moins digne de notre attention que les termes du télégramme de Guillaume II, et c'est pourquoi, après les démonstrations de l'empereur, nous publions celles des Alsaciens. Elles ne pourront que trouver dans tous les coeurs français un écho sympathique.

— "Le Courrier des Etats-Unis."

Jeanne d'Arc et le Bazar de la Charité

Ceci pourrait s'appeler l'histoire d'un tableau et cette histoire offre un rapprochement singulier et navrant, dont on ne manquera pas d'être touché, entre le martyre de la bonne Lorraine et l'effroyable catastrophe qui a mis la France en deuil ; la voici telle qu'elle a été contée par M. Benjamin Constant :

C'est étrange, je vous assure, et, lorsque j'y redéchis, je me demande s'il n'existe pas quelque pouvoir mystérieux dont nous subissons l'influence, et qui me détermina, il y a huit jours, à peindre ma Jeanne d'Arc sur son bûcher, moi qui ai toujours reculé devant la représentation de la douleur, du supplice, de la mort.

Et pour qui brossais-je cette rapide esquisse de la jeune héroïne environnée déjà des flammes du bûcher? Pour qui faisais-je cette "brûlée vive ? Pour une femme qui était brûlée vive au moment où j'allais lui porter mon oeuvre, pour Mme la duchesse d'Alençon ! Le 2 mai, la duchesse d'Alençon me faisait l'honneur de me demander un dessin, une esquisse, un morceau quelconque qui serait mis en loterie, au Bazar de la charité, au profit d'une des nombreuses associations de bienfaisance auxquelles elle s'intéressait et pour lesquelles elle allait tenir un comptoir.

Très heureux de déférer au désir qui m'était exprimé et de m'associer aux charités de la duchesse, j'étais cependant un peu embarrassé pour le choix d'un sujet, et, devant mon chevalet, je cherchais, lorsque mon domestique me vint dire qu'un modèle venait offrir ses services.—Un modèle : homme ? femme ?—C'est une jeune fille.—Hum ! pas besoin de modèle ce matin ; enfin, faites entrer.

C'était une jeune fille grande, blonde, aux larges yeux bleus, à la physionomie à la fois énergique et douce, un peu voilée de mélancolie, aux traits admirablement purs mais vigoureusement accusés : "Je pose pour la tête," me dit-elle.

Et tout à coup une idée me vient ; j'ai mon sujet : je tiens l'esquisse que m'a demandée la duchesse ! Je vais faire une Jeanne d'Arc ; je trouve que mon modèle a une tête de Jeanne d'Arc. A quelle inspiration ai-je obéi : à quelle pressentiment ai-je cédé, moi, qui, je le répète, n'ai jamais employé mon pinceau à peindre la pucelle d'Orléans ?

Et je me mets au travail ; en quelques heures j'enlève l'esquisse qui est devant vous ; j'adosse la vierge guerrière au poteau du bûcher dont j'indique les lueurs sinistres ; les flammes ont enveloppé le corps, on ne voit plus que la douce figure tournée vers le ciel, l'oeil un peu triste, perlé d'une larme.

Le lendemain, 4 mai, ayant fait encadrer ma Jeanne d'Arc, je me disposais à porter le tableau à la duchesse d'Alençon, lorsque j'appris qu'elle était au nombre des victimes, qu'elle était tombée dans l'horrible fournaise ; et quand je connus plus tard les détails de l'effroyable soirée, il me sembla que, par avance, mon pinceau habitué à d'autres scènes, guidé par une autre main que la mienne, avait tracé le martyre des malheureuses jeunes filles du Bazar de la charité, à qui mon tableau était destiné.

Les chiens et les poules

Un journal scientifique publie une recette pour corriger les chiens qui courent après les poules

Les chiens sont de bonnes bêtes, c'est indiscutable ; mais ils procurent quelquefois bien des ennuis. Il y a le chien trop passionné pour les poules, notamment qui vous vaut quelquefois des procès désagréables. Or, il paraît que l'on peut corriger le chien de cette passion trop coûteuse à son propriétaire. La recette est au moins singulière ; mais on affirme qu'elle réussit. Nous la donnerons tout de même, malgré son caractère excentrique, parce que le seul moyen de savoir ce qu'elle vaut, c'est de l'essayer.

Vous prenez un grand sac dans lequel vous introduisez d'abord le chien récalcitrant... ensuite un vieux coq ou une vieille poule (ne pas se préoccuper de la couleur). On attache le sac à son extrémité, puis on le secoue à droite et à gauche, le plus que l'on peut, on le roule, on le brasse, on le bouscule, on le jette en l'air, on joue à la balle avec lui, on lui donne des coups de pieds ; on termine en jetant un seau d'eau sur le tout. Au bout de dix minutes de ce traitement, le chien, qui n'en peut plus, s'imagine qu'il doit cette mésaventure à la poule ou au coq. Il en garde un tel souvenir qu'il ne veut plus voir en face le moindre gallinacé. Nous le croyons très volontiers.

L'EXPERIENCE

Le Vin St-Martial fait brillamment son chemin et pourquoi pas ? Il est composé d'un vin très pur et d'extraits médicinaux les plus en vogue et les plus dispendieux en pharmacie. En effet nommer le Quinquina rouge, le Colombo, le Cola, le Coca, l'Orange amère, c'est dire l'efficacité du Vin St-Martial. En doutez-vous ? Faites-en l'essai ; il n'y a rien de si convaincant que l'expérience.

A. TOUSSAINT & Cie.

Mort du duc d'Aumale

Opinion de Paul de Cassagnac et Eug. Tavernier

Le duc d'Aumale est mort.

Devant un trépassé, il faut désarmer—surtout quand il ne manquait pas de grandeur.

C'était une intelligence hors ligne, un talent naturel, puissant, que les circonstances n'ont pas pu utiliser suffisamment, pour le malheur de la France.

Il y avait peut-être en lui—qui le pourrait nier ?—un Condé, c'était possible, un Condé, comme la France en avait besoin, comme ce Condé dont il avait écrit si brillamment l'histoire ; de même qu'il y avait en lui un grand écrivain qui honorait l'Académie, cette Académie loqueteuse, recrutée dans les bas-fonds de la littérature, et qui a tant besoin d'être honorée. N'empêche que, tout en rendant justice à celui qui n'est plus et en lui pardonnant, —car il en a besoin,—on ne peut pas oublier certaines choses consacrées par l'histoire.

Et d'abord, pourquoi donc a-t-il accepté de juger Bazaine, si coupable que fût Bazaine ?

Il fallait laisser cette triste et nécessaire besogne à un autre.

Le duc d'Aumale était trop prince et pas assez soldat, de carrière, du moins, pour assumer la lourde et cruelle responsabilité de le juger.

Un ennemi politique ne doit pas juger son ennemi.

Il y avait là une réserve, une discrétion à observer, qui ne l'ont pas été suffisamment.

Plus tard, le même duc d'Aumale abandonnait tous les droits dynastiques de sa race, et donnait à l'Institut, pour faire lever un exil, les millions dont les siens avaient besoin pour arracher la patrie à la république.

N'étant pas royaliste, nous sommes à notre aise pour le dire.

D'ailleurs, nous n'aimons pas les Princes, devant tout à la monarchie, leur titre et leur fortune, se ralliant à une république misérable et infâme comme celle-ci, par un égoïsme criminel,—que ces Princes s'appellent Jérôme ou d'Aumale.

C'est dire que, tout en nous inclinant avec respect devant la tombe qui s'ouvre, nous ne saurions, dans notre brutale franchise, accorder nos sympathies à celui qui va s'y coucher, les réservant aux Princes qui croient en leur mission providentielle, qui luttent contre la mauvaise fortune et qui ne capitulent jamais.

PAUL DE CASSAGNAC.

Le duc d'Aumale vient de mourir en Sicile, dans sa propriété de Zucco, où il était allé chercher l'air pur et le soleil. Sa santé, longtemps robuste, s'était affaiblie depuis peu. La dernière lecture faite par lui à l'Académie, il y a quelques mois, avait paru indiquer qu'il sentait le poids de ses soixante-quinze ans. Il gardait l'élévation d'esprit et l'ardeur de sentiments qui l'ont toujours caractérisé, mais sa pensée n'avait plus la même vivacité ni la même assurance.

C'était un grand seigneur. Personne ne l'a vu sans être frappé par ses manières où s'unissaient la distinction raffinée et l'extrême simplicité. Seules, les natures supérieures savent combiner des choses si différentes pour produire un mélange parfait.

C'est un grand écrivain. Les travaux littéraires du duc d'Aumale lui ont donné un surcroît de prestige qui durera et qui constitue sa gloire véritable. Il avait toutes les aptitudes requises pour l'histoire : netteté, intuition, discernement ; mais plus encore le don du style, la goût des beautés propres à la langue française et l'art de les mettre en évidence. Cette longue étude sur les "Princes de la maison de Condé" est, de premier ordre, à divers égards. Certains chapitres sont des modèles de composition et d'exposition. Certains récits de bataille ont un mouvement, certains portraits ont un relief qui méritent le nom de chef-d'oeuvre. En maints endroits, on rencontre vraiment la vision du génie français : chaleur, spontanéité, élégance, esprit railleur, bravoure, enthousiasme, cela se fond pour fournir un élément de force harmonieuse et superbe.

Soldat ! le duc d'Aumale voulait l'être avant tout. Dans ce genre encore il a montré des qualités éminentes. Très jeune il prouva qu'il était né pour commander et pour vaincre. A vingt-cinq ans, il possédait, outre l'autorité effective, l'ascendant qui se fait accepter des anciens. Accouru plein de noble impatience sur ce sol africain où les lauriers militaires se moissonnaient à mains pleines, il vit, pour ainsi dire tout de suite, l'auréole convoitée resplendir sur sa tête. On parlait de Condé, qu'il rappelait en effet par la sûreté du coup d'oeil et par la fougue. Le duc d'Aumale tenait bel et bien de Condé. Plus tard, longtemps plus tard, après un intervalle qui fut pour lui un repos douloureux, il se montra capable d'organiser et d'administrer dans la paix, en vue de la guerre, les armées nouvelles. L'occasion lui a manqué de donner toute sa mesure.

Il l'a cependant guettée, l'occasion, avec un soin et une persévérance infatigables. Toute son attitude politique semblait réglée par cette préoccupation qu'on devinait anxieuse. Hier et vain calcul.

Très fin à juger les hommes, très habile à les manier en les charmant, le duc d'Aumale a cependant échoué en politique sous le poids des événements qu'il avait favorisés. C'est autour de lui, sous son influence directe, que se développa l'opposition des monarchistes, au rétablissement de la royauté de 1873. Il pouvait assure le succès de cette entreprise capitale ; un mot de lui eût donné l'impulsion à la masse hésitante. Il prit l'effrayante responsabilité de se mettre en travers du mouvement.

Le prince se flattait de connaître son époque. Celle-ci n'a pas tardé à le démentir. La République, qui lui doit tant, lui enleva morceau par morceau les biens auxquels il tenait le plus, jusqu'à son titre de général. Ce jour-là, le duc d'Aumale jeta un cri de colère. On se souvient du défi frémissant qu'il fit retentir autour du président de la République. Tout le monde trouva que c'était "bien touché."

Après un nouvel exil, le prestige des belles-lettres a permis à ce fils de roi de promener ses déceptions dans le splendide domaine de Chantilly. Cette fois le rêve était dissipé ; et, pour s'assurer la tranquillité définitive, le duc n'avait plus qu'à imposer à son neveu et à son petit-neveu l'attitude de prétendants pour la forme ; ce qu'il fit persévéramment. Avoir empêché le rétablissement de la royauté traditionnelle et essayer de ressusciter l'orléanisme, ce n'était pas de quoi tenter un homme aussi avisé que le duc d'Aumale. Et en effet, il ne restait plus qu'à suivre les événements pour en régulariser peu à peu la marche.

Cette destinée si brillante s'est achevée dans la tristesse. Quelles que soient les responsabilités qu'ait encourues le prince, on se sent obligé de le plaindre en pensant au désenchantement qui a rempli la fin de sa carrière. Il n'était pas fait pour échouer, lui ; et peut-être que, dans ces dernières années, il a considéré avec amertume la gloire littéraire qui n'avait que le troisième rang à ses yeux et qui résume toute sa part de conquête.

EUGÈNE TAVERNIER.

Travaux de la ferme

POUR LE MOIS DE JUIN

Travaux généraux

A cette époque, les animaux doivent être dans les pâturages. Les pâturages doivent être divisés en plusieurs parties. Les animaux sont mis dans l'une d'elle pendant que l'herbe repousse dans les autres. De cette manière les herbages sont bien mieux utilisés, car il n'y a pas de gaspillage et la prairie a le temps de se refaire après chaque tonte. Quant on enlève les animaux d'un des pâturages, il faut avoir soin d'y étendre toutes les bouses et faucher toutes les touffes que les vaches n'ont pas tondues.

Pendant ce mois, on achève les semailles ; c'est le temps de commencer à semer la ravette ; on peut encore semer des choux de Siam, des navets communs.

A la fin du mois on peut, si le temps est favorable, houer les racines qui sont suffisamment fortes, ainsi que le blé d'Inde. On transplante les choux. On nettoie les fossés et les égoûts de la ferme et les curures des fossés sont employés à faire des composts. On a déjà des lentilles à faucher.

Il faut aussi commencer à faucher le trèfle aussitôt qu'il est en fleur, ne pas faucher trop à la fois et le mettre en veillottes dès le premier jour.

Préservez de la maladie vos champs de pommes de terre en arrosant les rangs des jeunes plantes avec de la bouille bordelaise, une première fois à la fin de juin, et la seconde fois vers le 15 juillet. Employez pour cela un bon pulvérisateur. C'est encore le temps de faire du drainage, de ramasser les pierres dans les champs et d'en faire des clôtures, et de les blanchir à la chaux. Pendant ce mois on visite les prairies et on visite celles qui peuvent servir à la graine de mil. Détruisez les mouches à patates avec le vers de Paris, aussitôt qu'elles apparaissent.

JEUNES ANIMAUX, ANIMAUX D'ELEVAGE ET DE RESERVE, ANIMAUX A L'ENGRAIS

Les jeunes animaux et les animaux d'élevage sont maintenant au pâturage. Ces derniers, au fur et à mesure qu'ils deviennent bons à être engraissés à la place des animaux d'engrais qui ont été vendus au printemps, doivent recevoir une certaine quantité d'aliments concentrés comme des tourteaux ou de la graine de lin moulue, voire même des grains. On commence avec deux livres et même moins par jour. Les jeunes animaux qui ne profitent pas doivent en recevoir aussi. Lorsqu'on peut se procurer des aliments concentrés à bon marché, l'amélioration qu'ils produisent chez les animaux payent grandement ce qu'ils ont coûté, et en même temps les pâturages en profitent. Les pâturages, en général, demandent à être entretenus et améliorés et c'est un des meilleurs moyens d'augmenter leur fertilité.

Il faut aussi donner des aliments concentrés aux animaux à l'engrais dans les pâturages. Lorsqu'on les nourrit à l'étable il faut couper les fourrages verts en petite quantité seulement à la fois, pour les leur servir frais et doux. Les lentilles doivent être fauchées quelques heures avant d'être servies à l'étable. Ne pas oublier de mettre du sel à la disposition des animaux. La transition de la nourriture d'été doit se faire progressivement, en mettant d'abord les animaux aux champs quelques heures seulement par jour et leur donnant un peu de foin avant de les y envoyer. Voir à ce que les abreuvoirs soient propres et à ce qu'il y ait des abris dans les pâturages. Les animaux doivent toujours avoir à leur disposition de l'eau de première qualité. Ne pas mettre trop d'animaux à la fois dans le même clos.

Au fur et à mesure que les animaux d'engrais deviennent bons pour la boucherie, ne pas attendre pour les vendre et, lorsque l'herbe deviendra rare, il ne faudra pas les remplacer, car il ne faut avoir d'animaux, à chaque époque de l'année, que ce que l'on peut en nourrir parfaitement.

VACHES A LAIT

Si vous nourrissez toute l'année vos vaches à la ferme, il faut leur donner des fourrages verts en grande abondance. Quand il fait très chaud il vaut mieux les lâcher dans la cour où devra se trouver un abri. Quand elles ont trop chaud à l'étable la quantité de lait diminue. Quand vous rentrez vos vaches la nuit, donnez-leur en rentrant une poignée de bon foin et un peu de tourteaux ou de moulée. Donnez-en un peu plus à celles dont la quantité de lait diminue. Les pâturages doivent être pourvus d'abris économiques.

MOUTONS

Il est facile de nourrir les moutons pendant ce mois parce que l'on dispose des pâturages. La vieille herbe, les restants, ne conviennent pas aux agneaux. Il faut à ces jeunes animaux de l'herbe fraîche et tendre. Un pâturage déjà sali et piétiné par les autres moutons ou les autres animaux ne leur convient pas non plus. Les autres moutons peuvent suivre les jeunes boeufs un peu partout. Il faut achever la tonte des moutons qui se trouvent mieux à cette saison sans leur toison. Les mouches commencent à devenir gênantes pour eux. Lorsque vous sevrez les agneaux il faut les laver pour prévenir l'attaque des mouches, des acares, des poux et de la gale. Lorsque tous les moutons sont tondus, le berger a le temps de soigner tous ceux qui sont boiteux. Il se servira pour cela d'un canif pour enlever la pourriture de la patte, puis il fera l'application d'un caustique moyennement fort. Pour les agneaux qui souffrent d'un simple échauffement entre les ongles, on peut se servir de vinaigre ou d'une solution faible de vitriol. Les brebis doivent toujours avoir de l'eau à leur disposition.

CHEVAUX

Pendant ce mois les semailles se terminent et les foins commencent. Le travail des chevaux est encore assez considérable. Il faut les soigner comme le mois précédent. Pour le repas du soir on peut donner avec avantage des fourrages verts, de l'avoine concassée et de la moulée de fèves. Le blé-d'Inde est aussi très avantageux. Il donne au poil des chevaux une belle apparence, il est en même temps très nourrissant. Cependant il ne faut pas en abuser, car il peut ramollir le foie de certains chevaux. Les poulains qui ne travaillent pas peuvent être laissés la nuit au pâturage ; mais, s'il pleut, il vaut mieux les rentrer sous les hangars ou des abris quelconques. Si on fait travailler les juments qui ont un poulain, il ne faut pas laisser teter les poulains tant que la mère rentrée à l'étable n'est pas complètement refroidie, sans cela les poulains peuvent attraper une diarrhée dont ils peuvent mourir.

PORCS

Surveillez de près les truies qui vont mettre bas et celles qui ont des petits. Cette question a déjà été traitée dans les conseils d'avril et de mai. Les porcs d'élevage et de réserve sont souvent mis en pâture ; s'ils restent dans les cours on doit leur apporter du fourrage vert en abondance. Cela leur fait beaucoup de bien et les met rapidement en état d'être engraissés. Dans les pacages où il y a des porcs il faut leur construire des abris économiques, car le soleil peut leur enflammer la peau. On doit donner à tous les porcs les résidus de la beurrerie ou de la fromagerie.

POULES

Certains poulets hâtifs sont déjà bons à être engraissés pour le marché. On les placera dans une chambre obscure où on les engraissera en douze ou quinze jours, puis on les vendra. On choisira dans les différentes couvées les volailles destinées à la ponte ou à la reproduction. Les volailles trouvent à cette époque dans les cours de la ferme une bonne nourriture ; cependant il est bon de leur donner du grain matin et soir.

HORTICULTURE ET ARBORICULTURE

On ne doit jamais tailler les arbres fruitiers d'été. Il n'y a qu'une exception à cela, c'est quand vous avez un arbre en état de donner des fruits et qui s'obstine à ne pas en donner. Si cet arbre ne fleurit pas encore cette année, enlevez-lui un bon nombre de branches, surtout faites la taille des racines en en enlevant une ou deux des plus grosses au ras du tronc. Cette taille énergique est du meilleur effet pour forcer les arbres à émettre des bourgeons à fruit.

Si la taille proprement dite est mauvaise en été, il n'en est pas même du pincement qui consiste à arrêter certaines pousses de l'année, en les coupant, lorsqu'elles sont encore tendres, entre l'ongle du pouce et l'index.

C'est le temps d'arroser pour la seconde fois les arbres fruitiers avec la bouillie bordelaise.

Basse-cour prospère

Il ne suffit pas d'avoir une belle basse-cour ; il faut de plus qu'elle soit payante, qu'elle dédommage amplement des soins qu'on lui donne et des dépenses qu'on fait pour elle.

M. Ismaël Martin, du village Stadacona, près Québec, peintre, et grand amateur de volailles, en a une qui peut compter parmi les meilleures.

Nous voyons chez lui, en ce moment, au-delà de cent (100) poussins, ayant tous bonne envie de vivre et plaidant à qui mieux mieux. Ce résultat est très beau. Si on tient compte que la saison d'incubation ne fait que commencer et que la température a été des plus défavorables. C'est un bel exemple que tous les cultivateurs devraient imiter.

M. Martin n'emploie que des couveuses naturelles, c'est-à-dire des poules. Il dit avec raison que c'est le moyen le plus sûr et le plus économique. Nous sommes aussi de son avis.

Espérons que M. Martin ne s'en tiendra pas là et fera mieux encore.

A titre d'encouragement, nous lui offrons nos meilleures félicitations. Il les mérite bien du reste.

La fin d'un bandit

Un tramway électrique de la ligne de Tieillaccom, à environ cinq milles de Tacoma, (Washington), a été le théâtre d'une audacieuse tentative de vol suivie de la mort tragique du voleur. Le tramway s'était arrêté pour laisser monter un voyageur de haute taille et assez mal vêtu. A peine l'inconnu avait-il pris place sur la plate forme de devant, qu'il se couvrait le visage d'une sorte de masque en calicot bleu et, tirant de sa poche un revolver, il le mettait sous le nez du mécanicien et du surintendant de la ligne, M. Dame, qui se trouvait à côté de lui, et leur ordonnait de se retirer à l'arrière du tramway, dans le compartiment réservé aux bagages.

Dès que les deux employés eurent obéi à cette ordre, le voleur s'est retourné vers les sept voyageurs : cinq hommes et deux femmes, se trouvaient dans le tramway, et leur a crié : "Levez les bras en l'air et que les dames restent assises." Puis il s'est mis en devoir de dépouiller les voyageurs : au premier, un sieur Evans, il a pris son porte monnaie, sa montre en or et une bague en diamant. Il était en train de dépouiller le second, quand M. Dame armé d'un revolver, est sorti du compartiment aux bagages et, ajustant avec soin, il a fait feu sur le bandit. Celui-ci a riposté et plusieurs coups de feu ont été échangés.

M. Dame a été atteint par une balle qui lui a fracassé l'avant-bras, et un voyageur du nom de Smith a eu le rémur brisé par une autre balle. Mais le voleur était touché aussi : il a essayé de descendre du tramway, a trébuché et est tombé comme une masse sur la voie. Quand on l'a relevé, il était mort. Le corps a été transporté à la morgue de Tacoma, où des centaines de personnes sont allées voir le bandit tué, mais sans pouvoir le reconnaître.

SIR OLIVIER MOWAT

Affligé de maladie des rognons

La nouvelle est répandue par le télégraphe partout et même dans les vieux pays, que Sir Olivier Mowat, qui cherche à trouver de bons conseils chez les médecins, est une victime du mal de rognons. Les amis disent que son cas n'est pas aussi alarmant que le disent les rapports de la presse ; mais il n'y a pas à se cacher le fait que le Premier d'Ontario, de même que des milliers d'autres, souffre de la maladie des rognons et que tout son système en est ébranlé.

C'est un mal qui afflige une grande partie de nos principaux hommes politiques dans le Dominion. Et même ceux qui ont appris à se servir du "South American Kidney Cure" trouvent que c'est un remède qui vaut beaucoup mieux qu'un voyage sur la mer où même la science des meilleurs médecins d'Angleterre.

C'est un spécifique pour les rognons, non pas un guérisseur de tous maux, mais comme spécialité en cette maladie il procure le soulagement en moins de six heures après l'usage de la première dose, et renouvelle la santé chez tous ceux qui l'emploient.

A vendre par MM. Brunet & Cie, W. Rodger, P. F. Rinfret et T. E. Dubé & Cie.

PACIFIQUE CANADIEN
OUVERTE

NOUVELLE ROUTE POUR
Hamilton Chutes Niagara et Buffalo
SERA OUVERTE LE 30 MAI

TROIS TRAINS PAR JOUR ENTRE
QUEBEC et MONTREAL

Laisse Québec, Station du Palais,
9.00 a. m. (Jours de semaine) Arr. à Montreal 3.35 p. m.
1.25 p. m. (Dimanche) Arr. à Montreal 7.25 p. m.
1.40 p. m. Jours de sem. } " " Ottawa, Kingston, Toronto, Suspension Bridge, Niagara Falls, Buffalo, Detroit, Windsor, St. Thomas, London, Woodstock, Ingersoll, Stratford, Sarnia, Port Huron, Chicago, 7.15 p. m.
11.00 p. m. Jours de sem. } " " Ottawa, Kingston, 6.00 a. m.

Pour toutes informations, namely, chars palais et d'orfoir, s'adresser à
GEORGE J. CUNDALL,
Agent.
Téléph. 94.

Bureau des Billets et de [illegible],
RUE BUADE
Vis-à-vis le Bureau de Poste et de la Gare du Palais.
25 mai—

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service des Trains pour Mai

No. 3—Express Canadien
Laisse Lévis à 12.30 p.m., Midi.
Arrive à St-Lambert à 5.30 P. M.
Arrive à Montréal à 6.30 P. M., tous les jours.
Arrive à New-York à 6.45 A. M., tous les jours.
Arrive à Boston à 2.12 A. M., tous les jours.
Arrive à Toronto à 7.30 A. M., tous les jours.
Arrive à Chicago à 9.10 P. M. la nuit suivante, tous les jours.
Accommodation : chars buffet Pullman sur cette express rapide.

No. 1.—Express de Nuit. Tous les jours dimanche excepté
Laisse Lévis à 7.30 P. M.
Arrive à Montréal à 6.05 A. M.
Arrive à Portland Me, à 11.30 A. M.
Char Pullman dortoir à Montréal.

Bureau du chemin de fer Intercolonial, Télégraphe, Express et Mandat Poste.

Pour billets, chars Pullman et dortoir, informations générales, s'adresser au
BUREAU DES BILLETS,
(Voisin du Bureau de Poste)
Ou au
Nouveau Bureau de la Basse-Ville,
Débarcadère de la Traverse,
Rue Dalhousie
8 Mai 1897.

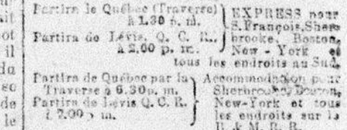

Chemin de Fer Intercolonial

A PARTIR ET APRES LUNDI, LE 18 OCTOBRE 1896, les trains circuleront tous les jours (excepté le dimanche) comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS

Accommodation pour Rivière-du-Loup & Campbellton 7.00
Express direct pour St-Jean, Halifax et Sydney 14.30
Accommodation pour Rivière-du-Loup.. 17.00

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

Accommodation de la Rivière-du-Loup.. 3.40
Accommodation de Campbellton et de la Rivière-du-Loup 11.00
Express de la Rivière-du-Loup 12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (Dimanche excepté) 12.20

Les chars de l'Intercolonial sont chauffés à la vapeur par la locomotive et entre Halifax, Montreal, via Levis, sont éclairés par l'électricité.

Nous leur trains circulent d'après le temps de "

ROSE'S West Indian LIME JUICE

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

Délicieux, Sain, Rafraichissant

Plus sain et moins coûteux que les citrons

En vente chez les Pharmaciens et Epiciers de bonne classe

LAW, YOUNG & CIE, Montréal

Agents pour le Canada.

CRAMPES COLIQUES RHUMES

CROUP TOUX MAL DE DENTS

DIARRHÉE, DYSENTERIE, et tous les dérangements des intestins.

Pain-Killer

(PERRY DAVIS')

Guérit Sûrement et rapidement toutes ces maladies. Usage interne et externe.

Deux grandeurs, 25 cts. et 50 cts.

MARBRERIE

Z. MARANDA

1089, RUE ST-VALIER

M. ZEPHIRIN MARANDA, marbrier bien connu de cette ville, ayant un approvisionnement de **Pierres, Epitaphes, Poteaux Funèbres,** etc., a décidé de

VENDRE SANS RESERVE

pour se consacrer plus spécialement à la confection des monuments funèbres en granit.

C'est là une spécialité qu'il a l'intention de marcher sur une grande échelle. Du reste, il s'est procuré des machines spéciales pour la préparation en tous genres des granits. Pour lui permettre de se livrer plus à l'aise à ce genre nouveau, M. Maranda est prêt à faire des sacrifices ; il vendra son approvisionnement (stock) à des prix excessivement réduits. Qu'on se le dise ; mais surtout qu'on en profite, à cette saison de l'année.

Z. MARANDA

1 mai—1m

Avis

☞ A. E. BOISSEAU & CIE, autrefois de Boisseau & Marcotte, ont ouvert un magasin dans la même ligne au No. 72, **rue St-Pierre,** Québec, ancienne Patisse de la Banque du Peuple.

☞ Offre spéciale : **Beaux Fonds de Banqueroute** de marchandises générales ☞ JOB.

☞ Une visite des marchands de la ville et de la campagne est sollicitée.

EN GROS SEULEMENT

A. E. BOISSEAU & CIE

14 mai—1m

WEMALTA FOOD

Nourriture Wemalta Pour les Enfants

Cette nourriture pour les enfants est préparée scientifiquement, et contient, d'après les autorités les plus compétentes, tous les éléments nutritifs du lait de la mère, quand celle-ci est en parfaite santé. Le jeune bébé la prend facilement au moyen du biberon, et elle peut être donnée aux enfants plus vieux avec une cuillère. Les jeunes bébés et les enfants plus âgés y trouvent la santé. Les mères qui se sentent faibles trouveront dans un gruau fait avec la nourriture Wemalta de quoi aider merveilleusement la nature à renforcer le système . . . . . En vente chez tous les Pharmaciens et épiciers au prix de **25 la boite.**

A. LEMIEUX

AGENT

No. 86 rue St-Pierre

Vis-à-vis la Banque Nationale.

22 mai—

Sel ! Sel !

GROS SEL de Liverpool

SEL FIN qualité supérieure

EN SACS ET QUART DE SAC

Attendu régulièrement pendant la saison de navigation et offert à bas prix soit à flot, à bord des chars ou du magasin par

Verret, Stewart & Cie

Quai des Indes, Québec

10 mai—

Société de Construction Permanente de Québec

23 — RUE ST-JEAN — 23

Assemblée des Actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Société, **LUNDI, le 31 Mai** prochain, à 7 h. 30 P. M.

Par ordre du Bureau de Direction.

G. GOURDEAU,

21 Mai 1897—L.C Secrétaire.

Contes et Nouvelles

Les pièges de l'invisible

La peur est, à mon avis, le plus curieux des sentiments humains. Ses profondes racines plongent dans l'inconnu. Les frissons de son feuillage correspondent à ceux de notre chair et il y a en elle un attrait supérieur, comme dans tous les poisons moraux de l'organisme, de sorte qu'elle nous ouvre des contrées inouïes, nous révèle dans l'homme un homme neuf et parfume nos sens d'une manière inoubliable.

Je passais le mois d'août de l'année dernière chez mes amis Daumont en Bretagne. Ils possèdent là une petite maison dominant la mer, à l'avant d'une roche escarpée. Toute la nuit, l'on entend le mugissement des lames qui se brisent contre un dur granit, lentement sculpté par elles à travers les siècles. Ce vacarme entre dans les rêves, les ennoblit, les exaspère, leur prête une atmosphère salée.

Nous avions des soirées divines. Après une longue promenade au bord de l'océan, quelle joie de se retrouver au petit salon clair, et de transformer en causeries, rêveries et chansons, tant d'impressions vives venues du large et de la grande plaine d'écume mobile.

Un soir, on causait de la peur à laquelle, invinciblement, nous ramenaient ces nuits à ras de gouffre, proches de la tempête et des naufrages. Outre mes amis Daumont, sceptiques endurcis, il y avait là des voisins, les Livreux, un jeune homme à crâne pointu de mystique, une jeune femme aux yeux bleus dont les pensées n'étaient point visibles. Il y avait aussi un vieillard, M. Judin, gras, souriant et confiant. Comment l'idée nous vint-elle, à mes hôtes et à moi, de mystifier ces trois âmes naïves ? Toujours est-il que par une sortie adroite et deux aparté, nous convînmes, Daumont, sa femme et moi, de jouer vigoureusement des esprits, de terrifier les Livreux et M. Judin. Il fut entendu qu'une table marquerait les lettres du mot "diable" et nous divertirait ensuite par une description pittoresque de l'enfer, que prolongeraient nos efforts complices.

Cette farce anodine et vite combinée, parut d'abord devoir réussir. La causerie dévia habilement de la peur dans le spiritisme. Je proposai une expérience. Les Livreux connaissaient ces choses, mais le vieillard ouvrait de grands yeux, et voulut d'abord se soustraire à ce qu'il déclarait un sacrilège. Je cital des textes ecclésiastiques, saint Augustin et les prophètes, et nos adjurations triomphèrent de sa résistance.

On choisit comme intermédiaire entre nous et le monde invisible un petit guéridon léger, apte à la supercherie, que l'on débarrassa des bibelots qui l'encombraient. Toutes les lumières furent éteintes et nous vîmes alors nettement, par la fenêtre basse du salon, le clignotement merveilleux du phare.

La maison était silencieuse, mais le vent soufflait au dehors et sa furie grandiose vociférait au-dessus de la mer. Je me sentais impressionné jusqu'au point d'oublier mon rôle. Un imperceptible mouvement du petit doigt de Mme Daumont me le rappela. Nous tenions nos mains religieusement conjointes sur la surface cirée du guéridon. Nos visages demeurèrent indistincts, mais je me savais placé entre les deux dames. Suivaient le vieillard, Daumont et Livreux près de sa femme.

On observa d'abord le silence. "L'obscurité et le silence sont les piliers de la terreur," me répétais-je mentalement, afin de m'empêcher de rire, et je percevais le souffle des assistants, celui surtout du bon M. Judin, que la digestion faisait âpre et rapide.

Bientôt, par l'effort et l'attente, un énervement se manifesta. Quelqu'un bâilla vers la gauche. C'était le signal de Daumont. Mes doigts commencaient à se coller entre eux, ainsi qu'aux doigts de mes voisins ; je sentais une chaleur singulière le long de la colonne vertébrale. Le guéridon se mit à tressaillir.

"Chut !" murmura Mme Daumont.

Déjà, je me reprochais de mystifier ainsi des personnes confiantes, proies faciles pour nos pièges, mais il était trop tard et je m'apprêtai à jouir convenablement mon rôle de stupeur et d'admiration. Le craquement se produisit, très net et très vibrant cette fois.

"Ce Daumont, pensais-je, va tout gâter. Il exagère."

"Y a-t-il quelqu'un dans la table ? Un coup pour oui. Deux coups pour non."

Un fort craquement fut la réponse et l'adresse de Daumont me stupéfia, car, en vérité, cela partait du coeur du bois, comme une secousse venant des fibres mêmes...

Par une série de craquements très vifs et caractérisés l'esprit déclara consentir à toute expérience, accepta l'alphabet usuel.

La première lettre fut un R ; je songeai : "Daumont ou sa femme ont changé le mot, puisque ce devait être "diable." Comment vais-je alors m'y reconnaître ?"

Vinrent ensuite très rapidement un I, un V et un A. A ce point, le guéridon cessa de gémir.

"Rivi, s'écria Mme Daumont, dont l'accent me parut étrange, est-ce Rivi ? C'est bien Rivi ? Répondez, cher esprit."

Au silence de l'attente ne répondait que le mugissement de la mer et la lueur du phare brillait toujours, ainsi qu'une âme en peine.

—Est-ce tout ? insista fébrilement Mme Livreux.

M. Judin ne dit rien, mais son souffle devenait rauque et presque haletant.

Le guéridon se remit à parler. L'ensemble du mot fut Rivalet.

A peine ceci fut-il établi par la voix étonnée de Daumont, qu'un profond soupir, issu du bas abîme de l'âme, nous remplit d'une terreur soudaine.

"Des lumières, des lumières !" crièrent les femmes.

Dans la précipitation, le guéridon fut renversé. A la lueur des flambeaux que Daumont et moi avions rallumés de nos mains tremblantes, on vit M. Judin renversé en arrière sur sa chaise, rouge à faire peur, tel qu'au point d'une congestion. A notre émoi, il répondit par des gestes de calme et d'apaisement. Bientôt, il put parler, se redresser :

"Excusez-moi, mes chers amis. Ce sont là des secrets terribles. Je vois maintenant que le doigt du diable..."

Un petit verre de chartreuse le ranima tout à fait. Le guéridon fut relevé. Le salon reprit son aspect normal. Alors le brave homme put s'expliquer à son aise, tout en épongeant la sueur qui ruisselait de son visage rustique.

"Aucun de vous, n'est-ce pas, ne connaît ce Rivalet. Voilà justement le mystère... L'esprit s'est adressé à moi, à moi seul. Dieu m'a puni de cette conjuration. Il y eut dans ma famille, voici tantôt quarante ans, un drame abominable, dont je ne parle jamais. Ma sœur, jeune fille de dix-huit ans, fut assassinée par un valet de ferme nommé Rivalet, dont le visage n'est pas sorti de ma mémoire, bien que je n'eusse alors que neuf ans..."

L'histoire continua. Mais je n'écoutai plus, et je crois bien que les Daumont n'écoutaient pas davantage. Nous suivions, au fond de notre conscience, un autre récit aussi pathétique, éveillé par le récit du vieillard : celui que le perpétuel mystère où nous plongeons fait à l'incrédulité humaine et que l'homme refuse d'entendre, jusqu'au jour où l'invisible se venge par quelque exploit soudain et redoutable, devant la nuit, la mer et la bienveillante lueur d'un phare à feux tournants.

LEON DAUDET.

Condamnation de Grégoire

Pour avoir martyrisé son enfant

UN PERE DENATURE

Paris, 28.—Le procès de Grégoire, de la fille Deshayes et de la veuve Grégoire (mère de l'accusé), vient de se terminer. Ils étaient tous trois accusés d'avoir infligé des tortures au petit Pierre Grégoire et d'avoir abandonné le pauvre bébé dans le passage faisant communiquer la rue Vaneau avec la rue Pierre-Leroux. Voici du reste les chefs d'accusation relevés contre les trois accusés :

Grégoire (Albert-Calixte), peintre en bâtiments, est accusé:: 1o. de coups et blessures avec préméditation, sur la personne du petit Pierre ; 2o. d'abandon d'enfant, au-dessous de sept ans, dans un lieu solitaire, avec cette circonstance que la mort a suivi l'abandon.

Deshayes (Louise-Françoise), ménagère, est accusée d'abandon d'enfant, au-dessous de sept ans, dans un lieu solitaire, avec cette circonstance que la mort a suivi l'abandon.

Stève (Elise-Louise), veuve Grégoire, ménagère, est accusée de complicité, par instructions, aide et assistance, dans le crime reproché à Albert Grégoire et à Françoise Deshayes.

Grégoire a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et les deux femmes à cinq ans de la même peine. Quand le juge a prononcé la sentence, les nombreuses personnes qui assistaient à l'audience ont crié : "A mort ! à mort !"

DE FORTES ETUDES A L'ECOLE

Produisent une forte attaque de danse de St-Guy

La vie d'une jeune fille rendue misérable pendant un certain temps.—Elle ne pouvait pas se servir de ses mains et avait beaucoup de difficulté à marcher.—Elle recouvre la santé.

De l'"Express" de Napanee :

La nervosité est souvent la cause de beaucoup de misère et de souffrances. Un des résultats de ce désordre des nerfs, surtout parmi la jeunesse, est la chorée ou danse de St-Guy. Un de nos correspondants nous parle d'une jeune fille de Selby qui a été beaucoup affligée de cette maladie. Il dit : "Je n'ai jamais vu une personne souffrir autant de nerfs en désordre. Il y avait continuellement des élancements et des tiraillements dans tous les membres et elle ne pouvait pas se servir de sa main droite du tout. Si elle cherchait à prendre quelque chose de cette main elle l'échappait aussitôt. Quand elle essayait de marcher ses membres se tordaient en tous sens, la cheville du pied se pliait et elle tombait par terre. J'ai appris dernièrement qu'elle avait été guérie, mais comme je doutais ... l'énoncé de cette vérité, j'allai la voir.

Il est prouvé que le rapport est vrai, et croyant qu'un récit des faits de ce cas serait profitable à ceux qui souffrent de la même manière, j'ai demandé la permission de les faire connaître, ce qui m'a été accordé. La jeune fille est Mlle H. M. Gonyou, qui est très estimée des personnes qui la connaissent, et on pense que son mauvais état de santé a été causé, comme cela arrive fréquemment, par une étude sérieuse et difficile à l'école." Mlle Gonyou rapporte ce qui suit : "Durant l'automne de 1894, je ne me sentais pas bien. Je n'en ai parlé à personne, car j'allais à l'école et je craignais qu'en le déclarant à mes parents ils me garderaient à la maison : Le mal fit des progrès et je devins enfin si nerveuse que je ne pouvais plus tenir mon crayon. J'avais le côté droit plus affecté que les autres parties du corps, bien que le mal semblait atteindre tout le système. En janvier, j'étais si malade que je dus discontinuer d'aller à l'école et ma maladie s'aggravait constamment.

Je ne pouvais pas me servir de mes mains, car j'échapais tout et souvent quand je m'efforçais de marcher, je tombais. Mon frère qui avait été malade pendant longtemps devint mieux en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams et je croyais qu'un aussi bon remède pouvait me faire autant de bien qu'il lui en avait fait. Je n'avais pas fini de prendre la première boîte que j'étais beaucoup mieux, et après en avoir pris pendant environ un mois, j'avais complètement recouvré la santé. J'ai discontinué l'usage de ces pilules, et je me suis nullement aperçue de ma maladie depuis. Je suis satisfaite des Pilules Roses du Dr Williams, car elles m'ont sauvé la vie, et je les recommande fortement pour les maladies nerveuses.

Les Pilules Roses du Dr Williams purifient le sang, renforcissent les nerfs et chassent aussi la maladie du système. Dans des centaines de cas elles ont guéri quand les autres remèdes avaient fait défaut, ce qui prouve qu'elles sont une merveille parmi les triomphes de la science médicale moderne. Les véritables Pilules Roses du Dr Williams ne sont vendues qu'en boîtes, portant la marque de commerce au long. Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pâles. Ne vous en laissez pas imposer et refusez toute pilule qui ne porte la marque de commerce enrégistrée autour de la boîte.

LE TARIF

Plusieurs modifications

Voici les modifications apportées au tarif primitivement publié par l'*Evénement* :

Pour plus de clarté, la lettre (A) indiquera le taux de l'ancien tarif, la lettre (F) le taux du tarif Fielding, la lettre (R) le taux du tarif refusé.

Instruments de chirurgie—(A) 15 pour cent, (F) en franchise, (R) en franchise à partir du 1er janvier 1898.

Machines et machineries —(A) franchise pour les machines ne se fabricant pas au Canada, (F) en franchise pour les machines destinées à l'exploitation des mines, (R) en franchise pour une catégorie de machines désignés nommément et 25 pour cent sur les machines qui se fabriquent au Canada, concasseurs, chèvres, perforateurs, etc.

Fil simple ou composé recouvert de coton, soie ou autre matériel pour l'usage de l'électricité—(A) 30 p. c. (F) 25 p. c., (R) 30 p. c.

Courroies de transmission en caoutchouc ou cuir.—(A) 20 p. c., (F) 20 p. c. (R) les deux catégories sont séparées ; courroies de cuir 20 p. c., courroies de caoutchouc 25 p. c. comme tout le caoutchouc.

Glaces argentées, bizeautées ou non, encadrées ou non.—(A) 27½ p. c. (F) 30 p. c., (R) 35 p. c.

Huile de lin.—(A) 20 p. c., (F) pas changé, (R) 25 p. c.

Journaux ou éditions supplémentaires ou parties de journaux, imprimés en partie et destinés à être complétés et publiés en Canada.—(A) 25 p. c., (F) 20 p. c., (R) 25 p. c. L'objet de cette augmentation est qu'on s'est aperçu que 20 p. c. était inférieur au droit du papier non imprimé, ce qui était absurde.

Clous et carvelles coupés en fer ou en acier (ordinaires de construction) ; et carvelles de chemins de fer, n. a. p.—(A) ½ de cent la livre, (F) 30 p. c., (R) ½ cent la livre.

Ecrous, rondelles et rivets en fer ou d'acier, y compris les rivets tubulaires, boulons filetés ou non, et ébauches d'écrous et de boulons, n. a. s.—(A) 1 cent la livre et 25 p. c., (F) 35 p. c., (R) ¾ cent la livre et 25 p. c.

Clous de fil métallique de toutes sortes, n. a. p.—(A) 1 cent la livre, (F) 35 p. c., (R) 3p5 de cent la livre.

Ponts en fer ou en acier, ou parties de ponts ; ouvrages en fer ou en acier pour constructions, colonnes, formes ou sections, forés, découpés, ou à aucun autre degré de fabrication que laminés ou fondus, n. s. a.—(A) 1 cent la livre, (F) 30 p. c. (R) 35 p. c.

Boutons de pantalons et de chaussures.—(A) 20 p. c., (F) pas de changements, (R) 25 p. c.

Cordages.—(A) 20 p. c. (F) pas de changement. (R) 25 p. c.

Tabac manufacturé. — (A) 55 cts la livre et 12½ p. c. (F) 45½ cts la livre et 12½ p. c. (R) 50 cts la livre.

Tabac coupé.—(A) 45 cts la livre, 12½ p. c. (F) 50 cts la livre et 12½ p. c. (R) 55 cts la livre.

Charbon. — Le gouvernement entend conserver sa liberté d'action à propos du charbon en attendant la décision du congrès des Etats-Unis. En attendant, les droits restent les mêmes : Charbon bitumineux ou mou, 60 cts la tonne ; charbon dur ou anthracite, en franchise. Quant au poussier de charbon qui entrait en franchise lorsqu'il passait au crible, de ½ pouce, ce qui avait été changé en imposant de passer par un gril dont les barres étaient espacées d'un demi pouce, on revient à la méthode primitive.

Ardoise.—(A) 30 p. c. pourvu que le droit ne soit pas plus de 75 cts par carré (square) pour l'ardoise bleue et noire et 90 cts pour l'autre cour. (F) 25 p. c. en général. (R) 25 p. c. pourvu que le droit ne dépasse pas 75 cts par carré (square) pour toutes couleurs.

Pierres meulières.—(A) $1.75 la tonne. (F) 20 p. c. (R) 15 p. c.

Dalles, granit, marbre brut, pierre de construction, plaques de marbres sciées sur deux côtés seulement. — Article nouveau.—(A) généralement 20 p. c. (F) pas de changement. (R) 15 p. c.

Pierre taillée, marbre scié sur plus de 3 côtés.—(A) 30 p. c. (F) 25 p. c. (R) 20 p. c.

Marbre et granit travaillés et leurs produits manufacturés.—(R) 35 p. c. droit nouveau.

Fil de coton.—(R) 15 p. c. quand il est fait de matériaux semblables à ceux que fabrique le Canada. Autrement, en franchise.—(Droit nouveau.)

Etoffes de coton, laine, jaton, soie ou ramie, lorsqu'elles sont importées par des manufacturiers de parapluies, parasols, ou cravates pour être employées à la fabrication de parapluies, parasols ou cravates, et pour être taillées à cet usage, en entrepôt, suivant les règles imposées par le contrôleur des douanes.—(R) 20 p. c. (Droit nouveau).

Coton fabriqué, imprimé, teint ou coloré, doublures de devant, doublures, flanelle pour chemise, lorsqu'ils sont importés pour être employés uniquement à la fabrication de chemises, faux-cols, manchettes, blouses ou chemisettes et pour être taillés à cet usage, en entrepôts, suivant les règlements du contrôleur des douanes.—(R) 15 p. c.

Savons, perline, poudre de savon.—(A) 35 p. c., (F) pas de changement, (R) savon pas de changement ; poudre de savon, 30 p. c.

Médecines patentées—(A) 35 p. c. sur les médecines liquides, 25 p. c. sur les solides. Le gouvernement prend aujourd'hui en considération si la médecine contient ou non de l'alcool. (R) 50 p. c. pour les médecines contenant des spiritueux ; 20 p. c. sur les préparations sèches.

Livres—(A) 6 cents la livre (F) 20 p. c., (R) Nouvelles, romans ou littérature analogue, reliés ou brochés, y compris les frais de transport et de télégraphie, reliés en livres ou brochures, exceptés les almanachs de Noël et publications enfantines : 20 p. c. ; livres, imprimés, journaux et brochures, n. s. a., en dehors de livres de blanc de banque, copies de lettres, livres à écrire : 10 p. c. ; livres de sciences et d'industries appliquées ou se rapportant à l'agriculture, l'horticulture, génie électrique, charpente, peinture, etc., et autres arts de mécanique appliquée les livres imprimés dans une langue autre que l'anglais et le français, ou en trois langues ou plus ; bibles, livres de prières, d'hymnes et de propagande : franchise.

Musique imprimée.—(A) 10 cents la livre, (F) 20 cents, (R) 10 cents.

Brochures d'annonces, affiches enluminées, publications périodiques d'annonces illustrées, liste de prix illustrées, calendriers et almanachs d'annonces, circulaires, estampes de modes pour tailleurs et modistes, et tous chromos, chromotypes, oléographes ou ouvrages artistiques du même genre, produits par quelque procédé autre que la peinture à la main ou le dessin, que ce soit pour des fins de commerce ou d'annonces ou non, imprimés ou gravés sur papier, carton ou autre matière, n. a. p., étiquettes pour fruits, légumes, viande, poisson, confiseries et autres articles, pour l'expédition, prix ou autres étiquettes ou billets, ainsi que billets, placards, feuilles d'annonces et feuilles pliées, soit lithographiés ou imprimés, ou en partie imprimés, n. s. a., (A) 6 cents la livre, (F) 35 p. c., (R) 15 cents la livre. Le gouvernement est revenu au droit spécifique à cause de la difficulté d'obtenir une évaluation raisonable.

Clichés stéréotypés, électrotypés et en cellulose pour almanachs, calendriers, brochures illustrées, annonces de journaux ou gravures, et autres ouvrages semblables pour le commerce ou autres fins, n. s. a., et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces choses, (F) 2 cents le pouce carré, (R) 1½ cent le pouce carré.

Clichés stéréotypés, électrotypés et en cellulose de colonnes de journaux, et bases ou supports composés en tout ou en partie de métal ou de cellulose, (F) 3-8 cent le pouce carre, (R) ½ cent le pouce carré.

Et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces choses, (F) et (R) 2 cents le pouce carré.

Tubes d'acier laminé, non joints ou soudés, d'un diamètre ne dépassant pas un pouce et demi ; et tubes en acier sans joints pour bicycles, (F) 15 p. c. (R) 10 p. c.

Ruban de fer ou d'acier, dentelé ou uni, pour clôtures, (A) ¼ cent la livre, (F) 25 p. c., (R) 20 p. c.

Acier pour fabrications d'outils, (F) 15 p. c., (R) 5 p. c.

Fers d'angle, fers en T, poutres, fers à côtés, soliveaux, longrines, fers en Z, en étoiles ou autres formes, fers en formes de gouttières, ou autres formes employés dans les ponts et autres constructions, en fer ou acier laminé, non découpés ou forés, et n'ayant pas été soumis à des procédés de fabrication plus avancée que le lammage, n.s.a., et ébauches de barres à œillet plates non découpées ou forées, (A) 35 p. c. pour les uns et 12½ p. c. pour les autres, (F) 15 p. c., (R) 10 p. c.

Ferrailles de rebut de fer ou d'acier, forgées, y compris découpures et rognures de tôle ou feuilles de fer ou d'acier qui ont servi ; bouts coupés de barres, semelles et rails à fer-blanc n'ayant pas été en usage, (A) $4 la tonne, (F) $1.50, (R) $1.

Lingots de fer ou d'acier, lingots à crans, loupes et loupins ; massets non finis mesurant au moins dix pouces (united inches) de conférence ; barres puddlées, billes et autres formes moins finies que les barres de fer ou d'acier, mais plus avancées que le fer en gueuse, les fontes exceptées, (A) $5 la tonne, (F) $4, (R) $2.

Placage de bois de pas plus de trois trente-deuxièmes de pouce d'épaisseur, (F) 10 p. c. (R.) 7½ p. c.

Glycérine pour explosifs (F) 20 p. c., (R) 10 p. c.

Le gouvernement a accentué les mesures propres à protéger le travail libre contre ce travail des prisons en empêchant les personnes qui vendent des produits similaires à ceux qu'on fabrique dans les prisons de mélanger leurs produits et ceux des prisons. Voici l'article ajouté aux objets prohibées :

"604—" Les articles manufacturés ou produits en totalité ou en partie par le travail des prisons ou qui ont été faits dans une prison ou pénitencier ou par des gens y détenus. Ainsi que les articles d'un genre semblable à ceux que produisent ces institutions lorsqu'ils sont vendus ou mis en vente par une personne, maison ou corporation ayant un contrat pour la fabrication de ces articles dans ces institutions ou par les agents de ces personnes maison ou corporation ou lorsque ces articles ont été primitivement achetés de l'un de ces contracteurs ou transmis par eux."

En vue de l'incertitude qui règne à propos de la loi des droits d'auteurs, le gouvernement a modifié l'article 599 du tarif (F) qui était ainsi conçu.

Sont interdits :

Réimpressions d'ouvrages canadiens enregistrés, et réimpressions d'ouvrages anglais enregistrés.

Dans le tarif revisé (R) cette clause porte le No 600 et est modifiée en ajoutant :

"Et réimpressions d'ouvrages anglais enregistrés qui ont été aussi enregistrés au Canada."

Voilà l'énumération complète des changements annoncés.

L'incendie du Bazar de la Charité

Avait été prédit par Mlle Couédon

Paris, 26—S'il faut en croire un journal parisien, "l'Echo du Merveilleux", Mlle Couédon, la voyante de la rue du Paradis, a maintes fois parlé d'un incendie qui désolerait les environs des Champs-Elysées et ferait de nombreuses victimes.

Le directeur de "l'Echo du Merveilleux", M. Gaston Méry, écrit ce qui suit :

J'ai mentionné cette prédiction dans plusieurs de mes fascicules ; mais je l'ai fait trop vaguement peut-être, et l'on pourrait contester la valeur de ce témoignage. Aussi bien, je ne l'invoque point. Il est une preuve infiniment plus saisissante. La voici :

On sait que Mlle Couédon s'est toujours refusée obstinément à aller dans le monde. Une seule fois—une seule—elle fit exception en faveur de la comtesse de Maillé ; c'était au commencement de mai 1896. Il serait même curieux de rechercher si la date ne correspond point jour pour jour avec la date de l'incendie de la rue Jean-Goujon.

Dans les salons de Mme de Maillé, tout le faubourg s'était donné rendez-vous. Il y avait là plus de deux cents personnes.

Tout d'abord, Mlle Couédon parla en particulier à ceux des invités qui désiraient la consulter. Mais le nombre en était si grand que, sur les instances de la maîtresse de la maison, elle consentit, après avoir invoqué "l'Ange Gabriel", à parler devant toute l'assistance réunie.

Entre autres prédictions, elle fit celle-ci, dont la plupart des témoins se souviennent parfaitement :

Près des Champs-Elysées,
Je vois un endroit peu élevé
Qui n'est pas pour la piété
Mais qui en est approché
Dans un but de charité
Qui n'est pas la vérité..
Je vois le feu s'élever
Et les gens hurler..
Des chairs grillées,
Des corps calcinés.
J'en vois comme par pelletées.

"L'Ange" ajouta que toutes les personnes qui l'écoutaient seraient épargnées

Alors, l'un des assistants, la vicomte de Fleury, très incrédule, se mit à dire, en plaisantant la Voyante.

—Oh ! c'est pour nous flatter que vous parlez ainsi.

De fait, aucun des invités de cette soirée, tous plus ou moins assidus des ventes de charité, ne périt ou même ne fut blessé dans l'affreuse catastrophe du 4 mai dernier.

Parmi les personnes présentes à cette soirée, la marquise d'Anglade, la comtesse de Virieu, le comte de Divonne.

C'est par la voix du peuple
Qu'on fait les gouvernements
Et c'est par Lavoie & Latulippe
Qu'on a les bons thés et bons cafés.

Glacieres ! Glacieres !

Le plus beau choix de glacières est chez YOUNG, rue du Pont, et vous êtes invités d'aller les examiner. Aussi, amateurs de pêche allez inspecter leurs nouvelles marchandises qu'ils viennent de recevoir concernant cette branche.

MANUFACTURE ROYALE DE

Corset P. D.

10 Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur

Les Corsets P. D. sont sans rival pour la grâce, confort et durabilité. Ces Corsets célèbres sont coupés et faits à la main et ont reçu les plus hauts prix dans toutes les Expositions universelles principales, pendant les derniers 20 ans.

A vendre chez tous les principaux marchands de marchandises sèches, à Quebec.

Remarquez que tout Corset est estampé à l'intérieur sur la bande "P. D."

EN GROS SEULEMENT.

Koenig & Stuffman, MONTREAL

Elz. Savard

PROPRIETAIRE D'ECURIE DE LOUAGE

M. Elzéar Savard informe le public qu'il tiendra, comme par le passé, une écurie de louage où les plus difficiles pourront avoir satisfaction, car les voitures les plus nouvelles sont son ambition, et il sait se les procurer pour satisfaire sa clientèle. Ceux qui voudront avoir des chevaux appariés (*span*) trouveront aussi chez lui ce qu'il leur faudra.

BICYCLES A LOUER

Aussi, il offre à louer des bicycles pour messieurs et dames, à des prix très modérés, soit à l'heure ou à la journée. C'est une bonne aubaine pour les amateurs de ce genre de sport ; car quoi de plus amusant que d'aller faire un tour en bicycle à la campagne par une belle journée.

Boulevard Langelier, coin St-Valier .... Telephone 2019

20 mai—15j-3fs

DEMANDEZ

Le Sirop du Dr Hill

POUR LE RHUME, LA GRIPPE, ETC.

En vente partout 20c la Bouteille

avril—

La Vie du Cuir...

Les cirages contenant de la cire ou du vernis cachettent les pores du cuir—Etouffent le pied—Perdent promptement leur lustre—Absorbent la poussiere et la chaleur du soleil—Forment une couche épaisse qui seche et se fendille.

Pas de Cire ni Vernis dans le

Cirage à Chaussures Slater

Agent... J. H. BEGIN St-Roch

CHAUSSURES POUR CHIC..... PRINTEMPS ET ETÉ !

—1897—

Notre assortiment de Chaussures nouvelles est toujours de choix. Elles sont surtout élégantes, de saison, de qualité, de confort et à mon marché ; faites sur les formes les plus améliorées et bien conformes au pied, faites pour bien faire et bien durer elles ne peuvent que vous satisfaire.

CERTAINES... CHAUSSURES sont en CUIR COLLÉ

Mais nous ne pouvons vous en offrir, nous n'en avons pas, car mes

CHAUSSURES SONT DES CHEFS D'ŒUVRES .... FAITES AVEC LA CREME DU CUIR

Venez nous voir pour souliers de Dames, si vous désirez quelque chose d'élégant en même temps que confortable et durable. Si vous désirez des Chaussures à la mode nos vitrines méritent votre attention, jetez-y un regard.

Voyez la Chaussure Marque SLATER, toutes les formes et toutes les couleurs

J. H. BEGIN

No. 121, rue St-Joseph, St-Roch, Québec

TELEPHONE 2166

Un Bon Conseil

Personne de devra le refuser nous vous le donnons et il est logique. L'essai d'une paire de Chaussures chez P. Langlais & Cie, 199, rue St-Joseph, St-Roch

Jamais on a vu autant de choix dans les souliers de Première Communion, et un assortiment de chaussures aussi complet. Ajoutez à cela le goût, la qualité et les prix vraiment ridicules du bon marché de cette maison, et vous nous direz si ces messieurs ne méritent pas votre encouragement.

P. LANGLAIS & CIE

199, RUE ST-JOSEPH

19 mai— (Ancien poste de W. Davis, confiseur.

A Noter !

NOUVEAUTÉS

Etoffes à Robes, 40 pcs de large, seulement 20 et 25 cts la verge.
Nouveaux Tissus pour robes, 40 pcs de large, 30, 33 et 45c la vg.
Les Nouvelles Popelines noires et de couleurs.
Nouvelles Mousselines en fil, unies et fantaisie.
Nouvelles Mousselines avec pois, blanches et de couleurs.
Nouvelles Mousselines de fantaisie, 18 et 23 cts.
Mouchoirs en vraie dentelle brodés.
Dentelles Guipure, crême, blanche et beurre.
Chiffons unis et plissés, noirs et de couleurs.
Nouveautés en Gardes-soleil et Parasols.
Gants de kid français en grande variété.

GLOVER, FRY & CIE

DYSPEPSIES REBELLES, GASTRO-ENTÉRITES CHRONIQUES GASTRALGIES, NÉVROSES de L'ESTOMAC DILATATION STOMACALE CANCER de L'ESTOMAC.

TRIDIGESTINE granulée DALLOZ

Médicament par excellence pour ces indications, à la dose de 2 cuillers à café avant ou après chaque repas.

PARIS : J. DALLOZ, 13, boulevard de la Chapelle.

A Québec : Dr Ed. MORIN et Cie.

Quelques
Comptoirs
Exceptionnellement
Garnis

— CHEZ —

Z. PAQUET

CHAPEAUX
POUR HOMMES

Nous tenons ici les célèbres marques de feutres anglais les plus demandées dans le moment : W. Wilkinson & Co, Henry Carter, Gordon Bennett & Co., John White & Co.

CRAVATES
POUR HOMMES

Cravates du dernier genre : Derby étroit ou Lombard, Derby large. Derby gradué, etc.

Nœuds de couleurs, une cinquantaine de variétés, différentes largeurs.

Cravates rouges à la mode.

Boucles avec bandes, genres Iona, Sterling, Fashion, etc.

Patrons spéciaux en soie chinée, nuancée. Dessins chinois ou américains.

Un grand lot de cravates A REDUCTION, patrons tout nouveaux.

CHEMISES
POUR HOMMES

Enorme variété de chemises blanches et couleurs, particulièrement en gingham rayé fin, coupe parfaite.

Nos Comptoirs de Lingerie pour Hommes

sont garnis pour pouvoir répondre au maximum de demandes.

POUR LES
...BICYCLISTES

ETOFFE SPÉCIALE, toute nouvelle, pour costumes de bicycle pour Dames et Messieurs.

Magnifique lot de Bas pour bicyclistes élégants et hygiéniques.

UNE OCCASION
SANS EGALE
MAIS REELLE

Un énorme Job de gants de chevreau (kid), pour Dames, très bonne qualité, couleurs variées.

Nous venons d'en recevoir 300 DOUZAINES DE PAIRES d'Europe

Les Dames sont intéressées à venir voir immédiatement cet énorme job-lot, qui est offert à un extrême BON MARCHÉ.

MUSIQUE
EN FEUILLES

2cts - PAR PARTITION - 2cts

Nous venons de recevoir une consignation considérable de partitions musicales pour piano, comprenant les plus jolies compositions du répertoire contemporain.

On trouvera dans la collection beaucoup des célèbres compositions de Sousa, qui ont une telle vogue dans le moment.

Venez aux Grands
Magasins bien connus

— CHEZ —

Z. PAQUET

Nos. 167-169-171

RUE ST-JOSEPH

25 mai 1897.

TEMPÉRATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures.

SAINT-LAURENT ET GOLFE.—Temps incertain et pluvieux, vent frais en grande partie de l'est.

LE TARIF

LA CLAUSE PREFERENTIELLE

Les nombreuses délégations qui sont allées à Ottawa, pendant les quatre dernières semaines, démontrer aux autorités fédérales combien le tarif était nuisible à certaines industries, n'ont évidemment pas perdu leur temps. Leurs représentations ont eu un bon effet puisqu'elles ont amené le gouvernement à faire les importantes modifications que le ministre des finances, l'hon. M. Fielding, a annoncées, mardi dernier.

En rajustant le tarif dans le sens demandé, le gouvernement a essayé de faire droit à toutes les réclamations. A-t-il réussi ? Ces changements auront-ils l'effet que l'on espère ? Ce n'est pas avant quelques semaines qu'il sera possible d'en juger. Dans tous les cas, le gouvernement semble désireux de modifier le tarif jusqu'à ce qu'il soit conforme aux besoins généraux du commerce et de l'industrie. A la prochaine session, que la "Patrie" fixe à la fin de décembre où au commencement de janvier, il sera en position de constater les effets de la nouvelle politique, et, s'il y a lieu, de la rendre plus avantageuse.

Une addition importante, qui commence déjà à soulever une vive discussion, a été faite au tarif préférentiel. Pour prévoir le cas où une décision adverse à l'attitude prise par le gouvernement canadien serait imposée par le gouvernement impérial, la section suivante a été ajoutée :

"Que le gouverneur en conseil puisse étendre les avantages de ce tarif de réciprocité à tout pays qui peut y avoir droit en vertu d'un traité avec Sa Majesté."

Les premières résolutions à ce sujet, annoncées il y a un mois, établissent un tarif préférentiel entre la Grande-Bretagne et le Canada, en vertu duquel les produits des deux pays peuvent être échangés à des conditions également avantageuses. Depuis, une sérieuse objection a été soulevée. On prétend que dans ce cas, le Canada est obligé d'admettre les produits des pays qui sont liés à l'Angleterre par des traités de commerce, aux mêmes conditions que les produits venant de ce dernier pays. A cela, les partisans du gouvernement Laurier répondent que le Canada ayant le droit de faire ses tarifs comme il l'entend, ne peut être obligé de laisser entrer sur son territoire les produits des pays qui ont des traités de commerce avec l'Angleterre, à d'autres conditions que celles qu'il nous convient de faire nous-mêmes.

Cependant, le gouvernement, qui ne paraît pas absolument sûr de son affaire, a cru prudent d'ajouter la section que nous mentionnons plus haut.

La "Patrie," le principal organe ministériel de Montréal, y applaudit.

"L'attitude que vient de prendre le Cabinet Canadien, dit-elle, pose donc la question sur des bases absolument définies : nous offrons au peuple anglais des avantages préférentiels, ce peuple a le droit de se prévaloir de ces avantages, en mettant fin à certains traités—si ces traités s'appliquent au Canada.

"Si les traités dont il s'agit, dans l'opinion des officiers en loi de la Grande-Bretagne, s'appliquent au Canada, ou la Grande-Bretagne dénoncera ces traités, ou le gouvernement du Canada reconsidérera, purement et simplement, la clause du tarif par laquelle il offre au peuple anglais des avantages préférentiels.

"Le gouvernement a abordé cette difficile et intéressante question avec l'énergie qui a déployée dans toutes les autres questions qu'il a eu à traiter depuis son arrivée au pouvoir."

La "Presse" qui avait approuvé la clause préférentielle dans l'espoir qu'elle devait nous affranchir du contrôle de l'Angleterre en matière de tarif et affirmer notre indépendance commerciale, ne partage pas cette opinion, et notre confrère donne, selon nous, une appréciation absolument juste :

"Par cet amendement, le Gouverneur en Conseil pourra étendre les bénéfices de la clause de réciprocité à toute contrée qui y aura droit en vertu d'un traité avec Sa Majesté.

"Le pays était certainement mieux et sa position était meilleure et plus digne avant l'introduction dans nos statuts de cette clause de réciprocité éclatante et bruyante devenue humiliante depuis son amendement.

Le tarif conservateur pouvait être bon ou mauvais, mais il assurait notre indépendance ; il était véritablement le résultat d'une politique nationale dans le sens le plus élevé.

"La clause préférentielle que nous devrons étendre à tous les pays auxquels il aura plu au gouvernement impérial de livrer le marché du Canada, sans compensation aucune, nous replace sous la férule de l'Angleterre et nous rappelle que nous ne sommes pas un peuple libre.

"Certes, la chaîne existait sous le régime conservateur comme sous le régime libéral, mais au moins sous le premier, nos affaires étaient réglées de façon à ne pas nous la faire sentir.

"Si le gouvernement Laurier n'était pas décidé à aller jusqu'au bout, à revendiquer notre liberté commerciale absolue, il aurait mieux fait de nous éviter l'humiliation de reconnaître notre sujétion.

"La position prise par le cabinet fédéral est dangereuse même pour nos institutions politiques : non seulement elle met en jeu notre système parlementaire, mais elle peut créer un conflit des plus graves avec la Grande-Bretagne.

"Supposons un moment que le Parlement ne veuille pas se plier aux instructions reçues de Londres et qu'il renverse un ministère ayant adopté un ordre en Conseil étendant les bénéfices de la clause de réciprocité à un pays quelconque n'ayant d'autres droits à ces bénéfices que ceux que peut lui conférer un traité passé avec Sa Majesté où ses ancêtres, tant le Canada sans qu'il ait été consulté.

"Comment sortira-t-on de ce conflit ?

"Malgré toute sa loyauté, le peuple sera du côté de la liberté, il résistera d'autant plus à l'intervention de l'Angleterre dans ses affaires que cette intervention favorable aux intérêts anglais sera contraire aux intérêts canadiens.

"Dans ces conditions la clause préférentielle que nous avons endossée avec enthousiasme n'est plus qu'une manœuvre déguisée pour amener un abaissement de droits de douane sans compensation aucune ; elle ne peut dans ces conditions qu'être nuisible à nos industries et humiliante pour notre dignité nationale.

"Elle nous rappelle que nous ne sommes que des "colonistes," alors que nous pensions être un peuple autonome lié à la métropole par des liens purement moraux.

"L'utilité de cette clause de réciprocité a disparu avant sa mise en force ; mieux vaudrait faire disparaître la clause elle-même que l'inscrire dans nos statuts telle qu'elle existe maintenant.

Les écoles laïques en France

"La Revue de l'enseignement primaire," journal peu suspect, déclare que les écoles laïques comptent aujourd'hui beaucoup moins d'élèves qu'il y a dix ans : de 2,474,000 garçons en 1884, on est tombé à 2,271,000 en 1894. Pendant la même période, par contre, l'enseignement privé est monté de 252,000 à 409,000 élèves masculins. Les écoles laïques de filles ont perdu, en dix ans, 130,000 élèves ; les écoles congréganistes en ont gagné 142,000. Et la Revue" est obligée de conclure : "Après dix ans de luttes, nous nous trouvons avoir reculé sensiblement au lieu d'avoir avancé."

Que serait-ce si les familles avaient été libres de suivre les inspirations de leur conscience, si la pression que l'on sait n'avait pas été exercée sur les fonctionnaires et sur les pauvres pour peupler leurs écoles laïques ; si surtout les écoles laïques avaient été laissées à leurs propres ressources comme le sont les écoles congréganistes ?—"La France chrétienne."

S. H. le maire Parent

On se demande si l'hon. S. N. Parent continuera d'occuper la position de premier magistrat de notre ville, maintenant qu'il est membre du cabinet provincial. Nous ne voyons pas pourquoi il se retirerait avant la fin de son terme.

Rien dans la charte de la cité l'empêche de rester maire tout en étant ministre. C'est d'ailleurs le désir du conseil et des contribuables de Québec que M. Parent continue de présider aux affaires municipales, au moins jusqu'à ce que soient terminés les travaux commencés sous son administration.

Hier soir, le Conseil de ville a adopté à l'unanimité une motion félicitant l'hon. S. N. Parent de son avenement au poste de ministre de la Couronne.

Le département de la milice a permis l'usage du manège militaire de cette ville pour le concert de la fanfare Sousa, demain dimanche, et un puritain qui signe *Vox* proteste amèrement contre cela dans le *Chronicle*. Il est scandalisé, le cher homme ; il prétend que c'est un manque de respect pour le jour du Seigneur, et il craint qu'un concert le dimanche au manège, devienne une habitude. Il faut avoir la conscience diablement étroite pour être scandalisé d'un concert, comme le concert Souza le, dimanche. Nous croyons qu'en fait de puritanisme *Vox* bat le record.

Feu Oscar McDonnell

Sentant sa fin approcher, M. Oscar McDonnell a adressé à ses lecteurs du *Temps*, la lettre suivante :

"Mes chers amis,

"Une cruelle maladie qui m'a tenu cloué sur un lit de souffrance durant des mois menace aujourd hui de triompher des efforts dévoués que la science a fait pour la vaincre. Déterminée qu'elle est dans ses attaques, poussée aussi par une volonté providentielle dont la sagesse est incontestable et à laquelle je me soumets, on dirait qu'elle augmente d'intensité en raison de l'opiniâtre résistance que je lui ai offerte jusqu'ici. Je vois qu'elle va rester maîtresse du champ de combat, car mes forces s'en vont.

"Sentant ma fin approcher, je veux avant de me séparer de vous, vous demander de me pardonner les offenses que j'ai pu commettre, comme je pardonne moi-même à ceux qui ont pu m'offenser.

"Je désire aussi vous dire que si, au cours des nombreuses polémiques dans lesquelles j'ai été engagé, il s'est glissé dans mon journal quelque écrit qui ait pu contribuer à diminuer, dans votre esprit, l'influence légitime du clergé, s'il s'est échappé de ma plume quelque parole qui ait pu blesser personnellement l'archevêque vénéré de ce diocèse, ou quelques-uns de ses prêtres, je désavoue ces écrits et rétracte ces paroles.

"Au milieu des luttes passionnantes du journalisme on s'oublie quelquefois, et dans le feu de la discussion on se laisse aller à des écarts de langage qu'on regrette plus tard.

"Mais si j'ai regret de ces écarts, je proteste que bien loin de ma pensée a été toute idée de nuire à la religion ou à l'autorité qui la représente ; j'ai été et je veux rester toujours fils soumis de l'Eglise catholique.

"Cette déclaration faite, je me sens plus fort pour voir venir le moment où je rendrai mon âme à Dieu et mon corps à la terre.

"Maintenant, chers lecteurs, il ne me reste plus qu'à vous dire adieu en vous demandant une dernière fois de vouloir bien prier pour moi.

OSCAR MCDONELL.

LE BLE DU MANITOBA

Une belle perspective

Le rapport de la récolte du Northern Pacific Railway pour la semaine finissant le 22 mai, dit que dans le Manitoba la pousse du blé fait de rapides progrès. Il n'a jamais paru si beau que cette année. Le terrain qui était inondé le long de la rivière Rouge a été presque tout ensemencé en blé. Plusieurs cultivateurs ont mis leurs semences cette année, au temps où ils les commençaient en 1896. La perspective générale est très belle.

LE NOUVEAU CABINET

L'opinion de la presse des deux partis

Ce que disent les journaux anglais et français

M. MARCHAND N'A PU SATISFAIRE TOUS SES PARTISANS

(Du "Chronicle")

L'hon. M. Marchand a réussi à former son ministère, sans avoir pu cependant satisfaire tous ses amis partisans.

Parlant de M. Duffy, représentant de la minorité anglaise, le "Chronicle" dit que ce nouveau ministre a déjà donné des preuves de son habileté comme administrateur.

A propos des autres ministres, tous dit-il sont des hommes qui ont fait leurs armes dans la vie publique. Dans la nouvelle administration, il n'y a pas un seul ministre qui laisse à désirer.

Au nouveau gouvernement l'on doit le plus grand "fair play", vu que c'est l'expression populaire, que nous ne pouvons cependant comprendre ni approuver, pour la bonne raison qu'elle condamne le meilleur gouvernement que nous avons eu et qui méritait certainement la confiance du peuple. La voix du peuple doit cependant prévaloir et le "Chronicle" ne peut approuver les obstacles qu'on suscitera pour enrayer l'administration du nouveau ministère. Le gouvernement trouvera en sa présence une opposition forte mais loyale. Cependant, tout en approuvant les bonnes mesures, le gouvernement peut s'attendre à une critique vigoureuse et l'opposition n sera pas lâche et condamnera les mauvaises transactions si toutefois il en surgit.

LA TACHE SERA DIFFICILE

(De la "Gazette")

Le ministère Marchand est semblable au parti dont il représente la cause. Dans ce cabinet l'on remarque des hommes tout à fait nouveaux dans la politique et d'autres qui, quoique vieux, n'ont jamais donné des preuves de leurs capacités comme aimin'strateurs. Ce nouveau ministère rentre en office avec la promesse solennell d'assurer une plus grande économie dans le service public. Sa tâche sera difficile pour mener ce programme à bonne fin. Peu importe le gouvernement qui osera se comparer avec celui de l'hon. M. Flynn. l'on constatera que ce dernier occupe la première place pour l'économie et la bonne administration.

Si l'hon. M. Marchand fait mieux, il aura à faire beaucoup, en vérité.

Le premier ministre a gardé pour lui le portefeuille du trésor. C'est une bonne tactique et il fera bien de toujours conserver ce poste.

La province aura confiance dans le nouveau gouvernement tant que M Marchand occupera ce poste.

C'est un homme expérimenté dans la vie publique, et il doit connaître les dangers et les écueils d'un gouvernement provincial, surtout à Québec ; il a la réputation d'être un homme qui n'a que de bonnes intentions et désireux de ne faire que ce qui est bien et juste. Il a maintenant l'occasion de prouver que le public n'a pas été trompé en mettant sa confiance en lui.

Le cabinet actuel est sans doute le meilleur que pouvait former l'hon. M. Marchand. La tâche qui lui est imposée est des plus difficiles.

La perspective d'obtenir dans quatre ou cinq ans un renouvellement de la confiance des électeurs est petite.

UN CABINET D'AVOCATS

(Du "Witness")

A l'exception de M. Marchand qui est notaire et de M. Shehyn qui est marchand, le Dr Guerin qui est médecin, ces deux derniers ministres sans portefeuille, le cabinet Marchand se compose exclusivement d'avocats, bien que M. Stephens, aussi ministre sans portefeuille, soit un avocat seulement de nom. M. Marchand, nous croyons, fera bien de mettre à contribution aussi tôt que possible les autres éléments qui forment la Chambre. Il devrait y avoir un marchand et un cultivateur dans chaque gouvernement.

LE PAYS EST SATISFAIT

La "Patrie" dit que tout le monde reconnaît que M. Marchand a donné à la province de Québec un cabinet fort, vigoureux et animé de l'esprit du progrès.

Elle cite le "Witness", le "Herald", le "Free Press", le "Chronicle" et le "Globe", et en conclut que le pays est satisfait du nouveau ministère.

INEXPERIENCE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

(Le "Courrier du Canada")

Lorsqu'on parcourt la liste des membres de la nouvelle administration une chose saute aux yeux. C'est que ce gouvernement est d'une désolante faiblesse au point de vue de l'expérience politique et administrative.

A part MM. Marchand, Robidoux et Shehyn, ce sont tous des hommes nouveaux, et par conséquent mal préparés ou maniement des affaires publiques.

Quant aux anciens que nous venons de nommer, leur dossier est tel qu'il vaudrait mieux pour eux ne pas avoir cet avantage relatif d'un passé officiel.

M. Marchand est l'homme à qui son propre parti a décerné un brevet de manque de jugement lorsqu'il était commissaire des Terres ; l'homme qui, étant Orateur, a fait preuve de la plus complète incurie administrative et augmente les dépenses semiannuelles de $52,000 à $94.000.

Anciens et nouveaux ont tous été des coryphées ou des thuriféraires du régime de la Clique que les honnêtes gens du Canada ont écrasée de leur mépris il y a cinq ans.

Tel est le ministère que nous a donné M. Marchand en vertu du blanc-seing de l'électorat.

Cela prouve qu'il est plus facile de faire des calembours que des cabinets, et que le métier de vaudevilliste est un méd ocre apprentissage pour le rôle de premier-ministre.

DANS LE MONDE POLITIQUE

Montréal, 28.—Le monde politique reprend sa tranquilité ordinaire. L'on discute bien encore sur le choix des collègues de M. Marchand et sur la distribution des portefeuilles, mais dans presque tous les cercles libéraux, le sentiment général est que le nouveau premier ministre s'est tiré aussi bien que possible d'un grand embarras. L'entrée de M. Geo. Washington Stephens dans le cabinet, même sans portefeuille, paraît cependant déplaire à un groupe très important de libéraux français. Il est probable que tous les ministres seront réélus sans opposition.

Le tremblement de terre

La vibration a duré 65 secondes

PHENOMENES ETRANGES

LES ARBRES AGITES ET SECOUES VIOLEMMENT

Les chevaux effrayés

C'est un fait bien connu que du 27 novembre 1893 au 22 mars de cette année, le Canada n'a été secoué par aucune de ces oscillations terrestres qui, toutes faibles qu'elles puissent être, n'en jettent pas moins l'effroi dans la population. C'est la soudaineté de ces chocs, le mystère qui les entoure et surtout les conséquences terribles qui peuvent en résulter qui contribuent à la terreur générale.

Le tremblement de terre du 27 novembre 1893 se fit sentir vers six heures du soir ; il dura dix secondes, en eut un autre plus violent, mais qui

Le 26 mars de la même année, il y ne se manifesta que par deux chocs ; l'oscillation de la terre dura cependant plus longtemps. Il causa, à cette époque, de grands dégâts dans les îles Leeward, et une foule de personnes perdirent la vie. Le même phénomène fut remarqué la même année dans le sud de l'Afrique, sur le continent asiatique et dans le Michigan. E. U.

Le tremblement de terre de dimanche soir, à Montréal particulièrement, a été d'une plus longue durée que le précédent. D'après l'observatoire du McGill, la secousse est venue du nord-est, allant dans la direction du nord-ouest. Les deux chocs ont duré six secondes chacun ; mais le roulement souterrain entendu a duré environ 65 secondes. Les personnes qui étaient sur la rue n'ont pas senti les deux chocs aussi distinctement que celles qui se trouvaient à l'intérieur des maisons. Ce n'est pas surprenant, puisqu'en dehors la seule oscillation souvent à peine perceptible de la terre avertit le passant du phénomène, tandis qu'à l'intérieur des maisons, le craquement du bois, le choc des verreries contribuent à le rendre beaucoup plus terrifiant. La secousse semble avoir eu la même violence dans toutes les parties de la ville. Ceux qui étaient couchés ont reçu un choc qui, dans la plupart des cas, leur ont permis de briser le record de la course vers la porte de sortie. Cet effroi auquel bien peu de gens peuvent résistr, s'est manifesté également dans les hôtels. "Qu'est-ce que cela veut dire?" ou : "Y a-t-il eu une explosion ?" étaient les deux questions posées par ceux qui reposaient déjà dans les bras de Morphée.

Une seconde secousse, moins forte toutefois, a eu lieu à 10.46 heures ; mais elle ne s'est manifestée que par un roulement, sans choc violent.

L'incident le plus curieux, le plus mystérieux, pourrions-nous dire, du tremblement de terre d'avant-hier soir, a été le bruissement et la trépidation des arbres et de tout leur feuillage. Cet étrange spectacle a été remarqué distinctement au square Dominion, au carré St-Louis et au carré Viger. Le temps était cependant d'un calme absolu, comme il l'est généralement avant chacun de ces tremblements de terre. On dirait la nature dans l'attente de quelque événement tragique. Et cependant, avant-hier soir, malgré ce calme solennel, on pouvait entendre cette trépidation incompréhensible du feuillage, qui forçait le spectateur à se demander ce que cela voulait dir.

Un autre spectacle assez étrange, c'est celui de la terreur manifestée par les animaux et en particulier les chevaux, avant la secousse.

Il faudrait donc supposer que les animaux ont l'intuition du danger plus développée que l'homme, puisqu'en cette circonstance du moins, ils ont pressenti le choc plusieurs minutes avant qu'il se soit manifesté.

Pour le promeneur alors sur la rue, la secousse a semblé très légère ; mais pour les personnes logeant dans les édifices élevés, et surtout celles qui se trouvaient alors aux diverses places d'amusement, comme les théâtres, il n'en a pas été ainsi. Toutes ont trouvé que les deux secousses ont été d'une grande violence, et il s'en est suivi une panique qui aurait pu entraîner les plus grandes catastrophes.

Au théâtre français, par exemple, l'auditoire s'est trouvé tout entier debout dès le premier choc. Les spectateurs qui se trouvaient dans les galeries se sont pour la plupart élancés vers les sorties dans le plus grand effroi. Plusieurs femmes perdirent connaissance. On s'accorde à dire que si une troisième secousse avait suivi les deux premières, il s'en serait peut-être suivi un épouvantable drame. Le calme s'est quelque peu rétabli, mais la plupart ont préféré sortir, le reste du drame que l'on donne actuellement n'offrant plus rien d'intéressant.

Le choc s'est fait sentir d'une façon très prononcée au parc Sohmer, où plusieurs milliers de personnes assistaient à la représentation. Il n'y a pas eu d'émoi cependant. L'on semblait croire que la vibration provenait des machines de la compagnie de lumière électrique, dont les usines sont situées sur le terrain.

Il y a eu un commencement de panique parmi les pensionnaires de l'hôte Riendeau, dont la plupart étaient au lit. Plusieurs d'entre eux sont descendus en costumes de nuit, et se sont élancés sur la rue. Il n'y a cependant pas eu d'accident. Les commis préposés au bar ont surtout eu une peur bleue. Les bouteilles et les verres ont dansé une véritable sarabande.

La plupart des steamers actuellement dans le port de Montréal ont été légèrement secoués par le tremblement, mais ceux qui étaient en route, tel que le "Montréal," le "Terrebonne" et autres, n'ont subi aucun choc, attendu qu'ils étaient en mouvement.

Le tremblement de terre a causé beaucoup d'émoi dans la rue Cadieux. A presque toutes les portes, on y voyait des groupes de femmes s'interrogeant mutuellement et se racontant leur frayeur.

MYSTERIEUSE DISPARITION

D'un conseiller municipal

Il n'est bruit depuis quelques jours à Levallois-Perret, France que de la disparition mystérieuse de M. Horoy, conseiller municipal de Levallois-Perret et caissier de la Société des voitures de place l'Union des cochers, dont le siège est 202, route de la Révolte.

M. Horoy, qui est marié et a deux filles adoptives, a quitté son domicile, 83, rue de Gravel, vendredi dernier, se rendant comme d'habitude à son bureau. Depuis il n'a plus reparu et personne ne l'a revu.

Cette disparition a donné lieu à différentes suppositions : pour les uns, le conseiller municipal de Levallois Perret aurait été victime d'un guet-apens ; pour les autres, il se serait suicidé ; enfin, le bruit court également que M. Horoy serait en fuite

La Peinture
C'est la Propreté

et la propreté est une bonne qualité. Il arrive souvent que l'on désirerait peinturer des petits objets dans la maison, mais on ne sait pas comment s'y mettre. Il est très facile.

LES PEINTURES DE SHERWIN-WILLIAMS

sont preparées de manière à ce que l'on peut s'en servir de suite. Vous n'avez qu'a brasser la peinture, puis plongez votre brosse la dedans et commencez à peinturer.

Notre livret, "Paint Points," vous aidera. Il vous informe de tout ce que vous devez savoir à propos de peintures. Il vous dit qu'elles sont les meilleures peintures pour les tables, chaises, armoirs, tablettes, bateaux, maisons, granges, clotures, toits, etc. Il y a une peinture spéciale pour chaque objet qui peut être peinturé. Pour ce livret, adressez-vous au No. 19 St. Antoine Street, Montreal.

LA CIE SHERWIN-WILLIAMS.
CLEVELAND
CHICAGO
NEW YORK
MONTREAL

A LA
MAISON JACQUES-CARTIER
No. 68, RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH

Juste a Temps

A ce moment où la nature se pare de ses plus beaux atours, il est temps pour vous de voir à vos toilettes. Nous venons justement de recevoir de belles et bonnes marchandises de grande nouveauté, de sorte que nous pouvons satisfaire les personnes aimant à suivre les modes. LA MAISON JACQUES-CARTIER, qui a toujours passé pour être la Maison du Bon Marché, n'entend pas encore cette année se laisser disputer cette palme, qui donne tant de satisfaction aux acheteurs.

Avis à vous, Mesdames et Messieurs qui aimez A être Coiffés et Habillés avec Gout

L'histoire de se coiffer est un sujet d'embarras pour plusieurs. Voulant vous satisfaire le mieux possible, nous avons à notre établissement un département de modistes de première classe, sous le contrôle d'une modiste de goût et d'expérience. Ce département, pourvu du plus bel assortiment de chapeaux, rubans, fleurs, plumes, crêpons, ornements perlés, etc., etc., se recommande de lui-même par les chapeaux sortis de notre magasin, qui ont donné complète satisfaction aux Dames qui se sont confiées aux goûts et à l'habileté de nos modistes. Nous avons aussi de beaux chapeaux en paille pour fillettes et garçons. Que ceux qui ne sont pas encore venus depuis notre ouverture nous rendent une visite, et nous leur garantissons pleine et entière satisfaction.

H. Gagnon

Affaires municipales

LE MAIRE PARENT FELICITE PAR LE CONSEIL

A l'occasion de son élévation au poste de ministre

Approvisionnement d'eau a la brasserie Boswell

Hier soir à 8 heures précises, le conseil entrait en séance sous la présidence de Son Honneur le maire S. N. Parent.

Etaient présents MM. les échevins Bélanger, Boisvert, Bussière, Cantin, Côté (St-Jean) Droiet, Duchaine, Dussault, Griffin, Lavery, Madden, Norris, Paquet, Poitras, Pouliot, Rancour, Rioux, Rochette, Roy, Savard, Sharples, Tanguay, Tessier et Vincent.

Lu une lettre de M. Henri Larose, maçon de St-Sauveur, demandant la position de garden du parc Victoria. Référée au comité des chemins.

Lu une lettre de M. P. E. Falardeau réclamant une somme de $25 pour dommages causés par l'eau à sa résidence privée, sur la rue Colombe.

Renvoyée au comité des chemins.

Lu une lettre de MM. Caron-Pentland et Stuart au nom de plusieurs actionnaires, demandant d'incorporer le "Quebec Turf club."

Renvoyée au comité des finances.

Le règlement suivant concernant l'approvisionnement d'eau a la brasserie Boswell est ensuite lu pour la dernière fois et adopté à l'unanimité :

Attendu que, par le statut de la législature de cette province, 60 Victoria, chapitre 98, le propriétaire de la brasserie généralement désignée sous le nom de brasserie Boswell, située rue St-Valier, dans le quartier St-Pierre de la cité de Québec, a obtenu l'autorisation de poser et maintenir un tuyau de conduite d'eau de pas plus de quatre pouces de diamètre, dans les rues Grant, Prince-Edouard, en traversant les rues St-Roch et St-Paul et la rue Vallière, dans la cité de Québec jusqu'à la dite brasserie.

Attendu que la dite autorisation a été accordée par la dite loi, à diverses conditions, et entre autres à la condition que les travaux nécessaires pour la construction de la dite conduite d'eau ne seraient faits qu'avec le consentement de ce Conseil, le dit consentement à être signifié par la passation d'un règlement à cette fin.

Attendu qu'il est expédient de signifier le dit consentement en la manière requise par la loi.

Il est en conséquence ordonné et statué par le dit conseil de la cité de Québec, et le dit conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1. La cité de Québec consent à ce que le propriétaire de la dite brasserie Boswell pose un tuyau de conduite d'eau dans la rue Grant, depuis l'extrémité nord de la dite rue jusqu'à la rue Prince-Edouard, et dans la rue Prince-Edouard en suivant du côté sud la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, traversant la rue St-Roch, et ensuite la rue St-Paul vis-à-vis de la rue Vallière, et dans la dite rue Vallière jusqu'à la dite brasserie.

2. Dans les dites rues, les tranchées pour la pose du dit tuyau seront faites dans une ligne qui sera indiquée par l'ingénieur inspecteur de la cité ou par le gérant de l'aqueduc de la cité, et sous leur surveillance et leur contrôle.

3. Le consentement ainsi donné par la cité ne s'étend pas au passage du dit tuyau sous le chemin de fer Canadien du Pacifique.

4. Lorsque des excavations faites pour la pose, ou le remplacement, ou l'entretien du dit tuyau, auront été faites dans les dites rues, et ensuite remplies, les dites rues devront être remises par le propriétaire du dit tuyau dans un aussi bon état qu'elles l'étaient avant les dits travaux, à la satisfaction du dit inspecteur de la cité, qui sera seul juge de la bonté de ces travaux.

5. Lorsque des travaux auront été faits comme susdit dans les dites rues, si les dites rues ne sont pas remises en bon état comme ci-dessus dit, ou si le dit inspecteur de la cité trouve que le propriétaire du dit tuyau ne fait pas avec une diligence raisonnable les travaux de réparation des dites rues, lui, le dit inspecteur, pourra les faire faire, ou y ajouter la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires, le tout aux frais du propriétaire du dit tuyau.

6. Les dispositions précédentes ne seront pas considérées comme diminuant ou affectant d'une manière quelconque les obligations imposées par la loi précitée au propriétaire du dit tuyau et de la dite brasserie.

7. Si le propriétaire de la dite brasserie décide plus tard de cesser de se servir de l'eau apportée par le dit tuyau, il devra enlever le dit tuyau, et remettre les dites rues dans un bon état selon les dispositions précédentes.

8. Le présent règlement ne viendra en force qu'après qu'un contrat aura été passé devant notaire entre la cité et le propriétaire de la dite brasserie, par lequel contrat seront agrées les dispositions du présent règlement, et tel es autres conditions qui pourront être faites quant à l'emploi de contribuables de cette cité pour la confection des dits travaux.

Il est ensuite proposé par M. l'échevin Tanguay appuyé par M. Sharples que ce conseil est heureux de profiter de la présente occasion pour offrir ses félicitations à Son Honneur le maire, à l'occasion du poste élevé qui vient de lui être confié comme ministre de la couronne et fait des vœux pour son succès dans l'exercice de ses hautes fonctions.

Adopté à l'unanimité.

Sur motion de M. l'échevin Tessier appuyé par l'échevin Tanguay le conseil s'ajourne à 15 jours.

Pas de têtes chauves

Ni de cheveux blancs chez les personnes qui font usage du LUBY. 50 centins la bouteille.

SOUSA

Le célèbre chef de musique Sousa et les artistes qu'il dirige nous arrivent demain matin et descendront au Frontenac où des chambres leur ont été réservées.

La soirée qu'ils donnent au Manège Militaire de la Grande Allée ne commencera qu'à huit heures et demi, après les offices religieux. Chacun devra se munir dans le cours de journée, *aujourd'hui samedi*, de billets d'admission.

Afin d'accommoder le public, le bureau des billets chez A. Lavigne & Cie, 55 rue de la Fabrique, restera ouvert jusqu'à neuf heures ce soir, où les billets peurront être obtenus pour toutes les parties de la salle, y compris la galerie.

DECES

Le Tellier.—A Saint-Félix du Cap-Rouge, le 28 mai courant, à l'âge de 55 ans et 4 mois, Dame Sophie Bédard, épouse bien-aimée de Ig. Ferdinand Le Tellier.

Les funérailles auront lieu à St-Félix, lundi, le 31 courant, à 10 heures précises.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Montmagny.—A Montmagny, le 28 mai, est décédée Dame Bella Labbé, épouse bien-aimée de G. A. Mercier, Ecr., Marchand.

Son service aura lieu à Montmagny, lundi, le 31 du courant, à 7 h. 30. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles. Le convoi arrivera à Lévis à 11 heures a. m.

"A. & L." MENTHOL PLASTER

Je souffrais de terribles douleurs dans le dos depuis plusieurs années. Ayant essayé des ceintures électriques, divers emplâtres, sans y rien gagner. Je me procurai un emplâtre D. & L. au Menthol. Je fus soulagé de suite. Je ne voudrais pas pour $100 me passer de cet emplâtre.

CHS. GILCHRIST, Port Hope.

Il guerit : Sciatique, Lumbago, Névralgies, Maux de Reins, Points de Côté, et Douleurs Musculaires quelconques.

Prix 25c. | Davis & Lawrence Co. Ltd., Seuls Propriétaires, Montréal.

LES CONVERTIS DE MUNYON

LE PEUPLE DU CANADA SATISFAIT ET CONVAINCU

RENI TEMOIGNAGE

Que Munyon a tenu parole au public et a fait du bien

SES PROMESSES

Ces remèdes deviennent la sauvegarde au foyer. Le peuple a eu confiance, et il n'a pas été trompé.

M. L. Aronson, le prêteur sur gages bien connu, No. 601, rue Craig, Montréal, dit : "Durant quinze ans, j'ai beaucoup souffert de rhumatisme, et j'ai essayé tout ce qui a pu me venir à l'idée. J'ai alors visité les Etats-Unis, à la recherche d'un médicament qui m'avait été recommandé et que je ne pouvais pas trouver ici, et tout cela sans obtenir de soulagement. Je me suis procuré une bouteille du remède de Munyon pour le rhumatisme, et trouvant que cela m'avait soulagé, je me résolus à en avoir une autre. Avant d'avoir fini cette seconde bouteille, les douleurs que je ressentais au dos et aux jambes avaient disparu, et je me sentais un nouvel homme. Ce succès était dû au remède de Munyon pour le rhumatisme, et je prends un bien grand plaisir à le recommander."

Le remède Munyon pour les douleurs rhumatismales guérit en une ou trois heures, et radicalement en peu de jours. Prix 25 cents.

Le remède Munyon guérit la dyspepsie et toutes sortes d'indigestion ou trouble d'estomac. Prix, 25c.

Le remède Munyon prévient la pneumonie et guérit un rhume en quelques heures. Prix, 25c.

Le remède Munyon guérit les rhumes, les sueurs nocturnes, les douleurs de toutes sortes et guérit rapidement les poumons. Prix, 25c.

Le remède Munyon guérit rapidement les douleurs dans le dos, les reins, les aines et toutes sortes de maladies des rognons. Prix, 25c.

Le Munyon Nerve Cure, le meilleur tonique pour les maladies nerveuses. Prix, 25c.

Le remède Munyon guérit les maux de tête en trois minutes. Prix, 25c.

L'onguent de Munyon guérit positivement toutes les sortes d'hémorhoïdes. Prix, 25c.

Le remède de Munyon guérit toutes les impuretés du sang. Prix, 25c.

Les remèdes de Munyon pour les femmes sont une véritable bénédiction.

Le remède Munyon guérit en 3 minutes et pour toujours l'asthme. Prix, $1.

Le ressaurteur de Munyon redonne aux faibles la vigueur perdue. Prix, $1.

Un remède spécial pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, généralement à 25 cts

Réponses aux lettres personnelles adressées au Prof. Munyon, 11-13, Albert street, Toronto, avec avis médical pour toute maladie.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE NOUVEAUX MEUBLES

et c'est le temps pour cela. N'essayez pas de vous en passer parce que vous n'avez pas l'argent pour les payer de suite. Dites-nous ce qu'il vous faut et . . . . . .

Achetez-le à Crédit

Nous avons un bon assortiment de meubles, soit à notre magasin de la rue St-Joseph, soit à la l'entrepôt de la Basse-Ville. Dans ce stock complet vous pouvez choisir ce qu'il faut et . . . . . .

L'Acheter à Crédit

Pour les meubles, vous ne pouvez pas trouver de prix plus bas que les nôtres. Les prix sont marqués lisiblement sur les articles ou dans le catalogue et c'est à ces prix-là que vous . . . . . .

Achetez : à : Credit

Vous ne pouvez obtenir de meilleurs effets que les nôtres. Il vous serait impossible d'obtenir des conditions plus faciles. Pour la commodité des pratiques, notre magasin est ouvert tous les soirs.

J. A. CANTIN

235, RUE ST-JOSEPH

Le Magasin de Meubles reconnu le plus avantageux pour la qualité et le prix.

Au Comptant ou A Crédit

PH. GINGRAS

PHOTOGRAPHE

242, RUE SAINT-JOSEPH, QUEBEC

Près de la Salle Jacques-Cartier.

A l'occasion de la Première Communion

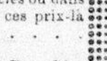

J'invite spécialement les parents à venir poser leurs enfants. Pour cette circonstance j'ai réduits mes meilleurs portraits cabinets, $2.50 pour $2.00, ceux de $2.00 pour $1.50 ; cartes de visite, $1.00. Chaque poisant aura droit à un beau cadeau. Procédé nouveau. Vous pouvez être certain que les portraits sont parfaits et satisfaisants. Vous ne pouvez pas faire mieux dans aucune autre maison, parce que cette maison a toujours eu la grande renommée pour faire du bon ouvrage. Rendez-vous y pour vous en assurer avant d'aller ailleurs. Spécialité pour les groupes de famille, etc.

Visite respectueusement sollicitée.

24 mai—15j

C'EST UNE OBLIGATION

Celui qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une faute grave. Il ne peut prétendre que sa maladie soit incurable, car depuis que les fameux remèdes sauvages de J. E. P. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, sont connus, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi voit-on des malades partir des parties les plus reculées du Canada et des Etats-Unis pour venir se les procurer. D'autres, que leurs moyens ne permettent pas d'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qu'est vu, en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que des racinages seuls sont employés dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que pas une seule fois ces remèdes ont failli. On se les procure en s'adressant à l'Enseigne du gros sauvage, chez

J. E. P. RACICOT

No. 25, rue St-Joseph, Québec.

Hier—

Seconde Edition

La question d'Orient

L'attitude du grand vizir

L'annexion de la Thessalie impossible

Les négociations de paix favorables à la Grèce

Londres, 29.—L'attitude du grand vizir, dit une dépêche de Constantinople, est le sujet de nombreux commentaires ; on le considérait simplement comme un instrument docile du sultan, mais aujourd'hui il fait preuve d'une vigueur inattendue en se montrant très exigeant envers la Grèce.

Constantinople, 29.—Le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie, a dit à l'ambassadeur turc à Saint-Pétersbourg que la Turquie devra renoncer à sa réclamation impossible d'annexer la Thessalie. Il a ajouté qu'il était d'avis que cette réclamation n'avait été faite que pour retarder les négociations ou dans le but de renouveler la guerre, ce que l'Europe ne tolérera pour aucune raison. Le correspondant dit savoir que cette déclaration a produit une telle impression sur le sultan que celui-ci fait tout son possible pour rétablir des relations amicales avec l'Angleterre, et qu'à cet effet il a ordonné à tout l'entourage du palais d'assister à un garden-party donné à l'ambassade d'Angleterre en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de la reine Victoria.

LES NEGOCIATIONS DE PAIX

Londres, 29.—Par un iradé impérial Edhem pacha, commandant en chef des forces turques en Thessalie, et Assim bey, ancien représentant de la Turquie à Athènes, viennent d'être chargés de negocier directement avec les représentants de la Grèce les conditions d'après lesquelles la paix pourrait être conclue entre la Turquie et la Grèce. On ajoute que le bruit court à Constantinople que la Grèce refuse d'accueillir cette demande de la Porte. Le gouvernement grec donne pour raison de ce refus qu'ayant remis ses intérêts entre les mains des puissances elle ne peut raisonnablement entamer des négociations directes avec la Turquie.

Londres, 29.—Un correspondant à Athènes dit : "Les dépêches que le gouvernement a reçues des représentants de la Grèce à l'étranger indiquent que toutes les négociations de paix ont pris une tournure plus favorable à la Grèce. Il ne sera plus question de la proposition de la Turquie d'occuper la Thessalie par suite de l'attitude de l'Angleterre, et l'abolition des capitulations relatives aux sujets grecs en Turquie est rejetée. Le traité d'extradition proposé semble mis de côté.

L'INDEMNITE DE LA GUERRE

Les puissances ont fixé à six millions de livres ($30,000,000) le maximum de l'indemnité de guerre, et elles ne permettront une rectification de frontière qu'autant que cela n'annexera aucune région habitée au territoire turc. La demande de l'Allemagne d'établir un contrôle international sur les finances grecques n'a pas été favorablement accueillie, car le gouvernement espère contracter un emprunt à l'étranger, avec la garantie de l'Angleterre, de la Russie et de la France, et à un intérêt peu élevé pour payer l'indemnité de guerre. Pour cet emprunt on concédera certains revenus, mais la proposition d'un contrôle étranger ne sera pas acceptée.

LES PUISSANCES ET LA QUESTION D'ORIENT

Athènes, 29.—Le gouvernement grec a protesté auprès des puissances contre l'indemnité demandée par la Turquie ainsi que contre le projet de rectification de la frontière grecque.

EN THESSALIE

Athènes, 29.—Les Turcs ont confisqué 1,250,000 boisseaux de blé à Volo et le commandant turc a lancé une proclamation par laquelle il demande aux paysans d'aller faire la moisson, car dans le cas contraire leurs récoltes seront confisquées.

De nouveaux désordres se sont produits dans Lamia. Le peuple prend la fuite en abandonnant les enfants.

Bagarre sanglante a Hull

Aux scieries Gilmour

Ottawa, 29.—Une affreuse bagarre s'est produite, mardi matin, entre les employés et les contre-maîtres des scieries Gilmour et Hughson. Deux mille hommes s'étaient rendus pour avoir de l'ouvrage à l'ouverture des scieries, mais presque tous ont été obligés de rebrousser chemin après avoir fait une scène des plus mouvementées aux abords de l'établissement.

Il paraîtrait que des employés de Hull qui travaillaient aux scieries de Gilmour et Hughson, l'an dernier, se sont vu refuser de l'ouvrage, mardi matin, par les patrons qui avaient pris pour les remplacer des gens de Chelsea. Deux cents hommes de cet endroit qui sont aussi employés par la même compagnie sont arrivés pour ôter l'ouvrage aux gens de Hull. Ces derniers, croyant que les contre-maîtres en étaient la cause, commencèrent à se quereller, et le résultat fut une bagarre des mieux conditionnées.

Trois contre-maîtres sont sortis de la lutte avec des yeux au beurre noir et cruellement battus. Quelques employés n'ont pas voulu déguerpir et l'on s'attend à une autre émeute si la police n'est pas appelée pour rétablir la paix.

Accident au Parc Sohmer

L'un des acrobates reste sur le carreau

Un accident bien triste est arrivé au Parc Sohmer, à Montréal, mercredi soir, pendant la représentation donnée par les acrobates désignées sur le programme sous le nom des 3 Martinetti. Le plus jeune d'entre d'eux, dont le nom véritable est George Fyfe, en faisant une culbute sur le dos de l'un de ses associés, est tombé et s'est infligé des lésions à la colonne vertébrale qui ont nécessité son transport en ambulance à l'Hôpital Général. Aux dernières nouvelles, hier matin, les médecins de l'institution ne conservaient que peu d'espoir de lui sauver la vie. Le blessé, paraît-il, n'est pas en état de subir l'opération qui serait requise dans un cas semblable.

Une magnifique chevelure

est le résultat de l'emploi du LUBY. 50 centins la bouteille.

PARLEMENT FEDERAL

Le service rapide

Tous les documents qui s'y rapportent sont mis devant la chambre

Ottawa, 28 mai. A l'ouverture de la séance, cet après midi l'hon M. Laurier a demandé que tous les lundis soient consacrés aux affaires du gouvernement. M. Foster a protesté quant à lundi prochain, l'ordre du jour étant encore trop rempli et il a été convenu que lundi 7 juin serait consacré aux affaires privées.

La chambre se forme alors en comité sur les nouvelles résolutions concernant le tarif et M. Foster continue le débat sur la clause soi disant préférentielle. Cette clause, dit-il donne au gouvernement le droit de faire des traités et cependant ce gouvernement n'a pas jugé à propos de donner un mot d'explication. Le pays a le droit de savoir sur quelle base le gouvernement se propose d'agir en accordant la réduction de tarif de 25 pour cent ; sera ce sur une base de tarif en moyenne moins élevée ? A ce compte beaucoup de nos industries pourraient être ruinées.

L'hon. M. LAURIER répond qu'après avoir étudié le tarif de tous les pays du monde, le gouvernement en était venu à la conclusion que seule l'Angleterre pourrait en bénéficier, et peut-être aussi la Nouvelle-Galles du Sud. Quant à ce qui concerne le contrôleur des douanes, tout ce que le gouvernement demande c'est l'autorisation de faire rapport au conseil chaque fois qu'un tarif étranger sera amendé dans un sens favorable au Canada. Cette clause existait sous l'ancien tarif.

Le débat se continue jusqu'à 12.30 hrs.

LE SERVICE RAPIDE

Peu d'instants avant l'ajournement, sir Richard Cartwright a déposé sur le bureau de la chambre les documents au sujet du contrat pour le service rapide. Ces documents comprennent copie des propositions faites par la Cie Petereon Tait & Co au gouvernement, et le contrat tel que signé. Par ce contrat, la Cie Peterson Tait & Co s'engage à fournir 4 vapeurs de 10,000 tonnes au moins, mesurant 525, pieds de longueur tirant 25 pieds d'eau d'une capacité 1500 à 2000 tonnes de fret, avec compartiments frigorifères pour 500 tonnes et pourront transporter 300 passagers de première, 200 de seconde et 800 d'entrepont, ces derniers devront être transportés à $15 par tête. Les ports d'été seront Québec et Montréal et la compagnie devra choisir entre St Jean N. B. et Halifax comme port d'hiver.

Deux bateaux devant être prêts pour le 1er mai 1899, pour faire un service mensuel et les deux autres devants être prêts pour le 1er mai 1900, alors le service hebdomadaire commencera régulièrement. Durant la première année la compagnie, n'étant tenue qu'à un service de quinzaine, ne recevra que la moitié de son subside. La compagnie est obligée de fournir aussi un vaisseau pour transporter la malle et le pilote sur le St Laurent en été. La vitesse ne devra pas être moindre que 22 nœuds. La durée des contrat est de 10 ans et la Cie garantit l'exécution par un dépôt de $100,000 entre les mains du gouvernement.

DEUX AUTRES MINISTRES

L'hon. M. Fitzpatrick donne avis d'un projet de loi pour rendre aux départements de l'Intérieur et des douanes leur indépendance, donnant ainsi à MM. Joly et Paterson chacun un siège dans le cabinet, ce qui porte à 14 le nombre des ministres.

LE SERVICE RAPIDE

Une lettre de la Cie Allan

Londres, 29.—Le secrétaire de la Cie de steamer Allan, écrit ce qui suit de Glasgow, à propos de la motion de M. Joseph Chamberlain, proposant à la Chambre des Communes, mardi dernier, un service rapide entre l'Angleterre et le Canada. Le gouvernement du Dominion accepte l'offre de la compagnie Allan et n'a jamais demandé à la compagnie de modifier son offre. Il est curieux de voir qu'on change de compagnie seulement parce qu'une nouvelle compagnie réduit ses taux. On nous a demandé si nous voulions nous soumettre à la compagnie Peterson and Tate, de Newcastle ; et nous n'avons pas tardé à refuser, parce que nous croyons que les conditions et les termes qu'ils acceptent sont désastreux. Nous maintenons cette opinion et pensons que le gouvernement, au lieu d'approuver aveuglément un projet qui ne peut réussir, devrait bien mieux examiner nos suggestions et se persuader que nos vaisseaux rapides lui rapporteraient de plus grands et de plus nombreux avantages pour le reste de la saison."

Une femme renommée

Recommande le Paine's Celery Compound et des milliers de personnes suivent son conseil

Des femmes et des mères à moitié mortes recouvrent la santé et la force

Ce grand champion du monde pour l'avancement des femmes — Elizabeth Cady Stanton—qui pendant cinquante ans a consacré son temps pour la cause des femmes des deux hémisphères, croit dans l'efficacité du Paine's Celery Compound.

Ecrivant à MM. Wells et Richardson & Co elle dit :

" Quelques membres de ma famille ont fait usage du Paine's Celery Compound et de tout cœur je le recommande à ceux qui souffrent de nervosité. A partir d'aujourd'hui j'en garderai toujours une bouteille en main.

Madame M. Thompson de Toronto écrit ce qui suit :

Je crois de mon devoir d'annoncer au public ce que le Paine's Celery Compound a fait pour moi et j'espère que cette annonce sera à profit pour plusieurs.

J'étais affreusement maigre et presque morte par suite de la dyspepsie et de la nervosité. On me conseilla de faire usage du Paine's Celery compound. J'en fis usage, et trois bouteilles furent suffisantes pour me ramener à la vie.

Avant de prendre le Paine's Celery Compound, j'avais eu des médicaments des plus éminents médecins, mais sans aucun résultat. C'est pourquoi j'ai raison d'être reconnaissante envers le Paine's Celery Compound et je le recommande à toute demande.

ENCORE UN FAUX

Le nom de l'hon. M. Dobell forgé sur un chèque de $150

LE COUPABLE ARRETE

Hier après-midi, vers les quatre heures, la police était avertie qu'un faux venait d'être commis, et tard hier soir, nos détectives mettaient le grappin sur le coupable.

Hier, vers les quatre heures, un individu faisait son entrée dans les bureaux de M. McNider, courtier, et présentait un chèque pour être changé.

Ce chèque au montant de $150 fait à l'ordre de M. A. Strikland, portait la signature de l'hon. R. R. Dobell.

Le chèque n'étant pas endossé, M. Jewell attira l'attention de l'individu sur le fait que le chèque en question ne portait pas la signature de la personne intéressée à retirer le montant. Notre individu demanda alors s'il ne pouvait obtenir le montant sans cette signature et M. Jewell répondit que la chose était impossible. L'individu en question ne se découragea pas de ce contre-temps et répondit qu'il allait se rendre immédiatement au Frontenac où se trouvait M. Strickland et qu'il lui soumettrait le chèque pour être endossé.

Vingt minutes s'étaient à peine écoulées que l'individu revenait avec le chèque portant l'endossement de " A. Strickland " et recevait par conséquent le montant de $150 de M. Jewell. Ce dernier, après avoir examiné de nouveau le chèque en question devint soupçonneux de cette transaction et après avoir communiqué avec M. McNider, se rendit chez M. Dobell pour lui montrer le chèque. Ce dernier en voyant sa signature déclara que c'était un faux.

M. Jewell se rendit immédiatement à bord du vapeur "Montréal" et constata que King, le faussaire, avait retenu sa cabine et que sa valise était embarquée.

King ayant sans doute eu connaissance que M. Jewell et la police le surveillait ne vint pas prendre le bateau. Le détective Walsh à qui la cause avait été confiée ne se tint pas pour battu, et à 11 heures, hier soir, il était à Lorette et rejoignait King à Bélair, où il l'arrêta. Il fut ramené à la station de police de cette ville où l'on retrouva la plus grande partie de l'argent.

A l'hôtel Blanchard, King s'était enregistré sous le nom de J. Richardson, de Peterboro.

Cependant, il a été identifié et l'on est d'avis que c'est un nommé Gahan, autrefois employé à la Banque Union, de cette ville.

Le détective Walsh mérite des félicitations pour cette importante capture.

POUR RIRE

Une cuisinière apporte son livre à son maître à la fin du mois. Il y a pour trente francs de lait.

—Comment ! Je dois tant que cela au laitier ?

—Mon Dieu, oui, monsieur, c'est qu'il n'y a rien qui monte comme le lait !

+

Une dame très coquette écrivant ses mémoires :

" Tous ces chagrins avaient fortement altéré ma santé : en deux ans j'avais vieilli d'au moins six mois. . . . "

+

Lu sur une boutique cette enseigne :

" On est prié de ne pas confondre ce magasin avec celui d'un autre charlatan qui est venu s'établir en face, "

+

Au marché au poisson :

—Vous croyez que ce poisson ne se gâtera pas ?

—Pour sûr ; je l'enveloppe dans un journal conservateur.

+

L'omnibus allant de la Madeleine à la Bastille est au complet.

Un gros monsieur se présente à la portière, cherchant des yeux une place.

—Ne cherchez pas, monsieur, lui dit obligeamment un Parisien assis près de l'entrée, vous n'avez pas de quoi vous asseoir.

—Pardon, j'ai bien de quoi m'asseoir seulement je cherche où le mettre.

Demain soir

A huit heures et demie, demain soir, au manège militaire (Drill Hall) de la Grande Allée, le célèbre chef de musique "Sousa" et sa brillante phalange d'artistes donneront au public de Québec l'occasion d'entendre des œuvres classiques et populaires exécutées avec une rare perfection. Que cette organisation artistique soit la plus remarquable qu'il y ait en Amérique, cela ne fait doute pour personne. Qu'une soirée donnée par ces artistes ait un intérêt et un éclat exceptionnels, cela est également admis de tous. Nous sommes intimement convaincus qu'un immense auditoire acclamera demain soir le célèbre conducteur et ses remarquables artistes qui exécuteront le programme suivant :

Ouverture—Grand Festival...Leutner
Prélude de Lohengrin.....Wagner
La musique Sousa
Solo de Cor—" Adieu de Werner"... [Nessler
Herr Franz Hell
Caprice—Le rouge-gorge et le roitelet, (nouveauté).....Kling
La musique Sousa
Air varié pour trombone.....Pryor
Arthur Pryor
Grande fantaisie { Actions de graces religieuse ..... { Chant de gloire [Sousa
La musique Sousa
Cantique pour soprano — " Ombre légère ".....Meyerbeer
Madame Northrop
a Introduction et Sicilienne..... .....
(Cavalleria rusticana....Mascagni
b Marche— " El Capitan".....Sousa
La musique Sousa
Ballade et Polonaise — Solo de violon..... .....Vieuxtemps
Mlle Martina Johnstone
Entr'acte—Le grillon sur le cœur (nouveauté).....Goldmark
La musique Sousa.

Au cours du précédent programme, la musique exécutera la " *Chanson du Jubilé de la Reine* ", que Sa Majesté a approuvée et qu'elle a acceptée comme une œuvre canadienne agréable à l'occasion des fêtes qui doivent avoir lieu cette année dans tout l'Empire Britannique.

VERTUS BIENFAISANTES

Il faut avoir expérimenté les vertus bienfaisantes du *Baume Rhumal*, pour expliquer la vogue dont il jouit dans le monde médical.

Manège Militaire

(DRILL HALL)

GRANDE ALLEE

Dimanche Soir, 30 Mai

SOUSA

ET SON MAGNIFIQUE

Corps de Musique

Avec concours de

Madame NORTHROP, soprano.
Mademoiselle MARTINA JOHNSTONE, (violoniste)
ARTHUR PRIOR, tromboniste
FRANZ HELL, Corniste

Admission, 50c ; galerie 50c ; siège réservés 75 et $1.00.

Billets et plan des sièges réservés déposés chez A. Lavigne & Cie, 55 rue de la Fabrique, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

Le Concert ne commencera qu'après l'accomplissement des devoirs religieux, à huit heures et demie seulement.

Les portes seront ouvertes à 8 heures.

Pour détails voir circulaires et programme.

Un PRÊTRE de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR ANÉMIE — DÉBILITÉ GÉNÉRALE DYSPEPSIE — MANQUE D'APPÉTIT FIÈVRES — ÉPUISEMENT etc. avec les PILULES ANTONIO ... Dépositaires à Québec : Dr Morin & Cie.

Les Jeunes Athletes

parlent souvent des bienfaits de l'usage de la Gomme de Tutti Frutti de Adams dans leurs exercices.

Voyez à ce que la marque de commerce

Tutti Frutti

soit sur chaque paquet ce d..

Conservez les coupons afin de vous procurer les

Livres les plus nouveaux

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE et VIN MEYNET

Remplaçant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients.

DÉPOT GÉNÉRAL : CHARTON, Pharmacien, 2, Rue Tiron, PARIS ET TOUTES PHARMACIES

TOUJOURS DU NOUVEAU

M. T. Savard

RUE DU PONT

Vient d'arriver de Montréal avec plusieurs chevaux très élégants pour l'usage de son écurie de louage. Les personnes trouveront les voitures les plus modernes telles que Phaeton, Lexington, Aberdeen, wagon de famille, Buggy, magnifiques voitures couvertes ou non couvertes pour parti ou pique-nique. Conditions faciles.

Le public est aussi invité à visiter son

Nouveau Restaurant

Ils trouveront là les liqueurs de premiers choix, cigares de toutes sortes, etc.

TELEPHONE 2231.

22 mai—15j

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE PRÉPARÉ PAR M. CHEVRIER

Pharmacien de 1re Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain CONTRE : la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

ANÉMIE

QUINA LAROCHE Ferrugineux

Récompense de 16,600 f.—Médailles d'OR

Recommandé pour faciliter les *Croissances* et *Formations difficiles*, il procure au sang la force et les Globules *rouges* qui en font la beauté ; il fortifie l'*Estomac*, excite l'*Appétit*, combat l'*Anémie*, le *Lymphatisme* ; abrège les *Convalescences*, etc.

PARIS, 23, rue Drouot, 19, PARIS

L'Ami des Dames !

GARDEZ-EN toujours une bouteille sur votre bureau à toilette de cette fameuse liqueur. De cette façon, vous ne serez plus ennuyée par ces taches de rousseur, par ce teint bourgeonné ou hâlé. N'oubliez pas non plus que L'AMI DES DAMES prévient et fait aussi disparaître un teint huileux, couleur olivâtre, ce qui est si désagréable à l'œil. C'est une nourriture artificielle qu'on apporte aux tissus en faisant usage de *l'Ami des Dames* et on supplée ainsi à l'élément gras qu'un manque de soins a fait disparaître. Que les jeunes filles et les jeunes femmes prennent note de ce que nous disons ci-dessus, et qu'elles emploient l'*Ami des Dames*.

Dépôt principal chez

W. BRUNET & CIE,

PHARMACIENS, GROS ET DETAIL,

139-141, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, Québec.

SIEGE de SEBASTOPOL

Grand Déploiement de Pièces Pyrotechniques

— ET —

FEUX D'ARTIFICE

SUR LE TERRAIN DU Q. A. A. A

4-GRANDS SPECTACLES-4

24, 26, 29 Juin et 1er Juillet

AU-DELA DE 100 HOMMES Y PRENDRONT PART

DEFENSE et ATTAQUE de SEBASTOPOL

Le PROF. HAND, de Hamilton, et son personnel arrivera à Québec pour commencer le Grand Déploiement ci-dessus sur le Terrain du Q. A. A. A.

29 Mai 1897

Recettes !

POUR FAIRE SOI-MÊME

Vins de raisins secs, cidre, bière, liqueurs sans distillation. Anisette, Bière ordinaire, Bière bourgeoise, Cidre extra, Crème de Menthe, Crème de Noyaux, Crème de Curaçao, Crème de Céleri, Crème de Citron, Crème de Vanille Crème de Mandarine, Eau d'Or, Chartreuse, Raspail, Cassis, Guignolet, Kummel, Vespétro, Peppermint, Rhum, Kirsch, Genièvre ou Gin, Absinthe française, Absinthe suisse, Amer ou Bitter, Vermouth, Anis, Alicante, Madère, Porto, Vins de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne mousseux, Limonade mousseuse. Parfumerie : Eau de Cologne, Eau de Larande, Eau de Botot, Eau de Quinine, La crème russe, Huile de Ricin, Huile d'amande douce. Méthode pour reproduire toutes sortes de gravures anciennes ou modernes, chromos, etc.

AUSSI : 1,250 autres recettes utiles, d'une exécution simple et avantageuse. Tous les procédés sont d'une exécution très facile et n'exigent aucun appareil spécial ; toute personne intelligente peut, sans apprentissage aucun, les mettre en pratique, en suivant les méthodes décrites. Les matières ou ingrédients indiqués sont à la portée de tout le monde ou peuvent s'obtenir à peu de frais chez tous les droguistes.

Prix des recettes, 25 centins chacune, chez M. G. MAIN HARDYE. Poste restante, Haute-Ville, Québec, Canada. 21 avril—o

Société des Arts DU CANADA

1666, rue Notre-Dame

MONTREAL

Tirage :

CHAQUE MERCREDI

Lots valant de $2 à $2,000

10cts LE BILLET

ANT. LANGLOIS,

26, côte Lamontagne, Québec

Propriété à Vendre

LA RESIDENCE PRIVEE de feu Charles Letellier de St-Just, v. ligne de l'Eglise de la Rivière Ouelle. Grande maison en pierre, à deux étages, vingt-deux chambres, chauffée par fournaise, cabinet d'aisance, cinq à six arpents de terrain, magnifiques jardins, granges, écuries, hangar, glacière et une maison pour le fermier ; le tout en parfait état de valeur de la propriété, six à sept mille piastres. Offert pour $1500 (quinze cents piastres).

S'adresser à J. B. E. LETELLIER, 118 et 120, rue St-Paul, Québec.

24 mai—6

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance.

Facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.

Paris, 6, Avenue Victoria et dans toutes Pharmacies.

CONSTIPATION

Guérison par la Véritable Poudre Laxative du Docteur L. SOULIGOUX

Laxatif sûr, de saveur agréable, facile à prendre.

Paris, 6, Av. Victoria et toutes Pharmacies.

Maux de Reins, Névralgies, Sciatique, Points de Côté, etc.

Promptement soulagés et guéris par

The "D. & L." Menthol Plaster

J'ai fait usage de votre Emplâtre Menthol "D. & L." pour des maux de reins très douloureux, ainsi que dans un cas de lumbago, et je n'hésite pas à le recommander comme un remède sûr, efficace, et der plus actifs ; leur effet tient du prodige.—A. LAPOINTE, Elizabethtown, Ont.

Prix 25c.

DAVIS & LAWRENCE CO., LTD., Propriétaires, Montréal.

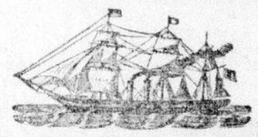

LIGNE ALLAN

1897 — SAISON D'ÉTÉ — 1897

Service de la malle royale entre Liverpool, Québec et Montréal.

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal	De Québec
13 Mai	*CALIFORNIA	29 Mai	30 Mai
20 "	LAURENTIAN	5 Juin	6 Juin
27 "	NUMIDIAN	12 "	13 "
4 Juin	*PARISIAN	19 "	20 "
11 "	CARTHAGINIAN	26 "	27 "

Les vapeurs marqués * sont les vapeurs de la malle.

PRIX DU PASSAGE

Cabines.....$52.50 en montant
Intermédiaire.....$34.00 et $36.25
Entrepont.....à bas prix

Billets de retour à prix réduits.

Service de Glasgow et Montréal.

De Glasgow.	Vapeurs	De Montréal
14 Mai	POMERANIAN	1 Juin
22 "	BUENOS AYREAN	8 "
28 "	NORWEGIAN	15 "
4 Juin	SARMATIAN	22 "
11 "	SARDINIAN	29 "

Et les semaines suivantes.

Service de Londres et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal
18 Mai	ORMISTON	6 Juin
27 "	ROSARIAN	13 "
2 Juin	ORMIDALE	20 "
9 "	BRAZILIAN	27 "
9 "	MONTE VIDEAN	4 Juillet

Et les semaines suivantes.

Service de Glasgow, Londonderro et New-York

De Glasgow.	Steamers.	De New-York
18 Mai	NEBRASKA	11 Juin, midi
11 Juin	MONGOLIAN	25 " 8 a. m.

PRIX DU PASSAGE

Cabines.....$45.00 en montant
Intermédiaire.....$35.00
Entrepont.....à bas prix

Billets de retour à prix réduits.

Les salons et chambres de repos sont dans la partie centrale du navire. L'électricité est employé pour l'éclairage, et les lampes sont à la disposition des passagers à toute heure de la nuit. Les salles de musique et chambre à fumer sont sur le pont de promenade. Les salons et autres chambres sont chauffées à la vapeur.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE.

29 Mai 1897

ANNONCES NOUVELLES

Annonce de F. Sigard.
Meubles à crédit—J. A. Cantin.
Prise de Sébastopol—
Vente à l'encan par Jacques & Cie.
Vente à l'encan par G. R. Grenier & Cie:
Vente à l'encan—A. J. Maxham & Cie.
Règle de Cour—G. F. Maguire.

Politique provinciale

L'hon. Dr Marsil nomme président du Conseil Legislatif

Nouveaux avocats de la Couronne

Il y a eu, hier après-midi, une nouvelle réunion du conseil des ministres, qui a duré jusqu'à 5 heures. Tous les ministres se sont ensuite rendus à Spencer-Wood.

A cete réunion, plusieurs nominations ont été faites, entre autres celle du Dr Marsil comme président du Conseil législatif, en remplacement de l'hon. V. W. Larue.

Nous avons eu le plaisir de recevoir ce matin, la visite du nouveau président du Conseil législatif. Il est parti cette après-midi pour sa résidence à St-Eustache.

* * *

L'hon. M. Robidoux, secrétaire provincial, est parti hier pour Ottawa, afin d'assister à la réunion du Barreau canadien. En sa qualité de bâtonnier du barreau de Montréal il a été délégué à cette réunion avec M. Cloran.

* * *

MM. Odilon Desmarais, M. P. et R. A. E. Greenshields viennent d'être nommés au poste d'avocat de la couronne pour la cour criminelle à Montréal. Ils ont pris possession de leur nouvelle charge hier.

* * *

La liste des membres du nouveau cabinet de la province de Québec est publiée dans la "Gazette officielle" d'aujourd'hui.

—Il y a eu une nouvelle séance du cabinet, ce matin, à 11 heures, et les ministres se sont séparés pour ne se réunir que mardi prochain.

—Le premier ministre, l'hon. M. Marchand, a établi ses quartiers-généraux au Frontenac.

—L'hon. M. LeBlanc retourne à Montréal, ce soir.

—L'hon. M. Dobell a invité le premier ministre provincial et quelques-uns de ses collègues à dîner au club de la Garnison, ce soir.

SON HONNEUR LE MAIRE PARENT

Ne resignera pas comme maire

Depuis quelques jours il était rumeur que Son Honneur le maire Parent résignerait sa position de maire de la cité de Québec pour consacrer tout son temps à l'administration de son nouveau département,

Notre représentant ayant eu une entrevue avec l'hon. M. Parent, nous sommes heureux d'annoncer que cette rumeur n'est qu'un canard, et que Son Honneur le maire Parent continuera comme dans le passé, à présider à l'administration municipale de notre ville.

Le Jubilé de la Reine

Le régiment canadien à Québec

IL S'EMBARQUERA LE 6 JUIN

La présence à Québec du contingent militaire recruté dans les différentes villes du Dominion pour se rendre à Londres à l'occasion du Jubilé de la Reine donne à notre ville un aspect des plus animés. Cela nous rappelle l'époque où nous avions à Québec les régiments anglais.

Tous ces militaires font l'exercice matin et après-midi, au Manège militaire, en attendant leur départ, qui aura lieu dimanche le 6 juin, par le steamer "Vancouver".

Le corps de ces militaires aux uniformes divers présente un très bel aspect dans les exercices militaires. Ce sont tous de beaux hommes solidement charpentés et qui représenteront dignement le Canada au Jubilé de la Reine. Tous ces militaires ont pris leurs quartiers à la Citadelle, qui a pris un air d'animation inaccoutumé.

Voici, aussi complet que possible les noms des soldats représentant les différents corps militaires avec leurs rangs respectifs :

Dragons Royaux Canadiens :—Major Evans, Sgt.-Major Dingley, Sgt.-Instructeur Young, Sgt McMillan, Sgt. T. Leblanc, Rough Rider Lamothe et Privates McAdam, McAlpine et Redding.

Dragons du Manitoba :—Sgt.-Major Joslin, Sgt.-Major Williams, Sgt. Snider et Sgt. King.

3e Dragons, Peterboro :—Sgt.-Major Price, Sgt.-Major Syer, Sgt. Tyrell et Corpl. Smith.

Princess Louise Dragoon Guards, d'Ottawa—Sgt.-Major Bartschinger.

Hussards Canadiens de Québec :—S. Sergt.-Major McWilliam, Corp. W. Bisset, Corp. Doris et trouper C Ross.

Hussards de London :—Sgt. H. Weden, Sgt. C. Dinnen, Sgt. H. Gibbons, et Corpl. Trumpeter H. Wiggle.

4e Hussards, Kingston :—Sgt. Letherland, Sgt. Knight et Corp. Bell.

6e Husards, Montréal :—Sgt. Browning, Sgt.-Major Lily, Sgt. Todd, et Sgt. Wadsworth.

Artillerie Canadienne Royale de Halifax :—Sgt. McDonald et Cap. Nelvin.

No 1 Compagnie R. R. C. I.— Col.-Sgt. Cooper Sgt. Cronston et Lance-Corporal Horner.

No. 2. Compagnie R. R. C. I. :—Sgt. Butchard, Sgt. Young et le soldat Levy.

No Compagnie R. R. C. I.—Sergent d'Hôpital Cotton.

Highlanders de Montréal.—Col. Sgt. T. Gardner, Sgt. A. Pope et Corp. W. E. Williams.

Corps de garde du Gouverneur-Général :—Regt. Sgt.-Major Stratton, Squad Sgt.-Major Secord et Sgt. Hoggins.

9e Bataillon de Québec :—Col.-Sgt. Leclerc, Sgt. Gagné, canonniers Simmons et Savard.

Fourteenth Prince of Wales Own Rifles :—Sgt.-Major Cannon, Col.-Sgt. O'Neil, Col.-Sgt. Nolan et Sgt. Walker.

63e Carabiniers de Halifax :—Corp. Mumms, Lance. Corp. Gough, canonniers Frawley et Murphy.

65e Bataillon, de Montréal :—Capt. G. A. Pelletier, Col.-Sgt. J. LeVasseur, Sgt. Lafrance, Corp. Bourassa et Lance Corporal Barré.

Le reste des militaires arriveront aujourd'hui ou demain.

Voici les heures auxquelles ont lieu les exercices militaires : Le matin de 7 à 7.45 heures et de 10 heures à midi; l'après-midi à 2 heures et à 4 heures.

Au parlement anglais

Le chef irlandais Redmond suspendu et mis à la porte

L'Irlande taxée outre mesure

(Dépêche de la Presse Associé)

Londres, 29.—M. John Redmond, le chef parnelliste, a été suspendu à la Chambre des Communes hier, parce qu'il persistait à continuer une discussion irrégulière au sujet des relations financières entre l'Angleterre et l'Irlande. Le sergent-d'armes l'a conduit à la porte ainsi que M. Clancy, député du comté de Dublin. M. Clancy prétendait que l'Irlande était taxée outre mesure au profit de l'Angleterre. Il fut rappelé à l'ordre. Alors M. Redmond fit la même déclaration et persista à continuer la discussion ,en dépit du rappel à l'ordre. La motion pour la suspension de M. Redmond fut votée par 223 contre 32.

Quand la chambre se forma de nouveau en comité, M. Clancy persista dans la même conduite. Le président lui ordonna de se retirer, mais ayant refusé il fut mis à la porte par le sergent d'armes. M. Redmond cria : Envoyez chercher les gardes à cheval.

Le calme s'est rétabli et la discussion a continué.

Le parti Irlandais

Refuse de prendre part au jubilé de la Reine

(Dépêche de la Presse Associée)

Londres, 29.—M. John Dillon, président du parti parnelliste irlandais, a persisté à faire adopter une résolution déclarant que le parti parlementaire irlandais ne peut prendre part à la célébration du jubilé de la Reine, parce que la démonstration n'est pas seulement commémorative, mais est principalement une réjouissance impériale pour le développement des principes du gouvernement responsable et l'augmentation de la prospérité et du confort auxquels l'Irlande n'a pas pris part.

La question d'Orient

La famille royale grecque dans un état critique

Le roi Georges se prépare à quitter Athènes

(Dépêche de la Presse Associée)

Londres, 29.—Un corespondant à Athènes dit : "Les ambassadeurs ont reçu une note de leurs ministres respectifs à Athènes, disant que la famille royale grecque est dans un état critique. Le roi Georges est pratiquement barricadé dans son palais, et on rapporte qu'il se prépare à quitter Athènes, afin d'éviter la colère de la populace. Les relations entre le roi et le premier ministre Raili sont très tendues et la situation générale est extrêmement sérieuse.

Le chanoine Racicot

Serait archevêque de Montréal

(Dépêche de la Presse Associée)

Montréal, 29.—La "Minerve" qui est considérée comme l'organe du clergé, à Montréal, annonce, ce matin, que le chanoine du palais archiépiscopal a été nommé archevêque de Montréal, en remplacement de feu Monseigneur Fabre. Au Palais Archiépiscopal on n'a encore reçu aucun avis officiel, mais généralement on croit la nouvelle vraie.

* * *

Montréal, 29.—On persiste à dire, en certains cercles, que M. le chanoine Racicot, procureur de l'archevêché et vice-recteur de l'Université-Laval,a été nommé successeur de Mgr Fabre : mais à l'évêché, et M. l'abbé Racicot lui-même, déclarent qu'ils n'en savent rien et qu'il n'a pas été question du successeur de Mgr Fabre au consistoire de jeudi.

Diner au club St-Denis

En l'honneur de son président l'hon. H. Archambault

(Dépêche spéciale)

Montréal, 29.—Le club St-Denis offre ce soir un dîner à son président, l'hon. M. Archambault. L'hon. M. Robidoux, qui est à Ottawa aujourd'hui sera présent à la fête

Nominations officielles

Le juge Routhier nommé juge de la cour de Vice-Amirauté

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa,29.—Les nominations suivantes ont été gazettées aujourd'hui :

Joseph Xavier St-Michel, de St-Jérôme, sous-collecteur des douanes dans ce port.

James Howard Cavanagh, officier préventif à Pictou, N. E.

James W. Bain, inspecteur des bureaux de poste pour la division de Montréal.

François-Xavier Choquette, nommé commissaire pour faire enquête sur les affaires du bureau de poste de Berthier.

Le juge Routhier, de la Cour Supérieure de Québec, a été nommé juge de la Cour de Vice-Amirauté pour le district de Québec.

CHEZ LES SŒURS DE LA CHARITE

Mardi, 1er juin, à 8 hres. A. M. un service funèbre sera chanté, dans la chapelle de l'Hospice des Sœurs de la Charité, pour le repos de l'âme de Mme Théophile LeDroit, Présidente des Dames de l'Ouvroir.

Les Parents et Amis, ainsi que les Dames de l'Ouvroir y sont spécialement invités.

Mercredi, 2 juin, à 8 hres. A. M. service annuel de Messieurs les Directeurs défunts de la Caisse d'Economie Notre-Dame.

Le même jour à 2½ hres. P. M. grande réunion des Dames de l'Ouvoir à l'Orphelinat d'Youville, Conférence et Salut solennel.

CHRONIQUE DU SPORT

Il y aura demain après-midi, à 2 hrs. sur le terrain du St. Joachim, une joûte de bat ball entre ce dernier club et le National, si le temps le permet.

Nouvelles de Montreal

Jubilé sacerdotal

L'acrobate blessé au Parc Shomer

Cour du Banc de la Reine

Importante affaire d'assurance

Montréal, 29 mai 1897.

Le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Daniel, sulpicien, sera célébré avec pompe, demain, à Notre-Dame. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, officiera à la messe, et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Lecocq, le directeur du grand séminaire. Il y aura messe en musique, avec grand accompagnement d'orchestre.

—Le club de baseball du National, jouera lundi une grande partie à Malone, sur le terrain du club de ce nom.

—George Fyfe, l'acrobate du parc Sohmer qui s'est grièvement blessé avant-hier, au cours d'une représentation, a passé une fort mauvaise nuit, à l'hôpital général.

Ce matin, cependant, il allait un peu mieux et jouissait de l'usage de ses sens.

Les médecins de l'institution ont quelque espoir de le sauver.

Le terme de la session de juin de la cour du banc de la Reine siègeant au criminel s'ouvre mardi prochain. Voici la liste des causes inscrites et qui seront soumises au grand jury Joseph Cusson, vol, Maxime Gorre faux, Joseph Lavoie vol avec effraction, Florida Dion tentative de meurtre, Martin Prendergast vol, polycarpe McDonald, crime d'incendie. La session ne promet pas d'être longue, car à part l'une d'entre elles les autres causes ne sont pas de grande importance. M. R. E. Greenhields a reçu hier une dépêche de la part de M. Cannon, député procureur-général, lui enjoignant d'agir comme avocat de la couronne de concert avec M. O. Desmarais M. P.

—Les organisateurs des fêtes jubilaires ont résolu de tenir un grand banquet au Windsor le 21 juin au soir.

—La police a mis la main hier soir sur trois individus accusés d'avoir volé des caisses de boisson dans l'entrepôt de la "Merchant Warehousing Co." Les prisonniers sont Léandre Thibault, Matthew Kelly et Robert Murphy. Les deux premiers se sont avoués coupables de vol ce matin et le troisième de recel devant le magistrat Lafontaine. Murphy est un repris de justice de 60 ans environ. Il paraît qu'il a déjà été condamné à mort pour un meurtre commis à Québec. Sa sentence étant commuée en une détention perpétuelle, il reçut son pardon après 14 ans de prison. Il y a quelques années, Murphy a réussi à obtenir une license de cocher sur la place Victoria. Les deux autres accusés en sont à leur première offense.

Montréal, 29—MM. R. A. E. Greenshields et O. Desmarais ont été nommés par l'administration Marchand substituts du procureur général.

Vous voyez que les libéraux ne prennent pas de temps à caser leurs amis.

Montréal, 29—La *Minerve* de ce matin annonce que le chanoine Racicot a été nommé archevêque de Montréal. Au Palais épiscopal on n'a encore reçu aucune nouvelle à ce sujet, mais on semble y croire.

LES MINISTRES

Les ministres québecquois et les honorables MM. Marchand, Archambault et Duffy, sont en ville.

"L'ARCADIA"

EN ROUTE POUR QUEBEC

Le service des signeaux nous annonce que ce matin, à 8 heures, "l'Arcadia," avec le "Lord Stanley" et la gocletie "G. T. D.," passaient à Rivière-à-la-Marte en route pour Québec. Rivière-à-la-Marte est à 258½ milles de Québec.

Lancement d'un nouveau steamer

Destiné au commerce du St-Laurent

Un nouveau steamer destiné à faire le commerce dans le St-Laurent a été lancé dernièrement des chantiers de la "Palmer's Shipbuilding & Iron Company", à Jorrow-on-Tyne, Angleterre. Il s'appelle le "Montcalm" et appartient à MM. Elder, Dempster & Co., de Liverpool. Il a 445 pieds de longueur et 30 pieds et 10 pouces de profondeur. Il a quatre mâts et pourra porter une cargaison d'environ 8,000 tonnes.

La société Bienveillante St-Roch

Convention annuelle

La convention annuelle de cette Société a eu lieu à Québec, jeudi soir, le 27 mai courant, pour discuter les affaires générales, recevoir les rapports financiers et autres, et élire les officiers de l'année courante.

Une cinquantaine de délégués du Bureau Principal et des succursales étaient présents.

L'administration financière a fait l'objet d'une étude approfondie, mais toute de sympathie. Les documents et rapports produits ont fait voir une comptabilité parfaite et un résultat satisfaisant.

Les opérations de l'année ont été de $34,233,87 laissant un surplus de recettes de $1,550.59.

Les officiers et directeurs élus sont les suivants :

M.Joseph Dussault, président, réélu;
M. Frs. Lortic, 1er vice-président, réélu;
M. Jos. Turcotte, 2me vice-président, réélu ;
M. P. Bouffard, N. P., secrétaire, réélu ;
M. Félix Marois, ass.-secrétaire, élu ;
M. D. O. Goulet, trésorier, réélu ;
M. L. T. Lefebvre, ass.-trésorier, réélu ;
M. Frs. Mathieu, bibliothécaire, réélu ;
M. J. A. Mercier, ass.-bibliothécaire, élu ;
M. Damase Welch, comm.ordonnateur, réélu ;
M. Geo. Letourneau, ass.-comm.-ordonn. réélu ;
Directeurs :—MM. Charles Grenier, Ed. Audibert, Solyme Turcotte, Ed. Laliberté, L. O. Villeneuve.

PELERINAGE

Les Enfants de Marie de Saint-Roch feront leur pèlerinage annuel dimanche prochain, le 30 mai. Le départ aura lieu à 6 hrs au lieu de 7 hrs, à la gare du Québec Montmorency Charlevoix.

Par ordre du conseil privé.
ALPHONSINE GIGUERE, Sec.

FAVEURS OBTENUES

Reconnaissance à St. Antoine de Padoue pour une grande grâce obtenue.—Mme C. G.

Remerciements à l'Enfant Jésus miraculeux de Prague pour une grande grâce obtenue.—Mde B. A.

Cour d'Appel

Jugements rendus ce matin

Les jugements suivants ont été rendus ce matin en Cour d'Appel. Etaient sur le Banc le juge en chef Sir A. Lacoste et les juges Wurtele, Bossé, Ouimet et Blanchet :

Leclerc vs Leclerc.
Jugement de la Cour Supérieure confirmé.

Corporation de Limoilou vs Paradis.
Jugement de la Cour Supérieure confirmé. Juge Bossé, dissident

Hamel vs Hamel—Jugement de la Cour Supérieure infirmé avec dépens.

Le défendeur Alphonse Hamel refusait de produire les livres de la succession Abraham Hamel pour permettre de constater le caractère de son administration vis-à vis des légataires. La Cour d'Appel a déclaré par son jugement que le défendeur Alphonse Hamel est obligé de produire en cour les livres de la succession Abraham Hamel.

Le défendeur Alphonse Hamel est condamné aux frais de l'appel.

MM. F. X. Drouin occupaient pour l'appelant le Docteur Auguste Hamel, et Thomas Lefebvre pour l'intimé Alphonse Hamel.

Anctil vs The Manufacturer's Life Insce Co. Appel maintenu avec dépens contre l'Assurance.

Voici les faits de cette cause.

Il y a une couple d'années un M. Petitgrew de Fraserville faisait assurer sa vie pour $2000, mais ne pouvant payer il transféra sa police à M. Jos Anctil, hôtelier de la même place, et ci-devant de Lévis qui consentit à payer les primes.

La compagnie Manufacturers changea la police et la fit payable à M. Anctil. Un an après Petitgrew mourait et M. Anctil réclama le montant de la police d'assurance qui lui revenait de droit, mais la compagnie refusa de payer, protestant que Petitgrew s'était fait assurer sous de fausses représentations, qu'il n'avait pas déclaré lors de l'examen médical qu'il avait une maladie qui avait échappé à l'examen du médecin de la compagnie.

M. Anctil intenta une action en Cour Supérieure pour le montant de la police $2000.

Il fut prouvé alors que Petitgrew avait été de bonne foi.

La cour donna gain de cause au demandeur. Mais la compagnie en appella en Cour de Révision et gagna. Cependant la Cour de Révision accordait à Anctil le droit à un nouveau procès.

Celui-ci en appela devant la Cour d'appel qui lui a donné gain de cause. Aucun juge n'a été dissident.

M. F. X. Lemieux était l'avocat de Anctil.

LE MARCHE DE MONTREAL

Le prix de la farine, du grain et du jambon, etc

Montréal, 29—1700 barils de fleur ont été reçus hier. Le marché est tranquille et sans changement.

Patente d'hiver	420	à	30
Patente de printemps	430	à	40
Straight Roller	370	à	90
Extra	330	à	335
Superfine	310	à	320
Forte à boulanger	390	à	410
En sac d'Ontario	160	à	190
Blé No 2 Man hard	76	à	78
Blé d'Inde	30	à	32
Pois	53	à	55
Avoine	26	à	27
Orge	38	à	49
Sarrasain	39	à	41
Buckwheat	37	à	38
Farine d'avoine	125	à	135
Farine de blé	70	à	80
Lard	1250	à	1350
Saindoux	6	à	7
Bacon	10	à	11½
Jambon	11	à	12½
Fromage	8	à	9
Beurre des Cantons de l'Est	13	à	15
Beurre des Cantons de l'Ouest	10	à	12
Œufs	9	à	10

Chronique locale

Nous avions écoulé notre stock avant de déménager à notre nouveau magasin. Nous invitons le public à venir visiter notre nouveau stock de poêles et d'ustensiles de cuisine. Carrier, Lainé & Co, 263, rue St-Joseph.

RETROUVÉE

Une montre en or et une chaine appartenant à Mde Siméon St. Amand, a été retrouvée et remise par M. Edouard Goulette, de la police municipale.

OUI, LISEZ !

Car cela vous sera très utile ; l'Ami des Dames est en effet une eau de Beauté merveilleuse ; toutes les femmes et les jeunes filles devraient ne pas tarder d'en faire usage. Le soleil se fait un peu prier pour paraître, mais il viendra une bonne fois et il sera plus ardent que jamais.

Ne passez pas sans entrer. Nous serons heureux de vous montrer tout le magasin, sans vous importuner pour vous faire acheter quelque chose. Carrier, Lainé & Cie, 263, rue St-Joseph.

CONCERT SOUSA

Ce sont les étudiants qui placeront les gens au grand concert de Sousa demain soir.

EMPLOI

M. Lebel qui a dernièrement été destitué de son emploi sur l'Intercolonial, vient d'être nommé assistant temporaire dans le bureau d'été du Québec, Montmorency & Charlevoix.

Le No. 263 de la rue St-Joseph n'est pas voisin du No. 264, mais il se trouve droit vis à vis. Le No. 263 est notre numéro nouveau, tandis que 264 est l'ancien numéro. C'est bien simple. Venez et examinez notre magasin nouveau. Carrier, Lainé & Cie, 263, rue St Joseph.

SOUVEAU TABAC

Vu le grand succès obtenu par MM. Miller & Lockwell sur leur célèbre tabac en poudre Fréchette, ces messieurs, se rendant au désir de leur nombreuse clientèle, mettront prochainement sur le marché un nouveau tabac jaune (cut plug), "Antonio", tel sera son nom, et qui éclipsera toute autre marque sur le marché.

CLARET-CLARET

Vu que nous sommes obligés de faire certains changements à nos entrepôts de douane, nous vendrons la balance d'une consignation de Vins de Bordeaux (vieux) à des prix exceptionnels. Avis aux intéressés. A. TOUSSAINT & CIE.—o

SPLENDIDE DEPLOIEMENT PYROTECHNIQUE

Le professeur Haud, de Hamilton, et son personnel d'employés, arrivera à Québec bientôt et commencera immédiatement les travaux sur le terrain du Q. A. A. A., pour représenter "le siège de Sébastopol," un grand déploiement pyrotechnique auquel prendront part au-dessus de cent personnes. Il y aura l'attaque et la défense de Sébastopol. Il y aura quatre représentations les soirs des 24, 26, 29 juin et 1er juillet.

GRANDE IMPORTATION DE

Pianos et Orgues

VENANT D'ETRE REÇUS

PIANOS
Kranich & Bach, New-York
Mendelssohn, Toronto
Heintzman & Co, Toronto
Newcombe & Co, Toronto
Berlin Piano Co, Berlin

AUSSI :—Un grand choix d'orgues pour salons et pour églises, des meilleurs fabricants, et aussi des Pianos d'occasion dans tous les prix.

Vieux Instruments pris en partie de paiement à leur juste valeur, et conditions de paiement faciles.

Demandez les catalogues qui vous seront fournis gratis. Nous n'employons pas d'agents pour vous importuner, mais nos prix sont toujours les plus bas.

Lavigueur & Hutchison

EDITEURS DE MUSIQUE

141, rue St-Jean, H. V.

26 mai—6

MUSIQUE SUR LE TERRASSE

La fanfare de la Batterie B exécutera, ce soir, si le temps le permet, le programme suivant :

1. March—"Militaire"..... Gounod
2. Ouverture—"The Exiles".. Cassner
3. Valse—"Hochzitsreigen"... Gung'l
4. Clarinet Solo—"Elmora, by J. Wallis [Lethiere
5. Selection—"Manola"..... Lecocq
6. Valse—"Nid d'Amour"..Waldteufel
7. Galop—"Eldorado"..... Fricke

Vive la Canadienne
GOD SAVE THE QUEEN

DOUANE

Le montant perçu à la douane de Québec le 28 mai, est de $1,503.39.

L'ELECTRIQUE

Les travaux de l'Electrique ont été repris ce matin, sur la Grande-Allée et sont poussés activement. On travaille aussi sur la rue St. Georges. On attend la semaine prochaine un stock de rails venant des Etats-Unis.

POUR MONTRÉAL

Un bateau de la compagnie du Richelieu partira pour Montréal à 3 heures demain après-midi.

IMMIGRANTS GALICIENS

600 immigrants galiciens sont arrivés à Québec jeudi et ont continué pour l'Ouest. Ils possedent une somme collective de $10,250.

2000 VERGES DE SOIE

Chez F. Simard, 137 rue St-Joseph, St Roch on mettra en vente, lundi 2000 verges de soie pour matinées valant $1.00 pour 50c. la verge. Pour marchandises d'été, tel que zephyrs, toiles, mousselines, etc. Consultez l'annonce.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de pianos et orgues que publient MM. Lavigueur & Hutchison dans une autre colonne. 26-3

DIMANCHE SOIR, 30 MAI, A L'ECLAIREUR

Magnifique programme

8 hrs.—Ouverture, musique, bande, magnifique répertoire, putinage.

8 1/2 hrs —Orchestre Carbonneau, ouverture.

9 3/4 hrs.—Holmes, le célèbre acrobate et contorsioniste. Le champion du monde entier.

9 hrs.—La Pêche Amoureuse

Comédie Vaudeville en 1 acte. Adéline, Mlle Blanche de la Sablonnière ; Robert, J. LeMaitre.

9 1/4.—Orchestre Carbonneau, nouveau morceau, magnifique musique.

9 1/2 hrs.—Chansons nouvelles par M. Léonce. Venez rire, venez vous amuser.

9 3/4 hrs.—Chansons, solo Mlle Blanche, nouveau répertoire.

10 hrs.—Opéra Carmen. Orchestre, le plus beau morceau d'opéra. Venez rappeler vos vieux souvenirs.

10 1/4 hrs.—Gteeniug, le célèbre danseur. Ce jeune homme est incomparable dans son acte.

10 1/2 hrs.—Duo, nouvelles chansons, nouveaux costumes, Mlle Blanche et M. Léonce.

Admission : 10 centins.

ALARME

Une alarme pour un feu de cheminée a été sonnée, ce matin, à la boîte 92.

COUR DE REVISION

Lundi prochain sera le dernier jour du terme de la Cour de Révision. Ce jour-là des jugements seront rendus.

LAC POISSONNEUX

L'on nous dit que le lac St-Joachim, dans la paroisse de Ste-Tite, est très poissonneux, ce printemps. Avis aux amateurs.

ENQUETE

L'enquête sur la mort du caporal Rutherford a eu lieu cette après-midi, à 2.30 heures.

COUR DU RECORDER

Un jeune garçon du quartier Montcalm, arrêté pour ivresse, a été condamné à 15 jours de prison.

Un plombier, aussi arrêté pour ivresse, a été condamné à $1 d'amende et les frais où 8 jours.

Le procès du mari arrêté à la demande de sa femme pour tapage au foyer conjugal, a été remis à mardi prochain.

Un charretier trouvé coupable d'avoir assailli une personne a été condamné à $1 d'amende et les frais.

EN PRISON

Le faussaire Gahan, arrêté la nuit dernière, a comparu ce matin, en cour de police et a été envoyé en prison en attendant l'enquête qui commencera lundi. Gahan est un ancien forçat et n'avait été libéré que depuis quelque temps.

A ce propos l'on dit qu'un jour Gahan s'était procuré l'habit d'une religieuse et qu'ainsi vêtu il attendait l'arrivée d'une sœur qui le visitait, pour s'échapper, lorsque le gardien vint lui signifier de changer de costume.

AUX BARAQUES DE L'ARMEE DU SALUT

Hier soir, une bagarre en règle a eu lieu dans les baraques de l'Armée du Salut. Deux hommes, un boiteux et un ivrogne étaient voisins de lit. Or, à un moment donné, l'ivrogne se leva et porta un coup de poing entre les deux yeux du malheureux boiteux. Ce dernier ne fut pas lent à riposter ; saisissant sa béquille il en asséna un coup sur la tête du disciple de Bacchus, lui infligeant une profonde blessure. Les gardiens accourus au bruit séparèrent les assaillants et la paix fut rétablie.

A ce propos, nous ferons remarquer que l'Armée du Salut vient d'être condamnée à New-York, par un jury qui l'a déclarée coupable de nuisance publique, comme on peut le voir dans une autre colonne.

ATTENTION !

Vous : Pouvez : Sauver

33 1/3 %

SUR LES PRIX REGULIERS

EN ACHETANT

VOS CHAUSSURES

CHEZ

Ls Deschênes

Au No. 60, rue Saint-Jean
(BLOC CASEY)

14 avril—

VENTE A L'ENCAN

Par JACQUES & CIE

Vente à l'Encan de Marchandises sèches, Tweed, Serge, Etc.

MARDI, LE 1er JUIN, à 1 h. 30 p. m.

A la salle d'encans St-Roch, coin des rues du Roi et la Couronne

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, à notre salle, coin des rues du Roi et de la Couronne, mardi, le 1er juin, à 1 h. 30 p. m., une quantité de marchandises, comprenant : tweeds de toutes sortes, serge, pantalons, chemises, cravates, camisoles, habillements de matelots pour enfants, couvertes, couvrepieds, et une quantité d'autres effets.

Le tout vendu absolument sans réserve et visible lundi, de 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

Vente mardi, à 1 h. 30 p. m,

JACQUES & Cie,
29 mai.— Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

PAR A. J. MAXHAM & CIE

Vente sous l'Acte de la Marine Marchande de 1854

MESSIEURS MAXHAM & CO. ONT REÇU instruction de vendre par encan, MARDI prochain, le 1er JUIN, à leur bureau, No. 130, rue Saint Pierre, sous l'Acte de la Marine Marchande, le steamer *Randolph*, gros tonnage 16-74, avec bouilloires, engins et greement général, construit en 1890, actuellement au quai Crawford.

Vente à ONZE heures.

A. J. MAXHAM & CO.,
29 mai.— Courtiers et encanteurs.

BENEDICTION D'UN CHEMIN DE CROIX

Jeudi dernier, la paroisse de St-Ferréol a fait bénir un magnifique chemin de croix. Le sermon de circonstance a été fait par M. l'abbé Rondeau, Principal de l'Ecole Normale. Devant chaque station, M. l'abbé Rondeau a fait une allocution.

Il est important que vous ayez le meilleur

Quand il est nécessaire de subir une opération chirurgicale nous appelons le meilleur médecin. Quand nous avons de l'argent à déposer nous le déposons dans la meilleure banque et la plus forte. Quand nous voulons teindre à la maison nous employons les meilleures teintures, et les plus fortes.

Des années d'essai et d'expérience ont prouvé que les teintures Diamond sont les meilleures dans le monde—les teintures qui donnent les résultats les plus satisfaisants et les plus prompts.

Si vous êtes assez infortunés pour vous laisser convaincre d'acheter les mauvaises teintures—des imitations qu'on vend pour l'amour de gros profits, vos marchandises vont certainement être gâtées et votre argent perdu.

Voyez à ce que votre vendeur vous donne les teintures Diamond quand vous les demandez. Chaque paquet est garanti, de sorte que vous êtes protégé contre toutes pertes.

PIANOS A LOUER

Les personnes qui désirent louer un bon piano pour le temps de la vacance, trouveront, comme par le passé, un immense choix de magnifiques pianos neufs et d'occasion, chez MM. Lavigueur et Hutchison, 141½ rue St-Jean. Prix très raisonnable. Hâtez-vous de faire votre choix.

SOCIETE MEDICALE DE QUEBEC

Il y aura, jeudi prochain, le 3 juin, à 8.30 heures p. m., aux salles de l'Université Laval, assemblée mensuelle importante de cette société.

Messieurs les médecins et les étudiants en médecine sont cordialement invités.

Par ordre,
C. R. PAQUIN, M. D. Sec.

FEU D'ARTIFICE

Nous avons un très grand choix de pièces pour feu d'artifice, pour le grand triomphe de mercredi soir ainsi que pour le jubilé de la Reine.

Soit à notre magasin à la Haute-Ville ou à notre succursale de St-Roch.

PRUNEAU & KIROUAC.

DECES

Marceau.—A Lévis, le 28 courant, à l'âge de 37 ans, Dame Marie Cédulie Lefrançois, épouse de G. S. Marceau, écr, marchand.

Les funérailles auront lieu lundi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure mortuaire, à 7 h. 45 a. m., pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'y assister

Bédard.—Décédée le 27 courant, à l'âge de 27 ans, Dame Alphonsine Huppé, épouse de M. Jacques Bédard.

Son service aura lieu lundi, à 10 heures. Départ de la maison mortuaire, No. 11, rue Lalemant, à 9 h. 45, pour l'église St-Roch et de là à l'église de Charlesbourg, où un Libera sera chanté.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Perrault.—Le 27 du courant, est décédée, à l'âge de 28 ans, dame Marie Florida Dion, épouse bien-aimée de sieur P. E. Perrault, comptable.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 31 du courant, à 8 hrs. Départ de la maison mortuaire, No. 146, rue Ste-Marguerite, à 7 h. 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Hudon dit Beaulieu.—Décédée le 27 de mai 1897, à l'âge de 65 ans et 5 mois, Dame Sophie Migner dit Lagacé, épouse de Alfred Edouard Hudon dit Beaulieu, sergent de police de la cité.

Sa sépulture aura lieu lundi, à 9 hrs. Départ de la maison mortuaire, No. 356, rue de la Reine, à 8 h. 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Perdu Le 23 mai, depuis la Côte du Palais jusqu'à l'Hôtel de Ville, **un bon en martre d'Alaska.** La personne qui l'a trouvé obligera beaucoup en le remettant au No. 116, rue Desprairies, St-Roch, ou au bureau de l'*Evenement*. 29 mai—1

Perdu **Un pendant-d'oreille en or avec** diamant rose, dans l'église St-Roch, depuis le 22 courant. Une récompense sera donnée en le remettant au No. 118, rue Charest, St-Roch. 29 mai—1

Perdu Vendredi dernier, sur la rue St-Jean, en allant jusqu'au Mont-Plaisant, **un tour de cou en plumes.** Celui qui le remettra chez Mme Tangnay, 231, rue St-Jean, obligera infiniment et sera récompensé. 29 mai—3

VENTE A L'ENCAN

PAR G. R. GRENIER & Cie.

Dans l'affaire de

David Watters,
Epicier, Québec.
INSOLVABLE.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNÉ que

VENDREDI, LE 4 JUIN 1897
A 11 hrs. A. M.

On procèdera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession comme suit :

A—Fonds de commerce d'épicerie		$1,156 31
Ameublement du magasin		299 21
		$1,416 52
B—Crédits suivant liste		1,178 03
C—Roulant, voitures, etc		85 00
D—Un safe		100 00

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

La vente se fera pour chaque item séparément.

Le stock et la liste de crédits pourront être examinés au magasin du failli, No. 152, rue St-Jean, Québec, Jeudi, le 3 juin prochain.

Condition de paiement : argent comptant.

La vente aura lieu à notre bureau, 41, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

PARADIS & JODIN,
Cessionnaires-Syndics.

Bureau, 41 rue Dalhousie.
Bâtisse de la Cie du Richelieu.
Québec, 29 mai 1897.

DEMANDES

Situation demandée

UN homme d'expérience dans le commerce, connaissant très bien la ville, parlant le français et l'anglais, désire une situation comme assistant-teneur de livres ou autre emploi quelconque, dans une maison de commerce de gros. Bonnes références. S'adresser par lettre :

29 mai—1 A. R., Bureau de *l'Evenement*.

ON DEMANDE UN BON AGENT, Territoire exclusif. Vente certaine.
D. H. PATTY, pépiniériste,
29 mai—1 Hamilton, Ont

DE BONS AGENTS peuvent se faire un magnifique salaire en vendant des plants d'arbres fruitiers, etc. de la plus haute qualité. Le tout recommandé et à un seul prix. Demander nos conditions. E. P. BLACKFORD & Co.,
18,20,22-24,26,29. Toronto.

NOUS POUVONS EMPLOYER plusieurs hommes actifs qui désirent travailler honnêtement, et sommes disposés à les bien